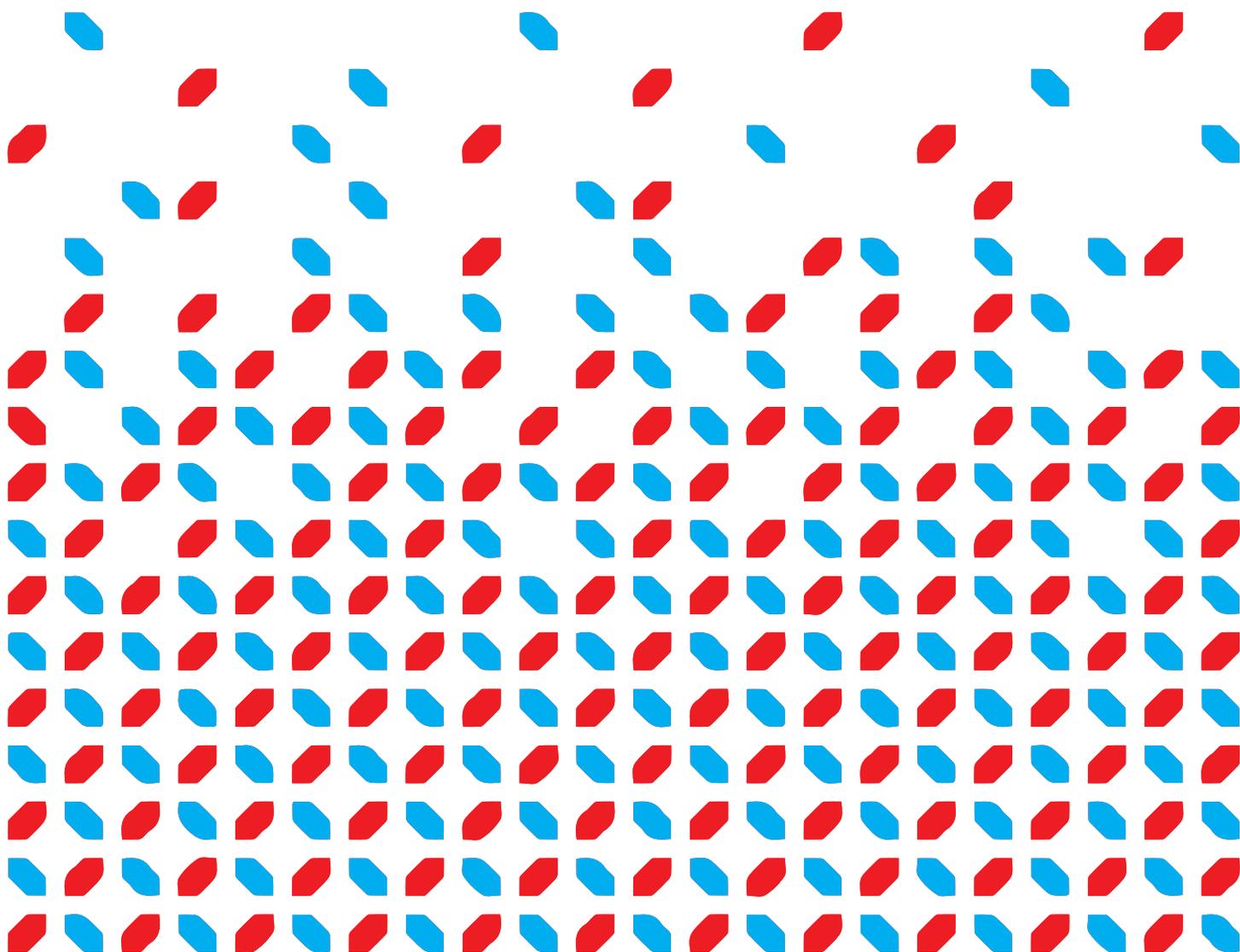


LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE

RAPPORT ANNUEL 2022

LËTZEBUERGER ENTWÉCKLUNGSZESUMMENAARBECHT
AN HUMANITÄR HËLLEF

www.cooperation.lu



SOMMAIRE

PRÉFACE DE MONSIEUR LE MINISTRE	4
--	----------

RÉUNIONS ET DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS EN 2022	7
--	----------

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2022	10
---	-----------

Évolution de l'APD en 2022	11
Ventilation de l'APD par ministère en 2022	11
Ventilation de l'APD par type de coopération en 2022	14
Ventilation de l'APD par secteurs d'intervention en 2022	15
Le Fonds de la Coopération au Développement en 2022	18
Évolution de l'APD	19

LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE ET SES PARTENAIRES	21
--	-----------

AFRIQUE

Benin	22
Burkina Faso	24
Cabo Verde	26
Mali	28
Niger	30
Rwanda	33
Sénégal	35
Afrique régionale/Sahel	37

AMÉRIQUE CENTRALE

Costa Rica	39
El Salvador	40
Nicaragua	41
Amérique Centrale	42

ASIE

Laos	44
Vietnam	46
Mongolie	47
Myanmar	48
Afghanistan / Tadjikistan	49
Asie du Sud-Est	50
Territoires Palestiniens Occupés	51

EUROPE

Kosovo	52
--------	----

COOPÉRATION MULTILATÉRALE	53
La coopération multilatérale	53
L'Union européenne	57
LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	59
Les organisations non gouvernementales	59
Sensibilisation et éducation au développement	60
FINANCE INCLUSIVE, SECTEUR PRIVÉ, DIGITAL4DEVELOPMENT	62
La finance inclusive et innovante	62
La coopération avec le secteur privé	63
Digital for Development (D4D)	64
La coopération avec les acteurs de la recherche	66
Space for Development	67
ACTION HUMANITAIRE	68
L'action humanitaire	69
Emergency.lu	74
ACTIONS TRANSVERSALES	75
Environnement & changement climatique	76
Genre	77
Droits humains	78
EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT	83
OCDE CAD	84
Evaluation	84
Système informatique	85
Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement	86
COHÉRENCE DES POLITIQUES	87
Cohérence des politiques pour le développement	88
Comité interministériel pour la coopération au développement	89
S'ENGAGER DANS LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE	91
S'engager dans la coopération luxembourgeoise	92
Témoignages	93

PRÉFACE DE MONSIEUR LE MINISTRE



Franz Fayot, ministre de la Coopération
et de l'Action humanitaire

Chères amies et chers amis de la Coopération luxembourgeoise,

Après que la Covid-19 avait impacté toutes nos vies pendant plus de deux ans, avec de lourdes conséquences notamment pour les pays dits « les moins avancés », l'espoir de pouvoir surmonter rapidement les revers en matière de pauvreté, de nutrition, d'éducation et de sécurité dans le monde entier était grand. Or, depuis l'invasion russe en Ukraine le 24 février 2022, notre monde n'est plus le même. La guerre a encore aggravé les souffrances déjà importantes dans beaucoup de pays. L'extrême pauvreté a augmenté considérablement, tandis que la sécurité alimentaire s'est dégradée. Ces temps difficiles soulignent une fois de plus à quel point il est important d'être solidaires les uns avec les autres. C'est pourquoi je suis d'autant plus fier qu'en 2022, malgré les revers qu'elle a dû accepter dans ses actions, la Coopération luxembourgeoise ait continué à soutenir ses partenaires, tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

Je suis très heureux que d'un point de vue financier, nous ayons disposé des moyens nécessaires en 2022 pour poursuivre notre soutien dans la lutte contre l'extrême pauvreté et en faveur d'un développement durable. Malgré l'impact économique de la guerre russe en Ukraine, l'aide publique au développement luxembourgeoise a dépassé en 2022 pour la première fois les 500 millions d'euros avec un montant de 503,87 millions d'euros. Le Luxembourg a ainsi de nouveau alloué un pour cent de son revenu national brut à l'aide publique au développement, ce qui fait du Grand-Duché le membre du Comité d'aide

au développement de l'OCDE le plus généreux au regard de la taille de son économie, et ce pour une deuxième année consécutive. Il s'agit d'un effort dont nous pouvons être fiers – non seulement d'être les premiers, mais surtout parce que ce chiffre témoigne de notre engagement sans faille à ne laisser personne pour compte.

En 2022, en conséquence de la guerre en Ukraine, l'insécurité alimentaire a pris de l'ampleur dans le monde entier, en touchant notamment les populations déjà les plus vulnérables. Afin de répondre à cette crise, la Coopération luxembourgeoise a mobilisé un total de 24,8 millions d'euros, donc 20 millions d'euros de plus qu'en 2021, pour appuyer des projets liés à l'agriculture, à l'agroécologie et au renforcement de l'approvisionnement alimentaire. Ainsi, le Luxembourg a consacré plus de 10% de son aide publique au développement à la lutte contre la faim, en visant à la fois à soulager la faim aiguë à travers son action humanitaire et à rendre les systèmes alimentaires suffisamment résilients à long terme à travers sa coopération au développement.

Or, la résurgence de l'insécurité alimentaire n'est pas la seule crise à laquelle la communauté internationale a dû faire face. Les conflits et le changement climatique continuent à avoir des impacts néfastes, en laissant des millions de personnes sans ressources et dans le besoin d'une assistance humanitaire. Des solutions d'urgence s'imposent et c'est dans cette optique que nous nous sommes donnés une nouvelle stratégie pour notre action humanitaire en 2022. Par le biais de celle-ci, nous nous engageons à consacrer au moins 15% de nos moyens financiers à des fins humanitaires

et à apporter ainsi notre contribution à la lutte contre les nombreuses crises en cours. En 2022, nous avons su dédier un total de 87,6 millions d'euros à notre action humanitaire et nous prévoyons d'augmenter encore ce montant pour 2023.

Outre les efforts humanitaires, nous avons poursuivi nos activités de coopération au développement bilatérale, partie essentielle de nos interventions. Dans beaucoup de pays partenaires, nos relations de coopération furent d'ailleurs marquées par des situations difficiles, voire fragiles. Au Sahel, région d'intervention de la Coopération luxembourgeoise de longue date, on voit de manière extrême le résultat d'une conjonction de diverses crises, avec pour résultat une insécurité croissante. Au Burkina Faso, qui a subi deux coups d'Etat au cours de neuf mois, nous avons décidé de continuer à soutenir la population sur la base d'une stratégie de transition, tout comme au Mali. Le Sénégal et le Niger restent des pôles de stabilité dans la région. Avec le Niger, nous avons pu considérablement consolider nos relations de coopération au développement au cours des dernières années et nous sommes actuellement en train de mettre en œuvre notre Programme indicatif de coopération le plus important jusqu'à présent, avec une enveloppe indicative de 144,5 millions d'euros.

En Asie, nous continuons notre coopération avec la Mongolie et le Laos, où nous avons fêté respectivement 20 et 25 ans de relations de coopération au développement en 2022. Durant ces périodes, des progrès considérables ont pu être achevés, ce que j'ai pu constater de mes propres yeux lors de visites de travail dans les deux pays. Tandis que nos projets dans les domaines de la télémédecine et de la médecine cardio-vasculaire ont contribué largement à l'amélioration de la situation sanitaire de la population en Mongolie, nos interventions dans les domaines du développement rural, de la bonne gouvernance, de la santé et de la nutrition, ainsi que de l'emploi et de la formation professionnelle ont produit des résultats importants au Laos.

Afin de renforcer notre impact et de pouvoir apporter nos compétences dans d'autres contextes et domaines, nous sommes en train de diversifier nos relations de coopération en Afrique et en Amérique centrale. Dans ce contexte, les premières démarches ont été entamées en 2022 pour approfondir la coopération avec le Rwanda, le Bénin et le Costa Rica. Au Rwanda, un bureau de notre agence de coopération au développement, Lux-Development, a ainsi pu être ouvert en septembre, tandis qu'avec le Bénin, nous avons pu signer notre premier accord général de coopération en décembre.

Dans le cadre de notre coopération multilatérale, qui reste un élément fondamental de nos activités, de nouveaux partenariats ont également été réalisés en 2022. Ainsi, j'ai pu signer en juillet un premier accord-cadre avec ONU-Femmes pour les années 2023 à 2025. C'est un signe clair d'une collaboration encore plus étroite pour les droits et l'autonomie des femmes et filles dans le monde entier, s'inscrivant parfaitement dans la priorité de la Coopération luxembourgeoise de promouvoir l'égalité des genres dans toutes ses interventions.

La société civile, et donc en particulier les ONG, continuent à jouer un rôle très important dans notre coopération. Elles sont sur place, travaillent très étroitement avec les partenaires locaux et connaissent les besoins des gens. Or, elles n'étaient pas épargnées par les bouleversements mondiaux et la hausse des prix qui en découlait. Je suis donc particulièrement content que nous avons maintenu notre engagement et notre soutien aux ONG à un niveau très élevé, comme cela a déjà été le cas lors de la pandémie. Ainsi, nous avons veillé à ce que la flexibilité nécessaire puisse être utilisée dans les budgets des projets. De plus, nous avons apporté un soutien supplémentaire en relevant le plafond qui est pris en compte dans le calcul des frais administratifs de 14% à 15%.

Si notre travail de coopération au développement traditionnelle est important, et le restera, il est indispensable que nous évoluons sans cesse dans nos approches afin de pouvoir aborder les défis différemment et de contribuer à un monde plus résilient. Au Luxembourg, nous disposons d'une grande expertise dans les domaines de l'innovation, de la digitalisation et de la recherche - un potentiel, que nous pouvons et devons exploiter pour continuer à soutenir les efforts de coopération au développement et de l'action humanitaire. Concrètement, nous avons pu mettre nos atouts en matière de numérisation et de cyber sécurité au service de la communauté humanitaire avec l'inauguration de la première délégation du Comité international de la Croix-Rouge pour le cyberspace à Luxembourg en novembre 2022. C'est la première délégation de ce type dans le monde, et elle témoigne de la confiance que la communauté humanitaire internationale place dans le travail et les compétences de la Coopération luxembourgeoise.

Quand je parle de confiance, il me tient à cœur de souligner aussi l'excellent travail accompli par tous les acteurs de la Coopération luxembourgeoise pour notre cause commune, que ce soient nos nombreux partenaires, les agents de Lux-Development, les ONG, les bénévoles, ou mes collaborateurs au sein

du ministère. Ce fut un vrai plaisir de les retrouver tous pour des échanges fructueux lors des Assises de la Coopération en décembre, qui, après une pause de deux ans à cause de la Covid-19, ont finalement pu avoir lieu de nouveau sous des conditions normales.

Pour finir, il ne me reste plus qu'à dire un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à ce que nous puissions bien gérer une année 2022 difficile. Je remercie particulièrement celles et ceux qui sont sur le terrain dans des conditions difficiles, notamment de sécurité, et qui ne cessent d'aller de l'avant. Grâce à tous ces efforts, nous continuons, malgré les nombreux obstacles, à contribuer ensemble à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Franz Fayot

Ministre de la Coopération
et de l'Action humanitaire



RÉUNIONS ET DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS EN 2022

1

JANVIER

- 12/01** Commission de partenariat avec le Cabo Verde
- 19/01** Entrevue avec Maggy Barankitse, partenaire de l'ONGD Fondation Partage Luxembourg

3

MARS

- 1^{er}/03** Participation à l'événement « Zero Discrimination Day, Parliamentary Event : Addressing Inequalities from a Human Rights Perspective » (visioconférence)
- 3/03** Participation à la cérémonie d'ouverture du Luxembourg City Film Festival 2022
- 5-7/03** CAE Développement informel à Montpellier
- 16/03** Signature d'un nouvel accord avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (visioconférence)

4

AVRIL

- 3-6/04** Visite de travail au Kosovo
- 6-7/04** Visite de travail à Vienne, Autriche, et entrevue avec Gerd Müller, Directeur Général de l'ONUDI
- 20/04** Entrevue avec Jesse Jean, Ambassadeur de la République de Haïti
- 20/04** Participation au « Midi de la Microfinance » à la Banque de Luxembourg
- 20/04** Lancement de la « Business Partnership Facility » (BPF) à la Chambre de Commerce
- 23/04** Participation à la foire « Bildung fir nohalteg Entwécklung » à Leudelange
- 29/04** Présentation du rapport « UNFPA State of the World Population »

2

FÉVRIER

- 2/02** Signature de sept accords-cadres avec 6 ONGD (visioconférence)
- 7/02** Participation au Public Forum sur le thème « Kooperationspolitik » dans les Rotondes
- 8-11/02** Visite de travail au Niger et au Bénin
- 21/02** Visite de courtoisie d'une délégation nigérienne menée par Hamadou Adamou Souley, Ministre de l'Intérieur, et Hassane Barazé Moussa, Ministre de la Poste et des nouvelles technologies de l'information
- 23/02** Entrevue et déjeuner avec Anita Bhatia, sous-Secrétaire générale à la gestion des ressources, à la durabilité et aux partenariats d'ONU-Femmes
- 23/02** Entrevue avec Werner Hoyer, Président de la BEI

5

MAI

- 2/05** Visite conjointe avec Yuriko Backes, Ministre des Finances, + Signature SPTF, emf-P & CGAP à la Maison de la MicroFinance
- 5/05** Participation à la cérémonie de signature d'un accord entre la Bourse de Luxembourg et ONU Femmes
- 19-20/05** CAE Développement à Bruxelles
- 31/05** Réunion annuelle du *Donor Support Group* du CICR et entrevue bilatérale avec Peter Maurer, Président du CICR à Luxembourg
- 31/05** Entrevue, déjeuner et conférence de presse avec Peter Sands, Directeur du Fonds mondial
- 31/05** Conférence diplomatique (visioconférence)

6

JUIN

- 5-8/06** Visite de travail au Niger et au Rwanda avec le Premier ministre
- 29/06** Entrevue avec Carlos Fernandes Semedo, Ambassadeur du Cabo Verde
- 29/06** Participation à la cérémonie de remise des prix du « 7th European Civil Protection Forum »
- 30/06** Inauguration du parcours « Droit International Humanitaire » intégré au Musée National d'Histoire Militaire à Diekirch

8

AOÛT

- 19/08** Conférence de presse – Présentation de la nouvelle stratégie humanitaire

9

SEPTEMBRE

- 6-9/09** Visite de travail dans les Territoires Palestiniens Occupés
- 17/09** Fête des 40 ans du CITIM
- 21/09** Commission conjointe Environnement – Coopération – Présentation du Rapport final « Voluntary National Review »
- 23/09** Visite au Luxembourg des partenaires bangladais de l'ONGD « Friendship Luxembourg »

11

NOVEMBRE

- 2-4/11** Co-présidence du Congrès européen sur l'éducation globale et adoption de la « Global Education Declaration 2050 » à Dublin, Irlande
- 16/11** Déclaration sur la politique de coopération luxembourgeoise à la Chambre des députés
- 17/11** Inauguration de l'« ICRC Delegation for Cyberspace » au Luxembourg
- 17/11** Participation au « European Microfinance Award 2022 »
- 19/11** Participation au Bazar de la Croix-Rouge luxembourgeoise
- 24/11** Entrevue avec les ambassadeurs du Système d'intégration d'Amérique centrale (SICA)

7

JUILLET

- 4-5/07** Participation à l'« Ukraine Recovery Conference », Lugano, Suisse
- 8/07** Visite d'Alexandra Hill Tinoco, Ministre des Affaires étrangères du Salvador
- 11/07** Présentation de la Stratégie humanitaire et du Rapport annuel à la Commission des Affaires étrangères et européennes de la Chambre des députés
- 11/07** Commission de partenariat avec le Niger (visioconférence)
- 13-16/07** Participation au « High Level Political Forum » et présentation de la « Voluntary National Review » à New York
- 18/07** Restitution de la revue à mi-parcours du PIC IV du Sénégal
- 20-22/07** Visite de travail au Kosovo – Signature de l'accord bilatéral de coopération et Memorandum of Understanding avec le Vice-Premier ministre Besnik Bislimi
- 26-30/07** Visite de travail en Mongolie

10

OCTOBRE

- 1/10** Participation à la « Pyramide solidaire » de l'ONG Handicap International
- 1/10** Déjeuner Festival Népal au centre Home FNEL à Cents
- 3/10** Visite de Adhanom Ghebreyesus Tedros, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé
- 5/10** Réunion avec le Comité de direction de LuxDev
- 5/10** Signature d'un nouveau accord ATJ avec LuxDev
- 5/10** Entrevue conjointe avec Yuriko Backes, Ministre des Finances, avec le CGAP et signature d'une nouvelle convention
- 13/10** Entrevue de courtoisie avec Luvsanvandan Bold, Ambassadeur de la Mongolie
- 14/10** Commission de Partenariat avec le Laos

12

DÉCEMBRE

5-8/12 Visite de travail au Laos avec S.A.R. le Grand-Duc

12/12 Participation au « 2022 Effective Development Cooperation Summit », Geneva, Suisse (Visioconférence)

15/12 Assises de la Coopération
+ Réception 10 ans « emergency.lu »

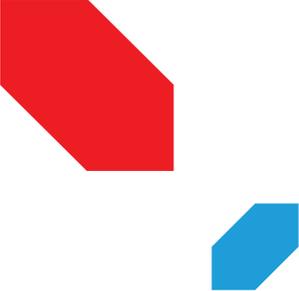
16/12 Assises de la Coopération

19/12 Visite de travail de Romuald Wadagni,
Ministre d'Etat chargé de l'Économie et des Finances
de la République du Bénin et de Aurélien Agbénonci,
Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération
de la République du Bénin à Luxembourg

19/12 Entrevue avec Emanuela Del Re,
Représentante de l'Union Européenne pour le Sahel



**L'AIDE PUBLIQUE
AU DÉVELOPPEMENT
EN 2022**



ÉVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2022

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE définit l'aide publique au développement (APD) comme « l'aide fournie par les États dans le but exprès de promouvoir le développement économique et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement ».

Les données sur l'APD sont publiées par l'OCDE deux fois par an, notamment au printemps (rapport préliminaire) et en automne (rapport final). Le rapport préliminaire fournit une vue globale sur l'APD en excluant les informations qui concernent les secteurs d'intervention et la localisation géographique. Le rapport final présente les données définitives incluant la répartition détaillée par secteur et par pays.

En 2022, l'APD luxembourgeoise s'est établie à 503,87 millions d'euros (plus 10,5 % par rapport à 2021) et représente 1 % du revenu national brut (RNB). Le Luxembourg figure donc toujours - aux côtés de la Suède (0,90 %), de la Norvège (0,86 %), de l'Allemagne (0,83 %) et du Danemark (0,70 %) - parmi le petit nombre de pays membre de l'OCDE qui ont maintenu leur APD à un niveau égal ou supérieur à 0,7 % du RNB. En termes absolus, les Etats-Unis restent le bailleur le plus généreux, suivis par l'Allemagne, l'Union européenne, le Japon et la France.

Sur le plan international, l'aide publique au développement a atteint un niveau sans précédent de 204 milliards de dollars en 2022, soit une augmentation de 9,7 % en termes réels par rapport à 2021. Ceci représente 0,36 % du RNB combiné des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE et le niveau le plus élevé jamais atteint. La hausse de l'aide publique mondiale s'explique en grande partie par les dépenses de l'aide à l'Ukraine ainsi qu'au traitement et à l'accueil des réfugiés dans les pays donateurs.



VENTILATION DE L'APD PAR MINISTÈRE EN 2022

En 2022, le ministère des Affaires étrangères et européennes a géré 81,50 % de l'aide publique au développement, soit 410,64 millions d'euros (dont 401,97 millions d'euros pour la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire).

Les 18,50 % restants résultent de contributions effectuées par le ministère des Finances (8,41 %), le ministère de la Santé (0,08 %), le ministère de la Culture (0,03 %), ainsi que de la part de la contribution luxembourgeoise versée au budget général de l'UE - en dehors du Fonds européen de développement (FED) - qui a été affectée par la Commission européenne à des fins de coopération au développement en 2022 (50,07 millions d'euros, soit 9,94 % de l'APD luxembourgeoise).

Notons à ce titre que l'aide luxembourgeoise déboursée à travers l'ensemble des organismes de l'Union, y compris la contribution luxembourgeoise au FED, s'élève à 57,09 millions d'euros.

Le tableau récapitulatif ci-dessous (**APD par ministère**) donne un aperçu détaillé des dépenses par article budgétaire et par ministère effectuées en 2022 et qui ont été notifiées comme APD au Comité d'aide au développement de l'OCDE.

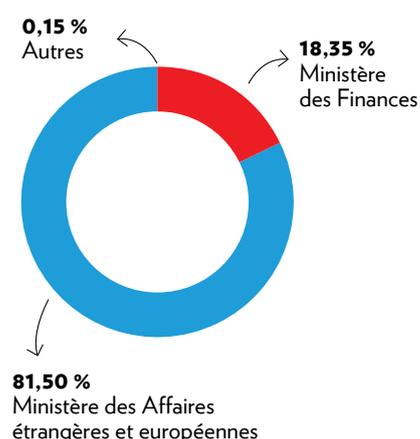
ARTICLE BUDGÉTAIRE	MINISTÈRE	CRÉDIT VOTÉ	PART APD EN 2022
	Ministère des Affaires étrangères et européennes	428.171.632 €	410.644.394 €
	Direction politique	14.870.341 €	6.481.456 €
01.0.12.253	Activités en relation avec la candidature du Luxembourg pour un siège de membre au Conseil des Droits de l'Homme, département et missions diplomatiques	622.000 €	25.000 €
01.12.xx.xxx	Ambassades dans les pays en développement		2.851.412 €
01.2.35.030	Contributions obligatoires aux divers budgets et aux autres dépenses communes des institutions internationales et frais s'y rattachant ; autres dépenses à caractère international	8.697.516 €	2.085.925 €
01.2.35.031	Subventions à des institutions et organisations internationales ; subventions pour le financement d'actions internationales de secours et de solidarité	1.100.000 €	933.560 €
01.2.35.032	Contributions obligatoires à des opérations de maintien de la paix sous les égides d'organisations internationales ainsi qu'aux mécanismes de gestion de crise de l'UE	4.124.825 €	501.859 €
01.2.35.033	Contributions volontaires à des missions de gestion civile ou militaire de crise d'organisations internationales	51.000 €	51.000 €
01.2.35.060	Contributions volontaires à des actions internationales à caractères politiques ou économiques	275.000 €	32.700 €
	Direction des relations économiques internationales	1.100.000 €	1.041.197 €
01.3.35.040	Assistance économique et technique, actions humanitaires et actions de formation sur le plan international	1.100.000 €	1.041.197 €
	Direction de l'immigration	64.500 €	54.207 €
01.4.33.300	Aides bilatérales ou multilatérales à la réinsertion des rapatriés ainsi qu'en faveur d'actions visant une meilleure gestion des flux migratoires ; subventions poursuivant le même objectif à des organisations internationales et à des ONG	25.000 €	17.950 €
01.4.35.030	Contributions obligatoires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union Européenne	39.500 €	36.257 €
	Direction de la défense	31.832.500 €	1.100.000 €
01.5.35.035	Contributions du Luxembourg et assistance aux partenaires dans le contexte de missions et d'opérations internationales effectuées dans le cadre de la politique de Défense	31.832.500 €	1.100.000 €
	Direction de la coopération au développement	380.304.291 €	401.967.534 €
01.7.11.005	Rémunération du personnel	6.331.586 €	3.029.186 €
01.7.12.012	Frais de route et de séjour et de voyages statutaires à l'étranger effectués dans le cadre de missions de coopération au développement et d'action humanitaire	600.000 €	630.268 €
01.7.12.050	Frais de port	8.000 €	10.643 €
01.7.12.120	Efficacité de l'aide au développement : Expertise, suivi, contrôle et évaluation de projets et de programmes de coopération au développement	1.000.000 €	855.731 €
01.7.12.140	Actions d'information et de sensibilisation de l'opinion publique luxembourgeoise concernant la coopération au développement	300.000 €	127.736 €
01.7.12.190	Actions de formation, d'études et de recherche ; séminaires et conférences	100.000 €	71.578 €
01.7.12.230	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social ; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000 €	80.344 €
01.7.32.020	Congé de la coopération au développement : indemnités compensatoires et indemnités forfaitaires	90.000 €	22.212 €
01.7.33.000	Participation aux frais d'organisations non gouvernementales (ONG) pour la réalisation d'actions de sensibilisation de l'opinion publique luxembourgeoise concernant la coopération au développement et autres mesures à cet effet	4.000.000 €	3.857.498 €
01.7.33.010	Subventions aux frais du Cercle de coopération des organisations non gouvernementales et autres mesures visant à promouvoir la coopération au développement	437.750 €	437.750 €

01.7.35.000	Coopération au développement : contributions à des programmes d'assistance économique et technique et aux actions humanitaires de l'Union Européenne ; dépenses diverses dans le même but	7.750.000 €	8.176.845 €
01.7.35.030	Coopération au développement: contributions aux budgets, aux programmes et à des priorités thématiques d'institutions internationales autres que l'Union Européenne	51.000.000 €	50.304.101 €
01.7.35.032	Coopération au développement : contributions obligatoires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union Européenne	450.000 €	339.458 €
31.7.74.065	Développement de logiciel informatique	70.200 €	5.480 €
	Fonds de la Coopération au Développement	308.116.755 €	335.061.955 €
	Remboursements		-1.043.250 €
	Ministère de la Culture	227.500 €	142.300 €
02.0.35.030	Contributions et cotisations à l'U.N.E.S.C.O.	227.500 €	142.300 €
	Ministère des Finances	47.005.000 €	42.376.134 €
34.0.54.030	Participation aux programmes et projets des institutions financières internationales et aide au développement	16.000.000 €	16.000.000 €
34.0.54.032	Participations aux programmes de l'agence de transfert de technologie financière (ATTF)	1.305.000 €	1.305.252 €
34.8.84.037	Bons du Trésor émis et à émettre au profit d'organisations financières internationales : alimentation du Fonds de la dette publique en couverture de leur amortissement	27.000.000 €	22.768.172 €
59.0.84.036	Institutions financières internationales: augmentation et ajustement de la souscription du GDL moyennant versement en espèces, versements en application du cautionnement des ressources propres engagées par des institutions financières internationales,	2.700.000 €	1.604.042 €
	Fonds de lutte contre le trafic de stupéfiants		698.668 €
	Union européenne	420.737.798 €	50.069.999 €
04.0.35.001	Contribution au budget de l'UE	420.737.798,00 €	50.069.999 €
	Ministère de la Santé	315.000 €	220.915 €
14.0.35.060	Contributions à des organismes internationaux	315.000 €	220.915 €
	Ministère de la Digitalisation	154.000.000 €	413.623 €
24.1.41.050	Dotation dans l'intérêt du fonctionnement du CTIE	154.000.000 €	413.623 €
	Total APD nette		503.867.365 €
	RNB	1,00%	50.628.760.188 €

RÉPARTITION DE L'APD EN %

Ministère des Affaires étrangères et européennes	81,50 %
dont Direction de la Coopération au développement	79,78 %
dont autres Directions	1,72 %
Ministère des Finances	8,41 %
Contribution au budget de l'UE	9,94 %
Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	0,03 %
Ministère de la Santé	0,08 %
Ministère de la Digitalisation	0,08 %
	100 %

TOTAL DE L'APD DÉCAISSÉ PAR LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX 2022





VENTILATION DE L'APD PAR TYPE DE COOPÉRATION EN 2022

Le tableau ci-dessous (**répartition de l'APD brute**) renseigne sur la ventilation par type de coopération de l'ensemble des dépenses d'APD du Luxembourg en 2022 en suivant les règles du CAD.

Il en ressort que la coopération bilatérale au sens du CAD représente 70,66% de l'ensemble des dépenses (FCD et articles budgétaires), contre 29,34 % consacrés à la coopération multilatérale.

L'aide humanitaire, qui est incluse dans la coopération bilatérale, a représenté 17,39 % de l'APD en 2022.

Les ONG ont géré un cinquième de l'aide publique au développement luxembourgeoise (20,73 %), dont 15,46 % pour les ONG luxembourgeoises agréées auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes.

La différence entre APD brute et nette s'explique par les remboursements réalisés au bénéfice du Fonds pour la coopération au développement (FCD), voire directement de la Trésorerie de l'Etat en cours d'exercice (cf. point 5 infra).

RÉPARTITION DE L'APD BRUTE	2022	% DE LA COOP. BI-LATÉRALE	% DE L'APD	DONT AIDE HUMANITAIRE	% AIDE HUMANITAIRE BILATÉRALE	% DE L'APD
Coopération bilatérale brute	356.777.754,47 €	100,00 %	70,66 %	87.624.971,16 €	24,56 %	17,39 %
Programmes et projets mis en œuvre par Lux-Development	123.672.062,76 €	34,66 %	24,49 %	- €	0,00 %	0,00 %
Programmes et projets mis en œuvre par des agences et programmes multilatéraux	93.167.188,03 €	26,11 %	18,45 %	38.627.300,00 €	44,08 %	7,65 %
Autres programmes et projets bilatéraux (BI-MAE hors ONG et agences)	20.220.854,16 €	5,67 %	4,00 %	7.048.680,49 €	8,04 %	1,40 %
Coopération mise en oeuvre par les ONG	104.672.765,31 €	29,34 %	20,73 %	41.948.990,67 €	47,87 %	8,31 %
dont ONG nationales	78.083.626,10 €	21,89 %	15,46 %	19.799.849,41 €	22,60 %	3,92 %
dont ONG internationales	24.887.260,90 €	6,98 %	4,93 %	21.994.916,00 €	25,10 %	4,36 %
dont ONG basées dans un pays en développement	1.701.878,31 €	0,48 %	0,34 %	154.225,26 €	0,18 %	0,03 %
Appui aux programmes	4.003.034,50 €	1,12 %	0,79 %	-	0,00 %	0,00 %
Autres	11.041.849,71 €	3,09 %	2,19 %	-0,00 €	0,00 %	0,00 %

RÉPARTITION DE L'APD BRUTE	2022	% DE LA COOP. MULTILATÉRALE	% DE L'APD
Coopération multilatérale brute	148.132.860,02 €	100 %	29,34 %
Organismes des Nations unies	51.868.638,44 €	35,01 %	
Institutions de l'Union européenne	57.091.744,15 €	38,54 %	11,31 %
Banque mondiale & FMI	21.740.000,00 €	14,68 %	4,31 %
Banques régionales de développement	6.095.413,80 €	4,11 %	1,21 %
Autres	11.337.063,63 €	7,65 %	2,25 %
APD brute	504.910.614,49 €		APD/RNB
Recettes	-1.043.249,59 €		1,00 %
APD nette (hors recettes)	503.867.364,90 €		



VENTILATION DE L'APD PAR SECTEURS D'INTERVENTION EN 2022

Le tableau suivant (**APD par secteurs**) renseigne sur la ventilation sectorielle de l'ensemble des dépenses d'APD du Luxembourg en 2022.

En 2022, la Coopération luxembourgeoise continue de se concentrer sur les secteurs regroupés dans la catégorie des infrastructures et services sociaux, qui représentent 27,73 % de l'ensemble de l'aide (et 36,72 % de l'aide bilatérale). À l'intérieur de cette catégorie, sont regroupés l'éducation, la santé, la politique en matière de population/santé et fertilité, la distribution d'eau et assainissement, le soutien à la gouvernance et à la société civile ainsi que l'infrastructure et les services sociaux divers.

La catégorie aide humanitaire représente 17,39 % de l'aide (24,56 % de l'aide bilatérale) et l'aide alimentaire développementale constitue 3,17 % de l'aide (4,49 % de l'aide bilatérale).

La catégorie des infrastructures et services économiques a représenté 6,85 % de l'aide (9,70 % de l'aide bilatérale), les deux principales sous-catégories étant celle des investissements dans le secteur des banques et services financiers (finance inclusive) et celle des communications.

La catégorie du secteur de production représente 5,97 % de l'APD en 2022 (8,09 % de l'aide bilatérale), l'essentiel étant dédié au secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

Les appuis à destination plurisectorielle ou transversale ont représenté 2,06 % de l'APD (2,57 % de l'aide bilatérale).

Notons finalement que dans le cadre de l'APD multilatérale, la plupart des investissements (92,25 %) ne peut pas être affectée à un secteur précis. Ceci s'explique par la nature même de l'aide multilatérale qui est constituée des contributions directes, obligatoires ou volontaires, au budget général des agences multilatérales.

VENTILATION SECTORIELLE DE L'APD BILATÉRALE & MULTILATÉRALE BRUTE	APD BILATÉRALE	%	APD MULTILATÉRALE	%	TOTAL PAR SECTEUR	%
Infrastructure et services sociaux	131.020.398 €	36,72 %	8.986.273 €	6,07 %	140.006.670 €	27,73 %
Education	35.729.288 €	10,01 %	500.000 €	0,34 %	36.229.288 €	7,18 %
dont éducation, niveau non spécifié	16.470.480 €	4,62 %	500.000 €	0,34 %	16.970.480 €	3,36 %
dont éducation de base	3.977.721 €	1,11 %	- €	0,00 %	3.977.721 €	0,79 %
dont éducation secondaire	13.757.831 €	3,86 %	- €	0,00 %	13.757.831 €	2,72 %
dont éducation post-secondaire	1.523.256 €	0,43 %	- €	0,00 %	1.523.256 €	0,30 %
Santé	45.312.590 €	12,70 %	6.600.000 €	4,46 %	51.912.590 €	10,28 %
dont santé, général	28.015.492 €	7,85 %	300.000 €	0,20 %	28.315.492 €	5,61 %
dont santé de base	15.945.930 €	4,47 %	6.300.000 €	4,25 %	22.245.930 €	4,41 %
dont maladies non-transmissibles	1.351.167 €	0,38 %	- €	0,00 %	1.351.167 €	0,27 %
Politique en matière de population/santé et fertilité	3.472.399 €	0,97 %	- €	0,00 %	3.472.399 €	0,69 %
Distribution d'eau et assainissement	14.893.700 €	4,17 %	- €	0,00 %	14.893.700 €	2,95 %
Gouvernement et société civile	21.233.958 €	5,95 %	1.886.273 €	1,27 %	23.120.230 €	4,58 %
dont gouvernement et société civile - général	19.987.608 €	5,60 %	183.706 €	0,12 %	20.171.315 €	4,00 %
dont politiques publiques et gestion administrative	2.625.104 €	0,74 %	- €	0,00 %	2.625.104 €	0,52 %
dont gestion des finances publiques	975.196 €	0,27 %	- €	0,00 %	975.196 €	0,19 %

VENTILATION SECTORIELLE DE L'APD BILATÉRALE & MULTILATÉRALE BRUTE	APD BILATÉRALE	%	APD MULTILATÉRALE	%	TOTAL PAR SECTEUR	%
dont décentralisation et soutien aux administrations infranationales	75.752 €	0,02 %	- €	0,00 %	75.752 €	0,02 %
dont organisations et institutions pour la lutte contre la corruption	1.309.802 €	0,37 %	- €	0,00 %	1.309.802 €	0,26 %
dont politique fiscale et soutien à l'administration fiscale	1.990.953 €	0,56 %	- €	0,00 %	1.990.953 €	0,39 %
dont développement des services légaux et judiciaires	1.771.483 €	0,50 %	- €	0,00 %	1.771.483 €	0,35 %
dont participation démocratique et société civile	2.108.710 €	0,59 %	- €	0,00 %	2.108.710 €	0,42 %
dont médias et liberté de l'information	95.000 €	0,03 %	- €	0,00 %	95.000 €	0,02 %
dont droits de la personne	6.061.208 €	1,70 %	183.706 €	0,12 %	6.244.914 €	1,24 %
dont organisations et mouvements de défense des droits des femmes et institutions gouvernementales	330.580 €	0,09 %	- €	0,00 %	330.580 €	0,07 %
dont élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles	2.580.871 €	0,72 %	- €	0,00 %	2.580.871 €	0,51 %
dont faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable	62.950 €	0,02 %	- €	0,00 %	62.950 €	0,01 %
dont conflits, paix et sécurité	1.246.349 €	0,35 %	1.702.566 €	1,15 %	2.948.916 €	0,58 %
Infrastructure et services sociaux divers	10.378.464 €	2,91 %	- €	0,00 %	10.378.464 €	2,06 %
Infrastructure et services économiques	34.609.319 €	9,70 %	- €	0,00 %	34.609.319 €	6,85 %
Communications	1.825.822 €	0,51 %	- €	0,00 %	1.825.822 €	0,36 %
Énergie : production, distribution et efficacité - général	457.882 €	0,13 %	- €	0,00 %	457.882 €	0,09 %
Banques et services financiers	29.951.677 €	8,40 %	- €	0,00 %	29.951.677 €	5,93 %
Entreprises et autres services	2.373.938 €	0,67 %	- €	0,00 %	2.373.938 €	0,47 %
Production	28.859.687 €	8,09 %	1.300.000 €	0,88 %	30.159.687 €	5,97 %
Agriculture, sylviculture et pêche	28.006.108 €	7,85 %	1.300.000 €	0,88 %	29.306.108 €	5,80 %
Industries manufacturières, industries extractives, construction	511.211 €	0,14 %	- €	0,00 %	511.211 €	0,10 %
Politique commerciale et réglementations	342.367 €	0,10 %	- €	0,00 %	342.367 €	0,07 %
Destination plurisectorielle ou transversale	9.179.141 €	2,57 %	1.196.800 €	0,81 %	10.375.941 €	2,06 %
Protection de l'environnement	381.510 €	0,11 %	1.196.800 €	0,81 %	1.578.310 €	0,31 %
Autres multi secteurs	8.797.631 €	2,47 %	- €	0,00 %	8.797.631 €	1,74 %
dont aide plurisectorielle	4.033.602 €	1,13 %	- €	0,00 %	4.033.602 €	0,80 %
dont développement et gestion urbaine	67.398 €	0,02 %	- €	0,00 %	67.398 €	0,01 %
dont développement rural	3.979.614 €	1,12 %	- €	0,00 %	3.979.614 €	0,79 %
dont développement alternatif non agricole	107.863 €	0,03 %	- €	0,00 %	107.863 €	0,02 %

VENTILATION SECTORIELLE DE L'APD BILATÉRALE & MULTILATÉRALE BRUTE	APD BILATÉRALE	%	APD MULTILATÉRALE	%	TOTAL PAR SECTEUR	%
dont programmes de sécurité alimentaire des ménages	511.096 €	0,14 %	- €	0,00 %	511.096 €	0,10 %
dont éducation et formation plurisectorielles	98.057 €	0,03 %	- €	0,00 %	98.057 €	0,02 %
Soutien budgétaire	8.742 €	0,00 %	- €	0,00 %	8.742 €	0,00 %
Aide alimentaire développementale/ sécurité alimentaire	16.022.436 €	4,49 %	- €	0,00 %	16.022.436 €	3,17 %
Aide humanitaire	87.624.971 €	24,56 %	- €	0,00 %	87.624.971 €	17,35 %
Intervention d'urgence	79.524.733 €	22,29 %	- €	0,00 %	79.524.733 €	15,75 %
dont assistance matérielle et services d'urgence	60.916.893 €	17,07 %	- €	0,00 %	60.916.893 €	12,06 %
dont services de soins de santé de base dans les situations d'urgence	1.208.180 €	0,34 %	- €	0,00 %	1.208.180 €	0,24 %
dont éducation dans les situations d'urgence	397.560 €	0,11 %	- €	0,00 %	397.560 €	0,08 %
dont aide alimentaire d'urgence	8.818.077 €	2,47 %	- €	0,00 %	8.818.077 €	1,75 %
dont coordination des secours et services de soutien et de protection	8.184.024 €	2,29 %	- €	0,00 %	8.184.024 €	1,62 %
Reconstruction et réhabilitation	2.405.228 €	0,67 %	- €	0,00 %	2.405.228 €	0,48 %
Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	5.695.010 €	1,60 %	- €	0,00 %	5.695.010 €	1,13 %
Frais administratifs des donateurs	23.338.697 €	6,54 %	- €	0,00 %	23.338.697 €	4,62 %
Sensibilisation	4.146.879 €	1,16 %	- €	0,00 %	4.146.879 €	0,82 %
Aide aux réfugiés dans le pays donneur	- €	0,00 %	- €	0,00 %	- €	0,00 %
Non affecté / non spécifié	21.967.485 €	6,16 %	136.649.787 €	92,25 %	158.617.272 €	31,41 %
Total aide bilatérale & multilatérale ventilable par secteur	356.777.754 €	100,00 %	148.132.860 €	100,00 %	504.910.614 €	100,00 %



LE FONDS DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EN 2022

Prévu par la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la Coopération au développement et l'action humanitaire, le Fonds de la Coopération au développement (FCD) est un instrument qui permet au ministère des Affaires étrangères et européennes de mener à bien des programmes et des projets de coopération qui s'étendent sur plusieurs années.

Le budget de l'Etat a alimenté le FCD de 338,12 millions d'euros en 2022 ; s'y ajoutent l'avoir disponible au 1^{er} janvier, à savoir 15,99 millions d'euros, ainsi que les recettes en cours d'exercice (1.043.249,59 euros). Les recettes comptabilisent les remboursements par des ONG et des agences, de fonds non déboursés dans le cadre de projets cofinancés par le ministère. 4,3 millions d'euros ont également transité via le FCD entre la coopération danoise et LuxDev en tant que coopération déléguée.

En 2022, un montant total de 335,06 millions d'euros a été déboursé à charge du FCD. Lux-Development, en tant que principal mandataire dans le cadre de la mise en œuvre des projets et des programmes relevant de la coopération bilatérale gouvernementale, a bénéficié de la majeure partie, à savoir 124 millions d'euros (36,91 %). L'aide humanitaire a été créditée de 86,29 millions d'euros (25,75 %). Suivent les organisations et agences multilatérales (14,70 %) et les organisations non gouvernementales de développement qui ont perçu 42,04 millions d'euros (12,55 %) dans le cadre du cofinancement de leurs projets et programmes et la prise en charge d'une partie de leurs frais administratifs. Le solde a été dédié aux projets mis en œuvre par le ministère directement avec d'autres partenaires (8,90 %) et le volet d'appui aux programmes (1,19 %).

DÉBOURSEMENTS À CHARGE DU FCD EN 2022 PAR RUBRIQUE

	APD	%
Programmes et projets mis en œuvre par Lux-Development	123.672.062,76 €	36,91%
Programmes et projets mis en œuvre par des agences et programmes multilatéraux	49.251.480,11 €	14,70%
Autres programmes et projets bilatéraux	29.821.876,37 €	8,90%
Coopération avec les ONG (accords-cadres, cofinancements et frais administratifs)	42.041.800,91 €	12,55%
Appui aux programmes	3.980.822,61 €	1,19%
Aide humanitaire	86.288.911,79 €	25,75%
Divers	5.000,00 €	0,00%
Total	335.061.954,55 €	100,00%



ÉVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Comme le montre le graphique ci-dessous, l'aide publique au développement luxembourgeoise connut d'abord une croissance lente mais constante.

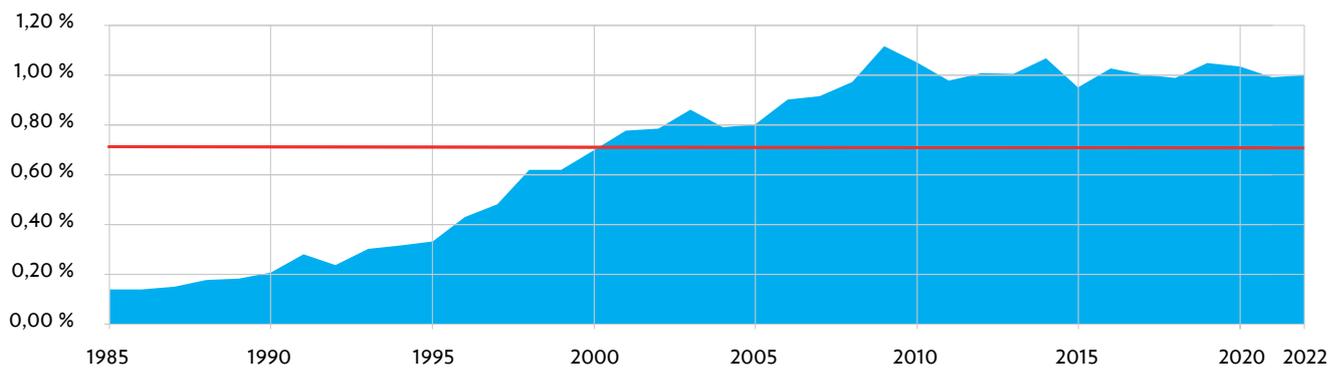
À l'occasion du Sommet de la terre à Rio de Janeiro en juin 1992, le Premier ministre Jacques Santer annonçait la volonté du Luxembourg « d'arriver à 0,7 % du RNB à l'an 2000 ». Cet objectif fut confirmé par la suite et en 1999, lors de la formation du gouvernement, il fut décidé de se fixer comme objectif le taux

de 0,7 % en 2000, puis d'augmenter cette aide « en vue de se rapprocher du 1 % en fin de législature ».

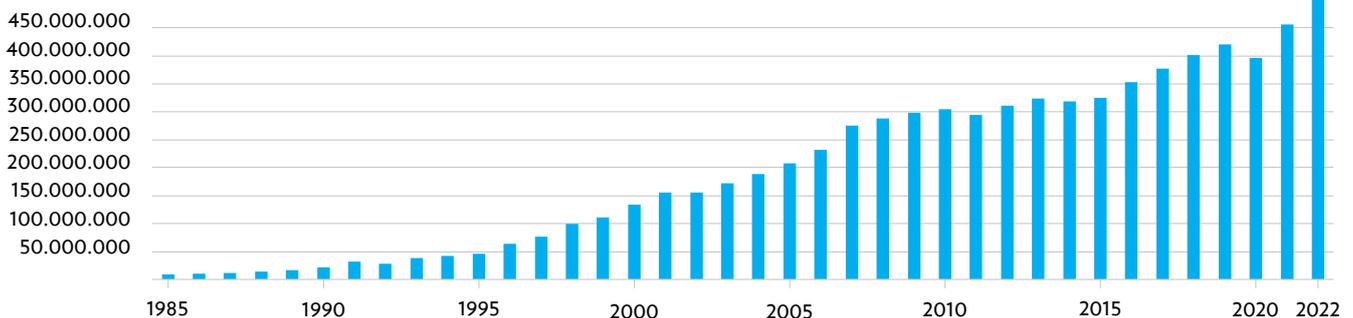
La cible des 0,7 % du RNB fut atteinte comme prévu en 2000 et les années suivantes virent la confirmation de cet engagement, l'APD ne redescendant jamais sous ce seuil. En 2009, l'aide publique luxembourgeoise dépassa pour la première fois le seuil de 1 % du RNB.

Cet objectif est toujours d'actualité même si certaines années le ratio APD/RNB varie légèrement aux alentours du 1 %, conséquence des réévaluations du RNB en cours d'année.

ÉVOLUTION DE L'APD ENTRE 1985 ET 2022 EN VOLUME



ÉVOLUTION DE LA RELATION APD/RNB ENTRE 1985 ET 2022



ÉVOLUTION DEPUIS 1985 DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT PAR RAPPORT AU REVENU NATIONAL BRUT

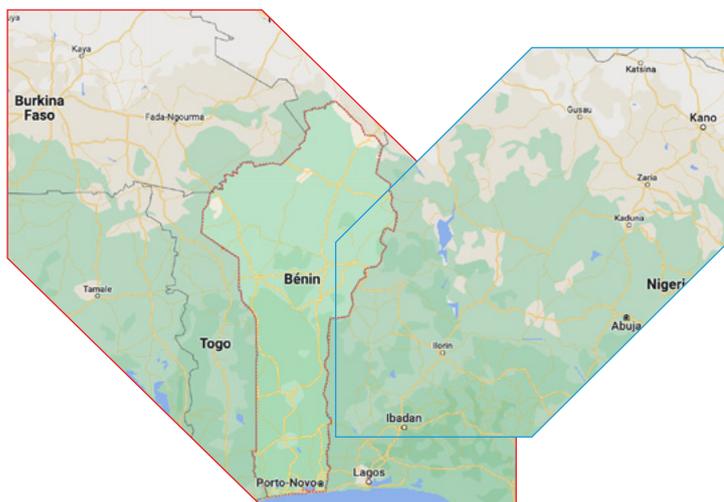
ANNÉE	APD NETTE	RNB	APD EN % DU RNB
1985	9.082.818,75 €	6.536.208.567,70 €	0,14 %
1986	9.672.805,34 €	7.005.669.324,91 €	0,14 %
1987	11.110.587,78 €	7.370.147.174,39 €	0,15 %
1988	14.201.572,14 €	8.058.002.126,93 €	0,18 %
1989	16.566.228,47 €	9.109.318.565,49 €	0,18 %
1990	20.751.910,64 €	10.001.065.942,16 €	0,21 %
1991	31.284.162,83 €	11.146.433.184,02 €	0,28 %
1992	27.739.285,42 €	11.701.516.364,69 €	0,24 %
1993	38.200.392,17 €	12.671.598.095,19 €	0,30 %
1994	41.596.533,46 €	13.252.189.519,56 €	0,31 %
1995	46.113.000,00 €	13.992.800.000,00 €	0,33 %
1996	63.077.000,00 €	14.705.000.000,00 €	0,43 %
1997	75.596.000,00 €	15.803.700.000,00 €	0,48 %
1998	98.829.000,00 €	16.020.300.000,00 €	0,62 %
1999	110.118.000,00 €	17.868.200.000,00 €	0,62 %
2000	133.433.659,00 €	19.170.400.000,00 €	0,70 %
2001	155.128.137,00 €	20.050.300.000,00 €	0,77 %
2002	155.735.183,00 €	19.897.800.000,00 €	0,78 %
2003	171.677.042,00 €	20.027.700.000,00 €	0,86 %
2004	188.981.534,00 €	23.988.000.000,00 €	0,79 %
2005	207.387.692,00 €	26.007.300.000,00 €	0,80 %
2006	231.510.318,00 €	25.800.400.000,00 €	0,90 %
2007	275.135.892,00 €	30.158.600.000,00 €	0,91 %
2008	287.679.785,00 €	29.729.000.000,00 €	0,97 %
2009	297.817.177,00 €	25.126.100.000,00 €	1,11 %
2010	304.031.901,10 €	28.633.700.000,00 €	1,05 %
2011	294.322.548,33 €	30.250.700.000,00 €	0,97 %
2012	310.447.807,61 €	30.927.066.000,00 €	1,00 %
2013	323.037.939,00 €	32.284.000.000,00 €	1,00 %
2014	318.347.926,85 €	29.970.000.000,00 €	1,06 %
2015	324.941.071,12 €	34.352.350.000,00 €	0,95 %
2016	353.143.813,00 €	34.550.000.000,00 €	1,02 %
2017	377.093.413,53 €	37.790.000.000,00 €	1,00 %
2018	401.296.347,29 €	40.767.580.800,10 €	0,98 %
2019	420.797.574,94 €	40.350.000.000,00 €	1,04 %
2020	396.927.971,71 €	38.520.000.000,00 €	1,03 %
2021	456.095.218,06 €	46.170.000.000,00 €	0,99 %
2022	503.867.364,90 €	50.628.760.188,19 €	1,00 %



**LA COOPÉRATION
LUXEMBOURGEOISE
ET SES PARTENAIRES**

AFRIQUE

BÉNIN



L'année 2022 était marquée par l'approfondissement du partenariat de coopération entre le Luxembourg et le Bénin. En février, le ministre Fayot a effectué une visite de travail au Bénin, lors de laquelle il a eu une réunion de travail avec cinq ministres béninois pour s'échanger sur le potentiel de coopération dans le cadre de l'actuel Plan d'action gouvernemental béninois (2022-2026). Il a également eu une entrevue avec Aurélien Agbénonci, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, qui s'est conclue

avec la signature d'une Lettre d'entente qui marque le lancement formel de la coopération bilatérale entre les deux pays. Les interventions de la Coopération luxembourgeoise au Bénin s'aligneront sur les priorités de développement du pays et viseront notamment à promouvoir l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes, l'inclusion financière, le développement digital et numérique, une croissance durable et inclusive ainsi que la gouvernance inclusive. En mai 2022, une délégation de la Coopération luxembourgeoise, composée de représentants de la Direction de la coopération et de l'action humanitaire, de l'agence Lux-Development et de l'ONG ADA s'est rendue au Bénin afin d'approfondir des opportunités de partenariat concrets dans les domaines prioritaires retenus.

Le 19 décembre 2022, Romuald Wadagni, ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances de la République du Bénin, et Aurélien Agbénonci, ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération de la République du Bénin, ont effectué une visite de travail au Luxembourg. À l'issue d'une entrevue bilatérale avec les deux ministres béninois, les ministres Fayot et Agbénonci ont procédé à la signature d'un accord général de coopération entre le Luxembourg et la République du Bénin.

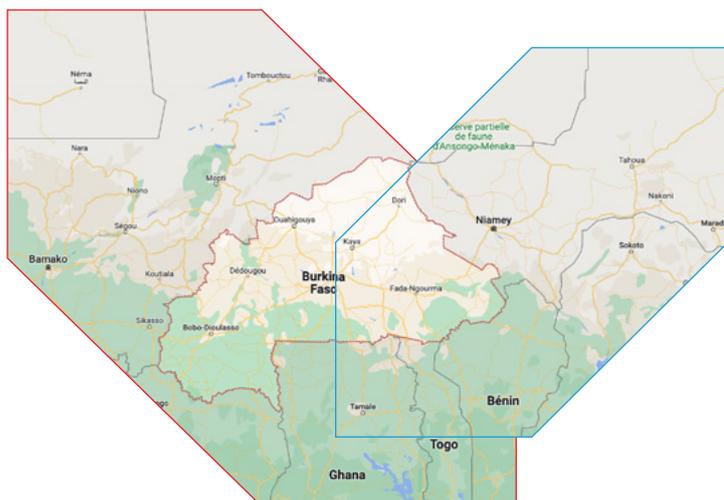


Bénin. Repiquage de tomates au sein d'un C.E.P. sur les tests variétaux de tomates pour combattre le flétrissement bactérien à Grand-Popo. © Enabel

En 2022, le Luxembourg a contribué à deux programmes bilatéraux existants au Bénin, en alignement avec l'actuel programme d'actions du gouvernement et pour une enveloppe totale de six millions d'euros. Le premier programme constitue un soutien à la mise en place de 30 lycées agricoles via une contribution à hauteur de 3 millions d'euros, mis en œuvre par l'Agence française de développement. L'appui de la Coopération luxembourgeoise permettra d'opérationnaliser un dispositif intégré d'orientation-formation-insertion et de conseil agricole orienté vers l'emploi agricole et rural pour les jeunes. Le second programme consiste en un appui à la transition agroécologique et des systèmes alimentaires durables dans la réserve de biosphère du Mono via une contribution à hauteur de 3 millions d'euros, mis en œuvre par Enabel pour la Délégation de l'Union européenne dans le cadre d'une approche *Team Europe Initiative*. L'objectif du programme est de contribuer au développement territorial inclusif, durable et résilient au changement climatique de la réserve de biosphère du Mono et de l'aire marine protégée de Avlékété-Bouche du Roy, dans le sud du Bénin à la frontière du Togo.

Sur le plan multilatéral, la Coopération luxembourgeoise contribue au projet pour « l'autonomisation des jeunes pour l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs », dont l'accord a été signé avec le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) fin 2022, en vue d'une mise en œuvre pour la période de 2023 à 2025. Ce projet dans le secteur de la politique en matière de population, santé et fertilité dispose d'une enveloppe de 4,75 millions d'euros et sera mis en œuvre par le FNUAP avec un appui technique du Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF).

BURKINA FASO



Les relations de coopération au développement entre le Burkina Faso et le Grand-Duché remontent à 1996, lorsque le Burkina Faso a accédé au statut de pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise. Dans l'objectif de cimenter ces liens, les deux pays ont signé, le 27 octobre 1999, un premier accord-cadre de coopération auquel ont succédé les signatures de trois Programmes Indicatifs de Coopération (PIC) depuis 2003.

En 2022, les relations de coopération au développement sont encadrées par le PIC III (2017-2022), signé le 21 novembre 2016 entre les deux gouvernements pour une durée initiale de 5 ans. Le PIC III a bénéficié d'une prolongation d'un an en 2021, ce qui a amené sa durée à 6 ans. Le PIC III a formellement pris fin

le 31 décembre 2022. La signature et l'entrée en vigueur du PIC IV, couvrant la période 2023-2027 et initialement prévue pour le 7 février 2022, ont dû être suspendues en raison du coup d'État du 24 janvier 2022. Les besoins en soutien de la population restent pourtant énormes. Ainsi, en étroite coordination avec les partenaires européens et burkinabè, la Coopération luxembourgeoise a continué son engagement en 2022. Ni le budget pour les activités des ONG, ni celui des programmes multilatéraux et bilatéraux n'ont été réduits. Cependant, le Luxembourg a pris la décision qu'un certain nombre d'activités seraient mises en œuvre directement par LuxDev et non plus par le biais de fonds centraux gérés par le gouvernement burkinabè.

Tenant compte des résultats issus des négociations entre les autorités de transition burkinabè et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en particulier en ce qui concerne la durée de la transition de 24 mois à compter du 1^{er} juillet 2022, le Luxembourg a adopté de manière unilatérale en juillet 2022 une stratégie de transition couvrant les années 2023 et 2024 afin d'assurer la continuité, en l'absence d'un PIC applicable, des appuis du Luxembourg au développement durable du Burkina Faso. La stratégie de transition se base sur la vision véhiculée par l'initial PIC IV ainsi que les plans nationaux de développement des autorités burkinabè. Pour la période 2023-2024, une enveloppe totale (bilatérale, multilatérale, ONG, humanitaire) de 59 millions d'euros est prévue. Pour l'année 2025,

Visite d'une pépinière à Koudougou



une enveloppe de 17 millions d'euros est prévue afin de permettre une continuation des interventions bilatérales en attendant la finalisation d'un nouveau PIC avec le prochain gouvernement burkinabè démocratiquement légitimé.

Sur le plan bilatéral, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi, en 2022, la mise en œuvre des programmes bilatéraux du PIC III, en s'adaptant au nouvel contexte institutionnel et sécuritaire. En même temps, la Coopération luxembourgeoise a procédé à la prolongation, jusqu'en 2025, de deux programmes bilatéraux qui venaient initialement à échéance en fin 2022, à savoir le « Programme d'appui à la gestion durable des ressources forestières » ainsi que le « Programme d'appui pour la mise en œuvre du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation », pour une enveloppe additionnelle de 34 millions d'euros. Dans le cadre du programme dans le secteur environnemental, la gestion durable des ressources forestières restera une priorité du programme, à laquelle s'ajouteront un accent accru sur l'amélioration de la gouvernance environnementale et du développement durable, la transition du Burkina Faso vers une économie verte et inclusive, ainsi que l'appui à la coordination et au pilotage sectoriel de l'environnement. En ce qui concerne le programme dans le secteur éducatif, les activités se concentreront sur l'éducation en situation d'urgence en tenant compte de l'évolution du contexte sécuritaire, la qualité du secteur de l'éducation en renforçant la prise en compte de l'éducation environnementale en milieu scolaire, ainsi que la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation.

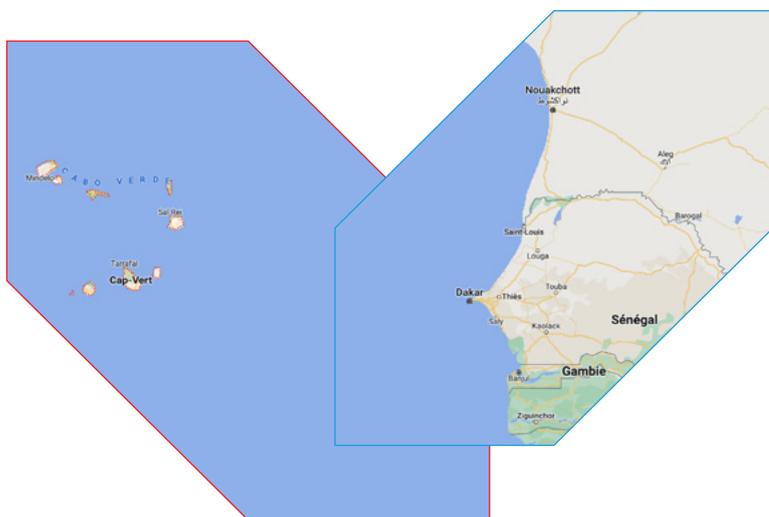
Finalement, en 2022, 13 ONG luxembourgeoises étaient actives au Burkina Faso et ont poursuivi la mise en œuvre de leurs projets via leurs partenaires locaux, malgré le contexte de crise politique et sécuritaire.

Suite à l'évolution de la situation sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso, le Luxembourg continue d'augmenter considérablement son soutien dans le domaine de l'aide humanitaire. En 2022, le Luxembourg a contribué à hauteur de 7.671.085,85 euros à des projets et programmes d'urgence et de « nexus ». Ainsi, le Luxembourg a soutenu le Programme alimentaire mondial, le Comité international de la Croix-Rouge, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ainsi que plusieurs ONG humanitaires. De plus, des partenariats sont activement recherchés entre les programmes mis en œuvre de manière bilatérale par l'agence Lux-Development et les acteurs humanitaires appuyés par le Luxembourg.

Afin de réagir à la crise alimentaire et nutritionnelle internationale, le Luxembourg soutient trois interventions au Burkina Faso, pour une enveloppe totale de 4 millions d'euros. Deux interventions ont été mises en œuvre par l'ONG allemande *Welthungerhilfe* pour des enveloppes respectives d'un million d'euros, avec l'objectif d'assurer l'accès immédiat, sûr et adéquat à la nourriture des populations les plus vulnérables en couvrant les besoins alimentaires des nouveaux déplacés de la région du Centre-Nord et du Centre-Est pendant la période de soudure et en fournissant un apport en aide d'urgence adéquate pour les ménages nouvellement déplacés, soit à travers une fourniture de vivres, soit par des transferts d'argent. La troisième intervention concerne une contribution à hauteur de 2 millions d'euros pour un soutien au « Projet d'Appui à l'Alimentation Scolaire » dans le Centre-Nord mis en œuvre par l'ONG *Catholic Relief Services*.

AFRIQUE

CABO VERDE



La République du Cabo Verde et le Grand-Duché entretiennent des relations de longue date, ancrées principalement dans les liens de coopération au développement et ponctuées par une quinzaine de visites de haut niveau, notamment la visite au Cabo Verde de Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri, en mars 2015. Engagé depuis 1993 dans ce pays partenaire, le Luxembourg figure aujourd'hui parmi les principaux bailleurs de l'archipel, puisqu'après son accession en 2008 à la catégorie des pays à revenu intermédiaire, les donateurs se sont entre-temps, pour la plupart, retirés.

À cause de la crise sanitaire, les programmes du quatrième Programme indicatif de Coopération (PIC), qui devaient se clôturer fin 2020, ont été prolongées pour une année additionnelle. Les protocoles d'accord des programmes du nouveau PIC « Développement – Climat – Energie » (PIC DCE, 2021-2025) ont été signés lors de la 21^{ème} Commission de partenariat, qui s'est tenue en janvier 2022 à Luxembourg en présence de six ministres des deux pays, y compris le ministre Fayot, la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Carole Dieschbourg, ainsi que le ministre de l'Energie et de l'Aménagement du territoire, Claude Turmes. Le PIC DCE marque la première occasion de la mise en œuvre d'une approche pangouvernementale de la Coopération luxembourgeoise, qui vise le renforcement de l'impact des investissements publics dans le développement durable, intégrant l'ensemble des acteurs et sources de financement luxembourgeois susceptibles d'y contribuer, afin d'améliorer la cohérence et les synergies entre les actions de développement. Les programmes seront à la fois financés par le Fonds de la coopération au développement et le Fonds climat et énergie, pour un budget indicatif total de 84 millions d'euros.

En 2022, l'institut national des statistiques du Cabo Verde (INE) a commencé à préparer la mise en œuvre de la quatrième enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages, qui sera cofinancée par le gouvernement du Cabo Verde en colla-



Unité de désalinisation de Ponta Preta sur l'île de Maio au Cabo Verde

laboration avec la Banque mondiale, les Nations Unies et la Coopération luxembourgeoise. La mise à jour des données recueillies servira à l'amélioration des politiques de réduction de pauvreté, telle comme la protection sociale. L'enquête fournira également les données importantes pour le suivi du PIC DCE. La Coopération luxembourgeoise a également décidé en 2022 de soutenir la création de ce système afin de permettre aux collaborateurs du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration régionale (MNECIR) de disposer dans un seul environnement de tous les outils nécessaires à l'exécution de leurs tâches quotidiennes. Alors que les bénéficiaires directs du projet sont principalement les agents du MNECIR, les partenaires internationaux de développement et les organisations de la société civile profitent également de ce nouveau système.

En 2022, cinq ONG luxembourgeoises intervenaient au Cabo Verde sur financement du MAEE : *Beeteburg Hëlleft* (éducation de base), ECPAT Luxembourg (violence basée sur le genre), OGBL Solidarité Syndicale (formation syndicale), Athenée Action Humanitaire (éducation et promotion des énergies renouvelables), et *Guiden an Scouten fir eng Welt* (éducation et formation professionnelle).

Dans le cadre de la « situation d'urgence économique et sociale des suites de la guerre en Ukraine » déclarée le 20 juin 2022 par le gouvernement du Cabo Verde, la Coopération luxembourgeoise s'est engagée à financer les mesures de « sécurité alimentaire », à travers un appui au programme de cantines scolaires. Ce programme permet de fournir avec l'appui du Luxembourg quotidiennement des repas chauds servis dans l'ensemble des écoles publiques du pays jusqu'au début de l'année académique 2024/2025.

AFRIQUE

MALI



Les relations de coopération au développement entre le Luxembourg et le Mali ont débuté en 1998 avec la signature d'un accord général de coopération, avant que le Mali ne devienne pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise en 1999.

En raison de la situation humanitaire préoccupante et afin d'assurer la continuité de l'engagement de longue date du Luxembourg au Mali, le Luxembourg a prolongé en 2022 sa stratégie de transition existante afin de continuer à offrir des perspectives à la population. Avec l'élection présidentielle prévue pour mars 2024 et la perspective d'un retour à l'ordre constitutionnel,

une extension de la stratégie de transition, couvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024, a été accordée en août 2022. Cette extension prévoit la prolongation des programmes bilatéraux dans les domaines de la formation et de l'insertion professionnelle, du développement rural et de la sécurité alimentaire ainsi que du renforcement de la résilience des communautés rurales.

Le programme de développement rural intervient principalement sur les filières porteuses du riz, du fonio et du sésame en augmentant leur productivité, leur durabilité et leur rentabilité, afin de renforcer durablement les sources de revenus et la sécurité alimentaire des populations. En matière de formation et d'insertion professionnelle, la Coopération luxembourgeoise vise à élargir l'offre d'une formation professionnelle de qualité pour permettre surtout aux jeunes et aux femmes d'acquérir les compétences adaptées au marché de l'emploi et de favoriser ainsi leur accès à des activités génératrices de revenus. En total, 2148 jeunes issus des exploitations agricoles familiales ont été identifiés et constituent la cible prioritaire à conseiller par les structures d'accompagnement à l'insertion.

Le programme d'appui dans les filières agro-pastorales dans les régions de Ségou et de Sikasso, financé conjointement avec la Suisse à hauteur de 16 millions



Apprentissage en menuiserie à Ségou

d'euros, vise à contribuer à l'augmentation du revenu des exploitations familiales agro-pastorales actives dans les filières du lait local et de la pomme de terre, en améliorant la productivité et l'employabilité dans ces filières, et en réunissant des acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile.

Dans le cadre de la coopération multilatérale, le Luxembourg soutient le programme « Entrepreneuriat jeunesse Mali » mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (2021-2023, 2,25 millions d'euros) qui vise à former 10.000 jeunes dans l'entrepreneuriat et à les soutenir dans la mise en place de leurs entreprises. La mise en œuvre du programme d'appui aux réformes et aux élections au Mali (2021-2023, 200.000 euros) du PNUD s'est poursuivie en 2022.

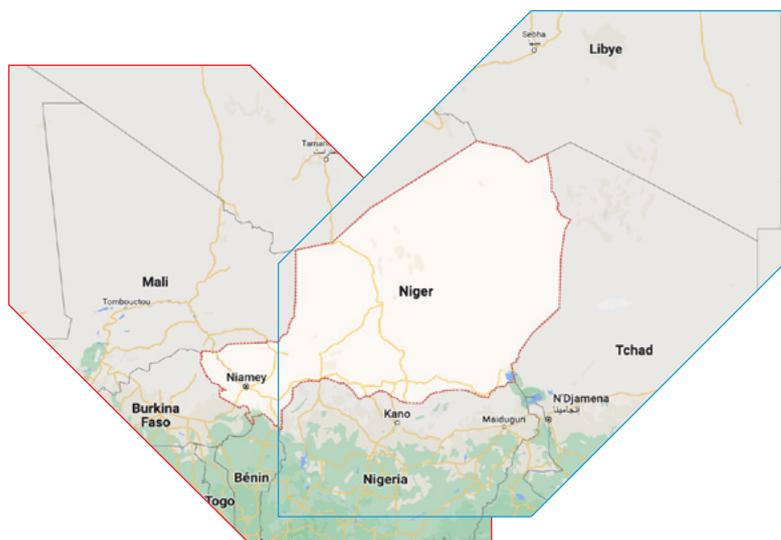
Face aux besoins humanitaires croissants au Mali, le Luxembourg a contribué 3.571.215 euros aux efforts humanitaires de ses partenaires au sein du pays en 2022, notamment en ayant fourni un appui aux opérations humanitaires du CICR au Mali, aux programmes « *School Feeding* » et « *UN Humanitarian Air Service* » (UNHAS) du Programme alimentaire mondial (PAM) ainsi qu'aux opérations de Médecins du Monde Belgique au Mali.

Finalement, six ONG luxembourgeoises (Caritas, Croix-Rouge luxembourgeoise, *Fondation Bridderlech Deelen*, Fondation Raoul Follereau, Handicap International, SOS Faim) ont mené des projets en 2022 au Mali dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation et de la formation professionnelle, du développement rural et agricole, ainsi que de l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

L'instabilité politique et la détérioration de la situation sécuritaire, surtout dans le nord du pays, ont aggravé une situation humanitaire déjà très difficile. Au Mali, tout comme au Niger, au Burkina Faso, au Sénégal et au Cabo Verde, le Luxembourg a également mis à disposition en 2022 des moyens supplémentaires pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Il a été décidé de contribuer au Projet d'Appui à l'Alimentation Scolaire (PAAS) mis en œuvre par le PAM (3 millions d'euros) ainsi qu'à deux projets existants mis en place par Caritas Luxembourg en collaboration avec Caritas Suisse, ayant pour objectif principal le renforcement de l'assistance alimentaire des populations les plus vulnérables à risque d'insécurité alimentaire (500.000 euros).

AFRIQUE

NIGER



Les relations de coopération entre le Niger et le Luxembourg remontent à 1989 et se sont consolidées au fil des années : le Niger est devenu un pays prioritaire de la Coopération luxembourgeoise en 1996 et les deux pays ont signé un Accord général de coopération en 1999, substitué par un second accord en 2002 prévoyant notamment la tenue annuelle d'une Commission de Partenariat, qui constitue un espace privilégié de dialogue entre les deux pays et permet de dresser un état des lieux de la mise en œuvre des interventions liées à la coopération au développement. Depuis, l'Aide publique au développement (APD) luxembourgeoise n'a cessé d'augmenter : de 2,2 millions d'euros en 1999 à 36 millions d'euros en 2022. L'APD luxembourgeoise inclut les programmes de coopération bilatérale, de coopération multilatérale, l'appui aux ONG ainsi que l'action humanitaire.

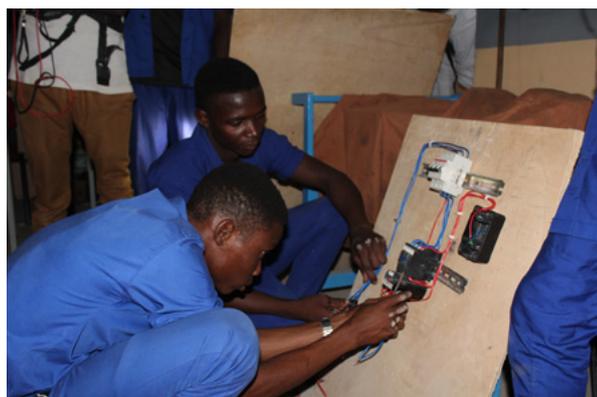
L'année 2022 était marquée par le démarrage des programmes du 4^e Programme indicatif de coopération (PIC IV), signé en mai 2021 lors de la visite de Mohamed Bazoum, Président du Niger, au Luxembourg. Le PIC IV couvre la période 2022 – 2026 avec une enveloppe indicative initiale de 144,5 millions d'euros (déjà majorée à plus de 150 MEUR depuis sa signature). Il définit trois domaines d'intervention prioritaires : la fourniture et l'accès inclusif aux services sociaux de base tels que l'eau, l'assainissement,

l'habitat et la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; le renforcement des capacités des Nigériennes et des Nigériens à travers des appuis à l'éducation, à la formation technique et professionnelle, à l'autonomisation des adolescentes et l'insertion socioéconomique ; le renforcement de la gouvernance, en particulier en apportant des appuis aux capacités des administrations publiques afin de les mettre en mesure de fournir les services sociaux de base nécessaires, la gestion des finances publiques et la finance inclusive.

Dans le cadre du démarrage des nouveaux programmes du PIC IV, le ministre Fayot s'est rendu en visite de travail au Niger du 8 au 9 février 2022, où il a rencontré Hassoumi Massoudou, ministre d'État et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, et Dr Ahmat Jidoud, ministre des Finances du Niger. Les ministres Fayot et Massoudou ont signé le premier programme du PIC IV, le « Projet d'appui au développement de l'inclusion financière et durable au Niger », dont la mise en œuvre est faite par ADA Microfinance, ONG luxembourgeoise spécialisée en microfinance, de concert avec l'agence Lux-Development. Il s'agit du plus important programme dans le domaine de la finance inclusive dans un pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise, avec une enveloppe budgétaire de 15 millions d'euros. Lors de la visite, le ministre Fayot a par ailleurs été reçu par Mohamed Bazoum, président de la République du Niger, ainsi que par Ouhoumoudou Mahamadou, Premier ministre du Niger.

Lors de la 14^e Commission de partenariat avec le Niger, qui s'est tenue en date du 11 juillet 2022, les ministres Fayot et Massoudou ont procédé à la signature des quatre programmes bilatéraux suivants, mis

Programme d'appui au développement de l'emploi et l'employabilité des jeunes et des femmes dans les régions de Dosso, Niamey et Zinder



en œuvre par l'agence Lux-Development : le « Programme eau et assainissement », le « Programme d'appui au Fonds commun sectoriel éducation », le « Programme d'appui à la gestion des finances publiques » et le « Programme d'appui au développement de l'emploi et l'employabilité des jeunes et des femmes dans les régions de Dosso, Niamey et Zinder ». Afin d'atténuer les chocs aléatoires sur la production de denrées alimentaires et de contribuer à la prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le Luxembourg a formalisé, en octobre 2022, son appui financier au « Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNPGCA) », dispositif multi-bailleurs créé par le Premier ministre et placé sous son autorité, afin d'appuyer le gouvernement du Niger pour faire face aux crises alimentaires qui frappent le pays de manière récurrente. Pour la période de l'actuel PIC (2022-2026), la Coopération luxembourgeoise fera une contribution à hauteur de 6 millions d'euros.

Suite à l'invitation par le président de la République du Niger, Mohamed Bazoum, le Premier ministre Bettel, et le ministre Fayot, se sont rendus en visite officielle en République du Niger les 5 et 6 juin 2022. A Niamey, Xavier Bettel et Franz Fayot ont été reçus en audience par Mohamed Bazoum. Accompagnés du Premier ministre nigérien, Ouhoumoudou Mahamadou, les ministres se sont rendus à Ouallam pour visiter un centre de regroupement accueillant un total de 1950 ménages déplacés, retournés, réfugiés et hôtes. Le projet est mis en place et appuyé par l'Aide Internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Croix-Rouge nigérienne et la Croix-Rouge danoise et vise à améliorer les conditions d'habitat humanitaire des populations les plus vulnérables affectées par des conflits armés et des catastrophes naturelles, notamment en fournissant des abris, des latrines et des kits d'hygiène. Xavier Bettel et Franz Fayot se sont aussi rendus dans le village de Simiri pour visiter un système de distribution d'eau potable. Ce projet a été mis en œuvre par le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Niger à travers le mécanisme commun de financement, un instrument financier innovant mis en place sous impulsion du Luxembourg, qui a assumé le chef de file dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger de 2016 à 2022. Ce mécanisme a entre autres permis l'installation de panneaux solaires comme source d'énergie ainsi que la mise en place d'une pompe plus puissante afin d'augmenter la production et l'accès à l'eau potable dans la commune.

Dans le cadre du PIC IV, la Coopération luxembourgeoise appuie deux programmes multilatéraux au Niger. Ancré au ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, le programme de « Renforcement des droits et de la santé des adolescentes de 10 à 15 ans et autonomisation des filles au Niger » (projet « Illimin »), doté d'un budget de 7 millions d'euros, est mis en œuvre par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) (2022 – 2026). A ce jour, l'initiative Illimin a connu six cycles consécutifs et a permis de mettre en place dans les communautés rurales et urbaines de toutes les régions du Niger 1 580 espaces sûrs et de toucher près de 152 000 adolescentes bénéficiaires. De plus, le Luxembourg soutien depuis décembre 2022 le projet « Briser les barrières à l'éducation des filles au Niger » mis en œuvre par le Programme alimentaire mondial (PAM), qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative conjointe « Breaking Barriers to Girls Education », mise en œuvre par le PAM, le FNUAP et l'UNICEF. Doté d'un budget de 5 millions d'euros et couvrant la période 2022-2025, le projet vise à surmonter les obstacles liés à l'éducation des filles grâce à un programme d'alimentation scolaire élargi intégrant des actions multisectorielles pour la promotion de l'éducation de la jeune fille.

Actuellement, sept ONG de développement luxembourgeoises mettent en œuvre des activités au Niger dans les secteurs agricoles (développement agricole, production agricole, services financiers agricoles), la politique de la gestion administrative, la formation du personnel de santé, l'assainissement, la nutrition de base, l'éducation sanitaire, l'aide plurisectorielle pour les services sociaux de base, les intermédiaires financiers dans le secteur formel et informel, l'éducation, les équipements scolaires, et la formation professionnelle. Par ailleurs, elles mènent des projets régionaux dans le secteur des coopératives agricoles, des services sociaux et de la prévention des catastrophes et préparation à leur survenue. En janvier 2022, le budget total multi-annuel de la part du MAEE des accords-cadres avec ces ONG est de 9 612 759 euros pour la période 2018-2026. Le taux de cofinancement du MAEE est de 80 %.

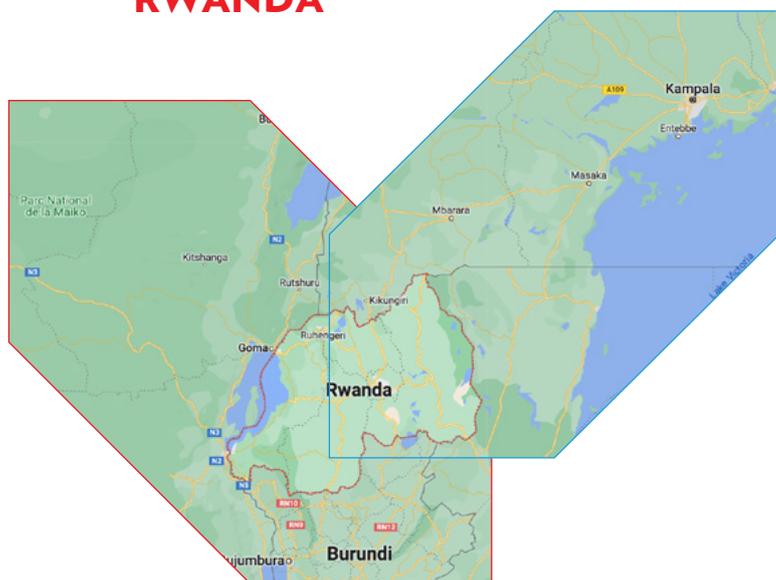
Le pays est confronté à une urgence humanitaire complexe où la violence et l'insécurité continues ont été aggravées par la pauvreté endémique, la pression démographique et les chocs climatiques. Les conflits armés au Burkina Faso, au Mali et au Nigéria voisins continuent d'aggraver l'instabilité et les déplacements dans les zones frontalières et les effets de contagion se font fortement sentir dans les régions transfrontalières du Niger. Au vu des besoins humanitaires croissants au Niger, le soutien financier aux opérations

humanitaires a considérablement augmenté au cours des dernières années, pour atteindre 8 728 913 d'euros en 2022 (par rapport à 2 300 000 d'euros en 2018, 2 600 000 d'euros en 2019, 4 021 390 d'euros en 2020 et 4 448 930 d'euros en 2021). L'assistance humanitaire au Niger est notamment mise en œuvre par des financements au Comité International de la Croix-Rouge (CICR), au Programme Alimentaire Mondial (PAM) et à l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), ainsi qu'aux ONG humanitaires. Les Cadres de partenariat stratégique (CPS) signés pour la période 2022 à 2025 avec le CICR, le PAM et l'UNHCR, reflètent la nécessité de soutenir davantage et à plus long terme les efforts de nos partenaires humanitaires au Niger. Un projet de pilotage pluriannuel a été lancé en 2021 ensemble avec la Croix-Rouge luxembourgeoise, qui permettra notamment la mise en place d'un centre logistique de la Croix-Rouge nigérienne à Niamey.

Afin de réagir à la crise alimentaire et nutritionnelle internationale, le Luxembourg soutiendra le Niger à travers un appui au Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA), afin d'appuyer le gouvernement du Niger pour faire face aux crises alimentaires qui frappent le pays de manière récurrente. La Coopération luxembourgeoise a accordé une contribution luxembourgeoise supplémentaire au DNP-GCA à hauteur de 3 millions d'euros, pour contribuer au « Plan de soutien aux populations vulnérables 2022 » du DNP-GCA, et plus précisément pour fournir de l'assistance aux sinistrés des inondations en produit alimentaires et non alimentaires et pour des actions de relèvement sous forme de cash for work et reconstitution du cheptel. En plus de l'appui financier, la Coopération luxembourgeoise fournira également, à travers l'agence Lux-Development, un appui structurant permettant au fonds commun du DNP-GCA d'améliorer la gestion comptable, financière et administrative et d'améliorer leur alignement aux réformes de l'UEMOA en matière de gestion des finances publiques.

AFRIQUE

RWANDA



Au Rwanda, deux missions d'identification en mars et en septembre 2022 ont permis d'identifier les secteurs d'interventions prioritaires pour le renouvellement de la coopération au développement avec ce pays de l'Afrique de l'ouest. Ainsi, la Coopération luxembourgeoise s'investirait avant tout dans les secteurs de la formation professionnelle et technique, de la finance inclusive et innovante et de l'environnement et du développement durable. En outre, les droits humains et l'égalité des genres seront appréhendés en tant que priorités transversales.

Lors de la visite du Premier ministre et du ministre Fayot en juin 2022 au Rwanda, le ministre Fayot avait deux réunions avec ses homologues rwandais en charge de la coopération internationale, à savoir le ministre de la Finance et de la Planification économique ainsi que le ministre des Affaires étrangères. Les rencontres ont notamment permis d'aborder le renouvellement de la coopération entre nos deux pays, parmi d'autres sujets. En outre, le Premier ministre et le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire étaient invités à participer à un dîner présidentiel, lors duquel ils ont fait part de leurs préoccupations quant au respect des droits humains au Rwanda.

Deux coopérations déléguées avec Enabel et l'Agence française de développement (AFD) ont été conclues en 2022. Ainsi, la Coopération luxembourgeoise co-finance le projet KHIWAZA (« *Feeding the cities* »), ensemble avec l'Union européenne, qui est mis en œuvre par l'agence belge de coopération, Enabel, et constitue donc une démonstration de l'ap-

proche « Equipe Europe ». Le projet vise le renforcement des chaînes de valeurs de l'horticulture et de l'aquaculture au Rwanda. Il contribue ainsi à la transition du Rwanda vers une agriculture plus durable, au sens large du terme. En effet, la population du Rwanda est largement dépendante de l'agriculture de subsistance, environ 65% des ménages pratiquent de l'agriculture. Or, alors que le secteur agricole présente un pilier important de l'économie rwandaise, il reste aussi un secteur très peu productif et à faible revenu. Afin de soutenir le Rwanda dans sa quête pour un secteur agricole qui puisse nourrir le pays (le Rwanda étant toujours largement dépendant d'importations pour assurer la sécurité alimentaire dans le pays), le projet cherche à renforcer les chaînes de valeurs susmentionnées par le renforcement des capacités et en introduisant des méthodes d'agriculture plus durables, ainsi que par un accès amélioré aux financements pour les petits agriculteurs. A cette fin, Enabel a sollicité l'expertise de l'ONG luxembourgeoise ADA. En outre, les capacités d'organisation des petites coopératives agricoles au Rwanda devraient être renforcées pour améliorer la commercialisation des petits agriculteurs (« *smallholder farmers* »). Le projet est en outre directement liée à l'Initiative « Equipe Europe » sur la construction d'un marché de gros à Kigali où les petits agriculteurs pourraient écouler leur production. La contribution financière luxembourgeoise s'élève à 5,5 millions d'euros.

Avec l'AFD, la Coopération luxembourgeoise cofinance le projet AFTER II, mis en œuvre par l'AFD et Expertise France. La contribution luxembourgeoise s'élève à 6 millions d'euros. Le projet AFTER II vise à contribuer à l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans la formation professionnelle et technique (FPT) afin d'offrir aux jeunes une formation de qualité adaptée aux exigences actuelles du marché du travail. Les sites bénéficiaires du projet sont les centres de FPT Karongi et Muhororo dans le district de Karongi, et les centres de FPT Kitabi et Cyanika dans le district de Nyamagabe. Le projet permettra aux quatre institutions bénéficiaires d'augmenter leur capacité d'accueil et d'offrir de meilleures conditions de vie et d'étude sur le campus grâce à la construction et à l'équipement de salles de classe, de laboratoires et d'ateliers, de dortoirs, de cantines, d'infirmières, d'espaces récréatifs, d'un centre de développement de la petite enfance et d'installa-

tions sportives, et d'aider les écoles supérieures de technologie à devenir des centres d'excellence. Les bâtiments combineront à la fois l'efficacité énergétique et la performance environnementale et devront répondre au changement climatique en ayant une empreinte carbone réduite lors de la fabrication, de l'utilisation et de l'élimination.

En outre, l'élaboration d'une feuille de route qui devra servir de base pour l'élaboration d'un futur projet dans le domaine de la finance inclusive et innovante

a été lancée avec le recrutement d'un expert interne par LuxDev en août 2022. La feuille de route finale est attendue pour mars 2023.

Depuis septembre 2022, LuxDev est représenté au Rwanda par un représentant résident.

AFRIQUE

SÉNÉGAL



Le Sénégal reste, malgré l'instabilité croissante dans la région du Sahel, un partenaire fiable avec lequel le Luxembourg entretient un partenariat de coopération privilégié de près de 30 ans. L'année 2022 a vu des progrès dans la mise en œuvre des programmes du quatrième Programme indicatif de Coopération (PIC IV, 2018-2023) entre le Luxembourg et le Sénégal qui quant à lui cible prioritairement deux secteurs : i) le secteur de la santé, dont spécifiquement le renforcement des services d'assistance médicale d'urgences (SAMU), la lutte contre les maladies non transmissibles et le renforcement de l'accès à la couverture

maladie universelle, et ii) le secteur de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes, avec un accent particulier sur l'amélioration de l'accès et de l'offre des formations ainsi que sur le renforcement des capacités des acteurs étatiques. Le Luxembourg a continué d'assurer son mandat en tant que chef de file du sous-groupe Formation professionnelle technique et insertion jusqu'en juin 2022. Afin de combler certains retards dans la mise en œuvre causés par la pandémie Covid-19, le PIC IV a été prolongé d'une année jusqu'à fin 2023 tout en augmentant également l'engagement financier de 13,3 millions d'euros, pour atteindre dès lors une enveloppe totale près de 85 millions d'euros.

Dans le secteur de la santé, l'année 2022 était marquée entre autres par la mise à disposition d'équipements dans les services de réanimation et des urgences, l'opérationnalisation du centre de formation par simulation médicale en gestes et soins d'urgence à Dakar inauguré en 2021, la sensibilisation de la population aux maladies non transmissibles (e.g. maladies cardio-vasculaires, diabète de type 2), la professionnalisation des trois mutuelles de santé dans la zone du centre, ainsi que la validation du Plan stratégique de gestion des urgences 2022-2026 et du Plan stratégique de développement de l'Agence Couverture Maladie Universelle 2022-2026.



Au Sénégal, les jeunes du bassin arachidier sont formés pour mieux gérer leurs exploitations

Au niveau de la formation professionnelle, le programme a permis le développement de l'accès et l'amélioration de la qualité des offres de formations, l'accompagnement à l'insertion au travail de 1692 jeunes, l'autonomisation et le renforcement de capacités des centres de formation professionnelle et des lycées, la formation qualifiante de courte durée (i.e., 3 à 9 mois) de 4300 jeunes ou encore le déploiement de neuf unités mobiles de formation dans lesquelles 2600 jeunes ont été formés.

Une revue à mi-parcours du PIC IV entre le Sénégal et le Luxembourg a été effectuée par le Luxembourg au premier semestre de l'année 2022. Les résultats de cette revue ne mettent pas seulement en exergue le niveau de maturité de la coopération entre les deux pays, mais ils permettent également d'alimenter les réflexions autour du prochain cycle de programmation, le PIC V, dont les interventions seront mises en œuvre dès 2024. Le processus d'identification de ce nouveau PIC, mené par l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar en étroite collaboration avec les autorités sénégalaises, a été initié à l'occasion d'un atelier de lancement qui s'est tenu le 6 décembre 2022 à Dakar. L'ambition pour les années à venir consistera à consolider nos relations en matière de coopération au développement à travers le PIC V, en poursuivant notre engagement dans les secteurs de la santé, ainsi que dans le secteur de la formation professionnelle et technique. Le Luxembourg envisage de se positionner dans un troisième secteur, celui de l'eau et l'assainissement, ce qui permettra d'intégrer davantage les considérations environnementales dans le prochain PIC.

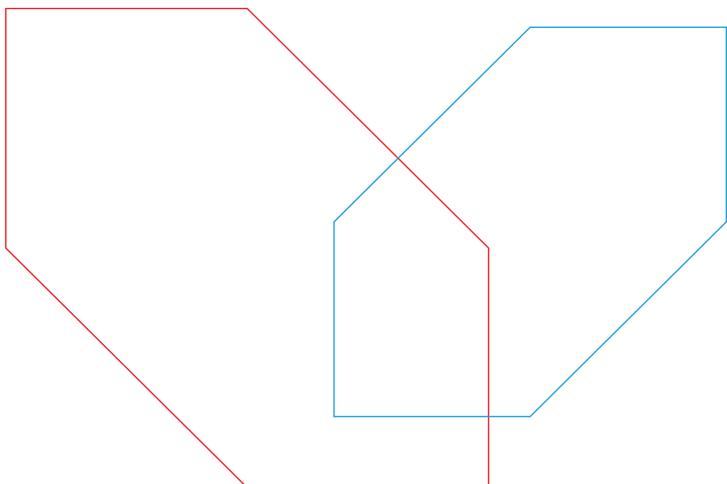
Le Luxembourg a continué à soutenir le Sénégal dans la lutte contre la pandémie Covid-19 à travers un nouvel appui à l'Institut Pasteur de Dakar pour un budget total à hauteur de 1,2 millions d'euros et couvrant trois actions distinctes : (i) déploiement de 360.000 tests de diagnostic rapide au sein du système de surveillance sénégalais et ouest-africain, (ii) organisation d'un cours en « Algèbre Génomique » appliqué à l'analyse des génomes Covid-19 ; (iii) mise à disposition de moyens de froid afin de renforcer le système de collecte et de stockage des échantillons de terrain.

Sur le plan multilatéral, le Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA) a poursuivi ses activités de renforcement du système de santé et de protection sociale en vue d'améliorer l'accès des populations à des soins de santé de qualité. Le Bureau International du Travail (BIT) a continué la mise en œuvre de son programme qui vise à doter le système de formation professionnelle et technique de ressources humaines idoines et à renforcer les formations des formateurs en entrepreneuriat.

En 2022, dix ONG luxembourgeoises (ECPAT, Frères des Hommes, *Guiden a Scouten fir eng Welt*, *Handicap International Luxembourg*, PADEM, Pharmaciens sans Frontières, SANA, Chaîne de l'Espoir Luxembourg, SOS Sahel et SOS Villages d'Enfants Monde asbl) ont mis en œuvre des projets au Sénégal dans des domaines divers tels que les services sociaux de base, la santé et l'assainissement, l'éducation et la formation professionnelle, le développement agricole, l'égalité des femmes ainsi que la participation démocratique.

Le Luxembourg a également contribué au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal, entre autres à travers un appui, à hauteur de 4 millions d'euros, à la Délégation Générale de l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ). L'objectif spécifique de l'intervention vise à valoriser l'entrepreneuriat agricole dans les chaînes de valeur agricoles à fort potentiel de création d'emplois (e.g. céréales, fruits et légumes, viande et poisson), en misant surtout sur les femmes et les jeunes.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Accord de Partenariat Stratégique avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le Luxembourg a renouvelé son appui à l'alimentation scolaire au Sénégal avec une contribution à hauteur de 2 millions d'euros pour la période 2022-2025.

AFRIQUE RÉGIONALE/SAHEL

Tout en gardant à l'œil la dégradation de la situation sécuritaire et politique, le Luxembourg a continué son engagement en matière en faveur de la santé, de la gouvernance, des droits de l'homme et de la santé au niveau régional en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Dans le domaine de la lutte contre les maladies transmissibles, dont le VIH/Sida, le Luxembourg a continué son soutien au projet FEVE IMPULSE (2021-2026) mis en œuvre par l'ONG internationale *ENDA Santé* et contribuant à la stratégie 95-95-95 du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) avec un accent particulier sur les populations vulnérables et la coopération transfrontalière, dans dix pays de la sous-région (Burkina Faso, Cabo Verde, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Mali, Niger, Sénégal, Bénin, Côte d'Ivoire). Le Bénin et la Côte d'Ivoire ont été rajoutés comme nouveaux pays d'intervention en 2022, ce qui a augmenté le budget total du projet à 7.377.347 euros.

La Coopération luxembourgeoise a poursuivi le partenariat entre le *Luxembourg Institute of Health*, le Centre Hospitalier de Luxembourg, ENDA Santé, le Laboratoire National de Santé du Luxembourg et l'ONG luxembourgeoise *Stop Aids Now/Access* pour améliorer l'accès aux diagnostics et traitement de personnes infectées par des maladies sexuellement transmissibles au Sénégal et en Guinée-Bissau (projet CARES). L'innovation, la recherche scientifique appliquée et la valorisation des partenariats multi-acteurs sont devenus le fil conducteur de ce projet qui se construit dans l'esprit de l'ODD n°17

des Nations Unies visant à nouer des partenariats inclusifs pour une coopération efficace. Cet engagement dans le domaine de la santé est complété par le Partenariat sur la couverture sanitaire universelle avec l'Organisation mondiale de la Santé (depuis 2013), que le Luxembourg soutient financièrement avec une contribution à hauteur de 8,8 millions d'euros de 2022 à 2024.

Au-delà du domaine de la santé, le Luxembourg appuie l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin d'améliorer la protection de la santé humaine, la sécurité sanitaire des aliments et la durabilité du commerce en denrées alimentaires au Sénégal, au Burkina Faso et au Mali. L'année 2022 a également vu la continuation du projet Agri+ mis en œuvre par l'ONG SOS Faim qui vise à améliorer les conditions de financement de l'agriculture familiale au Burkina Faso et au Mali.

Au niveau de la gouvernance, le Luxembourg a continué son soutien au Centre d'assistance technique dans le domaine du renforcement des capacités de gestion macro-économique du Fonds Monétaire International, qui organise des séminaires et des stages d'immersion pour former les cadres des pays participants en matière de finances publiques et de bonne gouvernance. L'appui luxembourgeois a également permis de délivrer des formations dans le secteur financier et bancaire par la ATTF / *House of Training* en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

La Coopération luxembourgeoise soutient également le développement de la microfinance et de la finance inclusive et innovante à travers plusieurs véhicules d'investissement d'impact, éligibles pour opérer dans la région. Par exemple, le *Financial Inclusion Fund* soutient des intermédiaires financiers dans le développement de services adaptés aux besoins des populations qu'ils servent (e.g. secteurs de l'éducation, de la santé et de la digitalisation). Le fonds *BLOC Smart Africa* est dédié aux start-ups actives dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. Dans le domaine de l'agriculture, le *Smallholder Safety Net Up-Scaling Programme* (SSNUP) vise à renforcer la résilience de trois millions petits exploitants agricoles et de leurs familles qui, aujourd'hui, font partie des groupes les plus vulnérables aux chocs naturels. L'*Agri-Business Capital Fund* (Fonds ABC) a



Le Sahel reste une région d'intervention prioritaire de la Coopération luxembourgeoise

pour objectif de mobiliser des fonds publics et privés pour financer des chaînes de valeur agricoles dans les pays en voie de développement afin de contribuer au développement de nouveaux marchés et à la création d'opportunités d'emploi. Enfin, le *Fonds de l'initiative Bamboo-UNCDF pour les pays les moins avancés (BUILD)* vise à soutenir les petites et moyennes entreprises en mettant un accent particulier sur l'autonomisation économique des jeunes et des femmes.

En 2022, le Luxembourg a aussi activement poursuivi son engagement en faveur de la digitalisation et de la recherche. Le projet *LuxWAYs* (3,5 millions d'euros pour 2020-2024) vise l'encadrement et la formation de 10 enseignants-chercheurs experts pour assurer la mise en place de cursus de formation afin de former à terme des professionnels locaux hautement qualifiés pour intégrer le marché de travail. L'UCAD (Dakar) et l'Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou) participent en tant qu'universités de référence en Afrique

de l'Ouest, avec le SnT (Université du Luxembourg) comme centre de référence à Luxembourg. Également dans l'intérêt de la recherche, la Coopération luxembourgeoise a formalisé sa décision de vouloir contribuer à la mise en place d'une cellule d'évaluation d'impact des politiques de développement au *Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER)* (1,25 millions d'euros pour 2022-2023).

Son engagement de longue date dans le Sahel a amené le Luxembourg à rejoindre l'Alliance Sahel, dont il est un membre actif depuis 2018. L'Alliance Sahel vise à mieux coordonner les actions de développement des différents bailleurs et à renforcer leur impact sur le terrain.

AMÉRIQUE CENTRALE

COSTA RICA



Le Costa Rica a été retenu pour le nouvel emplacement physique de la Coopération luxembourgeoise en Amérique centrale, notamment à cause de sa stabilité institutionnelle et son statut de hub régional qui permettent d'assurer une couverture multi-pays, tout en capitalisant sur les relations bilatérales/régionales existantes et sur la présence d'un réseau international. Considérant l'alignement politique et stratégique étroit dans la coopération au développement entre le Luxembourg et le Costa Rica, la Coopération luxembourgeoise a décidé de compléter ses efforts régionaux par des activités bilatérales. Ces activités s'ins-

criront dans les domaines prioritaires de la stratégie régionale mentionnés plus haut.

Une Lettre d'entente qui formalise l'intention des deux pays d'engager des relations de coopération bilatérales sur ces thématiques a été signée par le ministre Fayot en janvier 2023 lors d'une visite au pays. Un Accord général de coopération entre le Costa Rica et le Luxembourg qui crée le cadre juridique nécessaire pour la mise en œuvre de projets et programmes bilatéraux et permet à l'agence Lux-Development de s'établir sur place est en train d'être négocié.

A travers le Fonds d'appui à la société civile nicaraguayenne (FASOC), géré par OXFAM-IBIS (1,8 millions d'euros, 2019-2023), la Coopération luxembourgeoise appuie des organisations costariennes qui travaillent avec des migrants et réfugiés nicaraguayens. Cette approche a été adaptée, suite à l'interdiction par les autorités nicaraguayennes à l'encontre d'OXFAM-IBIS d'opérer dans le pays. Actuellement, des projets de 3 ONG (*Movimiento Campesino*, *CENDEROS*, *SOS Nicaragua*) appuient : (i) les besoins fondamentaux des paysans nicaraguayens au Costa Rica, (ii) l'amélioration de la qualité de vie de la population réfugiée nicaraguayenne qui s'est installée dans la partie nord du Costa Rica et (iii) la santé sexuelle et reproductive des femmes nicaraguayennes déplacées.



Paysan au Costa Rica qui a bénéficié des microcrédits de FUNDECOCA, ONG soutenue par la Coopération luxembourgeoise

EL SALVADOR



Les relations de coopération entre le Luxembourg et le Salvador ont débuté en 1993, dans le cadre des efforts de reconstruction du pays après la guerre civile. Le Salvador figure parmi les pays à projets de la Coopération luxembourgeoise depuis son accession à la catégorie des pays à revenus intermédiaires en 2015. L'année 2022 a été marquée par la clôture des principaux projets bilatéraux. L'aide au développement du Luxembourg s'était concentrée sur trois domaines-clés, à travers des projets visant :

- l'appui à la politique sociale du gouvernement salvadorien (FOCAP) ;
- l'appui à l'employabilité des jeunes à travers la société civile via le *Fondo Concursable* géré par le gouvernement salvadorien ;
- l'appui à la coopération Sud-Sud et triangulaire (FOSAL).

Ces projets ont été mis en œuvre par le gouvernement salvadorien avec un accompagnement et suivi de Lux-Development. La dernière activité du *Fondo Concursable*, mise en œuvre en 2022, appuyait la création et le renforcement d'entreprises de jeunes en situation de risque. Les derniers reliquats du FOSAL ont été utilisés pour financer deux formations diplômantes, une dans la gestion de la coopération internationale et l'autre dans la gestion de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

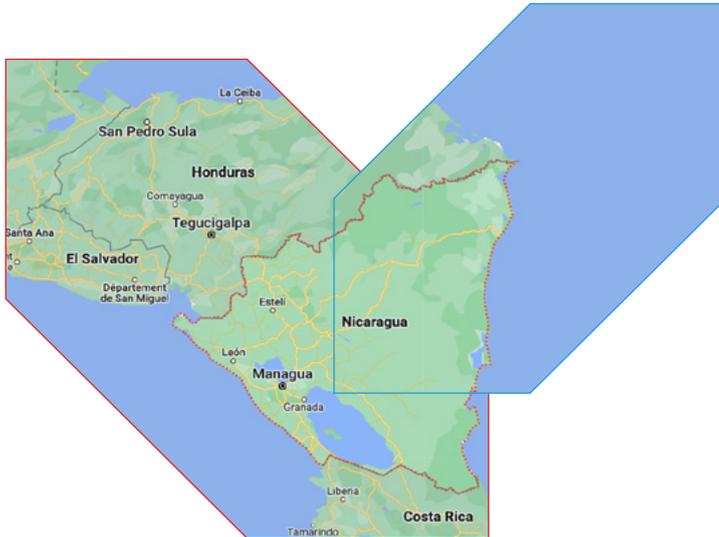
La Coopération luxembourgeoise a lancé fin 2022 un nouveau projet avec la *Fundación Nacional para el Desarrollo* (FUNDE), partenaire de longue date. Ce projet qui s'étend jusqu'en 2025 porte sur le renforcement de la société civile, de la participation des citoyens et de la transparence au Salvador. Le projet a pour objectif global de contribuer au renforcement de la gouvernance démocratique et de l'État de droit au Salvador par le biais de la participation civique, de la création d'alliances, du renforcement des différentes capacités des organisations de citoyens et de la promotion du dialogue.

L'ONG luxembourgeoise Action Solidarité Tiers Monde (ASTM) a bénéficié d'un cofinancement du ministère des Affaires étrangères et européennes en 2022 et a poursuivi la mise en œuvre de projets dans le domaine des droits de la personne au Salvador.



AMÉRIQUE CENTRALE

NICARAGUA

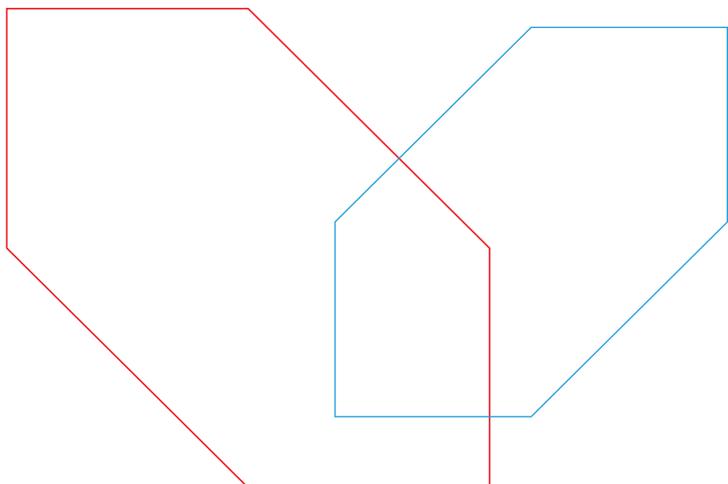


Les premières relations de coopération au développement entre le Nicaragua et le Luxembourg se sont établies en 1993. Le premier accord général de coopération définissant les relations de coopération entre les deux pays a été signé au cours de l'année 2000. Les secteurs du tourisme, de la santé et de la formation professionnelle constituaient les domaines prioritaires traditionnels de la Coopération luxembourgeoise au Nicaragua. Toutefois, en raison de la crise socio-po-

litique, la Coopération luxembourgeoise s'est vue contrainte de mettre fin à la coopération bilatérale et de fermer les bureaux de l'ambassade à Managua en février 2022.

Depuis, la coopération au développement au Nicaragua est marquée, en particulier, par un appui multilatéral et un soutien important aux ONG dans le pays. En effet, la Coopération luxembourgeoise soutient le Programme alimentaire mondial (PAM) dans un projet de cantines scolaires pour faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants au nord et nord-est du Nicaragua. Depuis 2018, le Luxembourg continue à assurer un appui important à la société civile nicaraguayenne en matière de promotion des droits humains, notamment à travers un projet de soutien aux défenseurs des droits humains de l'ONG *Front Line Defenders*. Tenant compte de la dégradation de la situation ces dernières années pour les défenseurs des droits humains en Amérique centrale, la Coopération luxembourgeoise a décidé d'étendre son appui au Salvador, Guatemala et Honduras en plus du Nicaragua.

AMÉRIQUE CENTRALE



En 2022, le MAEE s'est doté d'une nouvelle stratégie pour sa coopération en Amérique centrale. Cette réorientation est motivée par le fait que les pays de la sous-région partagent les mêmes défis, qui ne peuvent pas être résolus sur une base nationale. Cette nouvelle stratégie sous-régionale prévoit une priorisation de trois thématiques :

1. L'intégration socio-économique des femmes et des jeunes ;
2. La résilience climatique et la durabilité environnementale ; et
3. La cohésion sociale et les droits humains, y compris de la population migrante.



Ces domaines sont soutenus par deux thèmes transversaux, qui guideront les interventions dans les domaines prioritaires et faciliteront la réalisation de leurs objectifs : (i) les finances inclusives et innovantes ; et (ii) la digitalisation et la cybersécurité. La réorientation stratégique est accompagnée d'un changement de la présence physique dans la sous-région. Les bureaux de l'ambassade au Nicaragua, ancien pays partenaire prioritaire, ont dû être fermés début février 2022 suite à la détérioration continue de la situation socio-politique au pays. Le Costa Rica a été identifié comme meilleure option pour un nouvel emplacement géographique des bureaux de la Coopération luxembourgeoise.

En ce qui concerne les programmes régionaux, actuellement mis en œuvre en Amérique centrale, le Luxembourg reste un partenaire important du Système d'intégration centraméricain (SICA), notamment à travers un projet régional pour femmes entrepreneures avec le Centre pour la promotion de la micro-, petite et moyenne entreprise en Amérique centrale (CENPROMYPE). Ce dernier est un projet-clé dédié à l'égalité hommes-femmes et à la promotion des droits économiques des femmes. Ce programme, ayant réalisé de bons résultats auparavant, se trouve actuellement dans sa seconde phase de financement qui s'étend jusqu'en 2025.

Le fonds d'investissement à impact « Forestry and Climate Fund » (FCCF) a été lancé en 2017 sur initiative luxembourgeoise en tant que partenariat public-privé. Il vise à promouvoir une exploitation durable du bois et des chaînes de valeur associées en Amérique centrale. La Coopération luxembourgeoise a soutenu le FCCF à travers une assistance technique de LuxDev jusqu'à la fin de l'année 2022. Une nouvelle édition de cette assistance technique fera partie d'un projet régional de gestion durable des forêts, qui démarrera en 2023 et prendra en compte les chaînes de valeurs entières et l'inclusion des populations locales.

Au niveau sous-régional, le MAEE a également soutenu l'ONG ADA dans son appui à REDCAMIF

Bénéficiaire d'un projet régional mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui vise à appuyer les femmes migrantes en Amérique centrale.

(*Red Centroamericana y del Caribe de Microfinanzas*), un réseau régional qui a pour objectif de promouvoir l'industrie de la microfinance et son impact économique et social dans la région centraméricaine et des Caraïbes. En 2022, ADA a soutenu les processus de digitalisation des membres du réseau REDCAMIF à travers un projet de transition, pendant que les deux organisations sont en train de développer un nouveau programme pluriannuel.

Fin 2022, le Luxembourg a lancé la deuxième phase de son appui à la protection des femmes migrantes en Amérique centrale et en République Dominicaine, à travers un projet régional avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En septembre 2022, un nouveau programme avec ONU-Femmes a démarré et vise l'inclusion financière des femmes

au triangle du nord (Guatemala, Honduras, El Salvador). Un programme avec le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) visant une réduction des grossesses des adolescentes afro-descendantes commencera en 2023. Par ailleurs, la Coopération luxembourgeoise et le ministère des Finances ont conjointement contribué à la troisième phase du programme d'assistance technique du CAPTAC-DR (Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Amérique centrale, le Panama et la République Dominicaine). Ce centre, basé au Guatemala, fournit une assistance technique à ses sept pays membres en visant le renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et financières saines.

ASIE

LAOS



Le Laos est un pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise depuis 1997 et a l'ambition d'atteindre le rang de « pays à revenu moyen » à l'horizon 2024. Le Luxembourg a ouvert une ambassade à Vientiane en février 2016. Le cadre général de nos relations de coopération fut établi à Vientiane en 2000 par la signature d'un Accord général de coopération. Le 1^{er} Programme indicatif de Coopération (PIC), doté d'une enveloppe budgétaire de 18 millions d'euros, fut signé en 2003.

Le début de l'année 2022 fut toujours marqué par la pandémie de la Covid-19. Alors que la majorité des pays avaient réduit les restrictions y relatives, le Laos était encore très touché par le virus avec des pics de nouvelles infections entre janvier et avril 2022. Début mai 2022, le gouvernement a cédé aux pressions de la population face à la crise socio-économique, engen-

drée par la fermeture hermétique du pays pendant plus de deux ans, et a rouvert les frontières.

Face à la situation sanitaire en début d'année, le Luxembourg a décidé de continuer son appui aux autorités sanitaires locales et a augmenté son enveloppe d'appui au ministère de la Santé pour lutter contre la propagation de la Covid-19. Un montant de 475.000 euros a ainsi été alloué à l'acquisition et la distribution de fournitures médicales et consommables de prévention et de contrôle des infections dans trois de nos provinces d'intervention (province de Vientiane, Bolikhamxay et Khammouane).

Les activités de la Coopération luxembourgeoise ont repris leur rythme habituel à partir de la seconde moitié de 2022. En parallèle, dès le début de l'année 2022, la mission de formulation des nouveaux projets du nouveau programme quinquennal au Laos a eu lieu. En juillet 2021 le 5^e PIC, doté d'une enveloppe budgétaire de 95 millions d'euros et couvrant la période de 2023- 2027, fut signé.

Ce processus a abouti à quatre nouveaux projets bilatéraux dans les mêmes secteurs, notamment les secteurs prioritaires de la santé, de la formation professionnelle, du développement local ainsi que de la promotion de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance et de l'accès à la justice, qui ont tous été approuvés par les gouvernements du Laos et du Luxembourg en décembre 2022. Pour la nouvelle phase de projet dans le secteur de l'enseignement supérieur, la participation et le cofinancement de la Coopération suisse et de l'Union européenne (UE) sont importants à noter. La Coopération suisse participera également au financement au programme de développement local sous le nouveau PIC V.

Le projet de santé se concentrera sur le renforcement des systèmes de santé en mettant davantage l'accent sur la nutrition et en incluant des mesures complémentaires en cardiologie, tout en explorant l'option d'une coopération trilatérale avec la Mongolie dans le secteur cardiovasculaire. Une extension de moindre envergure des activités vers la province de Bokeo en étroite collaboration avec le programme de développement local



Les étudiantes de l'école hôtelière « The Academy » à Vang Vieng.
©MGD/S. Margue

et le programme conjoint des nations unies (UNJP) est également prévue. Le projet de compétences professionnelles ne concernera plus uniquement le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, mais également les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture, qui devraient être harmonisés avec le programme de développement local. Le secteur du développement local assurera un financement annuel pour les districts afin qu'ils puissent mettre en œuvre des actions prioritaires dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de l'éducation et des routes de desserte, conformément aux plans de développement des districts. Concernant l'enseignement supérieur dans le domaine juridique, la Coopération luxembourgeoise soutient également une collaboration entre l'Université du Luxembourg et l'Université nationale du Laos, avec notamment des échanges réguliers d'étudiants et de membres des deux universités. Ce projet intègre aussi un appui au développement des capacités de praticiens du droit (juges, procureurs, avocats, cadres de la police et inspecteurs de l'agence de lutte contre la corruption) par des formations organisées par l'*Institute for Legal Support and Technical Assistance* (ILSTA). Un autre domaine d'engagement nouveau est le travail avec le système carcéral lao pour améliorer les conditions de détention.

A noter aussi que l'UE et la Suisse participeront au financement des programmes du PIC V, avec un apport de l'UE au programme de formation professionnelle, tandis que la Suisse participera à ce programme comme à celui du développement local.

L'année 2022 a aussi été marquée par la toute première visite de S.A.R. le Grand-Duc, accompagné du ministre Fayot, au Laos en décembre, pour y célébrer le 25e anniversaire des relations diplomatiques et relations de coopération. Au cours de cette visite historique, S.A.R. a eu une entrevue avec Thongloun Sisoulith, président de la République, tandis que le ministre Fayot a eu une entrevue avec le Premier ministre Phankham Viphavanh. Franz Fayot a également pu signer quatre protocoles d'accord bilatéraux et trilatéraux (Luxembourg, Suisse et Laos), permettant de débiter les quatre principaux programmes du PIC V en 2023. La délégation a pu visiter des nombreux projets de la Coopération luxembourgeoise comme la faculté de droit, l'hôpital Marie Thérèse et l'école de formation des infirmiers et infirmières dans la province de Vientiane, l'Institut Pasteur du Laos, l'Institut Lao-Luxembourgeois du cœur créé par l'ONG « Aide au développement de la santé », l'Academy, le centre de formation en hôtellerie et restauration à Vang Vieng, ainsi que le centre d'information des munitions explosives non explosées (UXO – *Unexploded Explosive Ordnance*) à Luang Prabang, et a pu rencontrer les ONG et la communauté luxembourgeoise au Laos.

En outre, la 14^e commission de partenariat entre le Laos et le Luxembourg a pu avoir lieu à Luxembourg en octobre 2022, dirigée par le ministre du plan et de l'investissement du Laos, Khamjane Vongphosy.

En décembre 2022, un nouveau partenariat a été conclu avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Laos pour contribuer aux efforts de déminage des UXO, vestiges de la deuxième guerre d'Indochine. Cette contribution, à hauteur d'un million d'euros pour la période 2022-2024, sera mise en œuvre en étroite collaboration avec le projet de développement local de la Coopération luxembourgeoise dans la province de Khammouane.

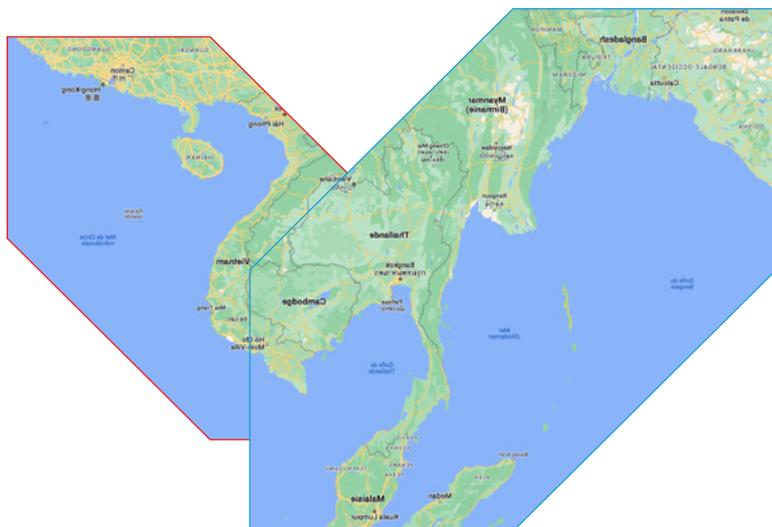
Plusieurs autres initiatives bilatérales complémentaires en matière de santé sont soutenues par la Coopération luxembourgeoise. Ainsi, le projet PaReCIDS (*Partnership for Research and Capacity Building in Infectious Disease Surveillance*), actuellement dans sa troisième phase et mis en œuvre par le *Luxembourg Institute of Health* et l'*Institut Pasteur du Laos*, a permis la création d'un laboratoire lao-luxembourgeois au sein de l'Institut Pasteur à Vientiane, qui se concentre sur la recherche de pathologies virales à prévention vaccinale. En outre, l'ONG luxembourgeoise Aide au Développement de la Santé (ADS) continue d'œuvrer dans le domaine de la chirurgie cardiaque. Les activités d'ADS intégreront le projet bilatéral de santé sous l'actuel PIC.

Par ailleurs, la Coopération luxembourgeoise a continué son engagement avec cinq ONG luxembourgeoises dans le domaine du développement et de l'action humanitaire: Aide au Développement de la Santé (ADS), Appui au développement autonome (ADA), CARE Luxembourg, Handicap International Luxembourg et la Fondation Caritas Luxembourg. Leurs secteurs d'intervention prioritaires sont les services médicaux, la santé, le développement rural, l'éducation, la formation professionnelle, l'enlèvement des mines terrestres et les restes d'explosifs de guerre, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Face à la crise alimentaire, engendrée par la crise socio-économique et exacerbée par une forte inflation et la dévaluation de la monnaie locale, la Coopération luxembourgeoise a attribué un budget de 717.060 euros au Programme alimentaire mondial (PAM) pour un nouveau programme d'assistance alimentaire aux populations vulnérables des provinces du nord du Laos.

ASIE

VIETNAM



Le projet dans le domaine de la finance et de la formation bancaire mis en œuvre par LuxDev a pris fin en mars 2022 et a pu servir comme plateforme afin d'identifier des opportunités de collaboration dans le secteur de la finance verte et durable au Vietnam. Des discussions sont en cours afin de consolider les résultats et de poursuivre des pistes identifiées. Parallèlement, LuxDev profitera de sa présence continue à Hanoi pour formuler des projets à faire financer par le *Green Climate Fund* (GCF), auprès duquel l'agence est accréditée.

L'ONGD luxembourgeoise *Christian Solidarity International* continue de mener des projets dans le secteur de l'éducation en particulier en assurant l'éducation primaire et secondaire des enfants vivant avec un handicap, en formant des enseignants et en menant des actions de sensibilisation sur les domaines de l'éducation auprès de la communauté locale (2021-2024).

MONGOLIE



Alors que la cinquième phase du programme d'appui au secteur de la santé cardiovasculaire devrait être la dernière de l'appui de la Coopération luxembourgeoise au secteur de la cardiologie en Mongolie, ses résultats ont amené la Coopération luxembourgeoise à reconsidérer sa position.

Suite aux recommandations de l'évaluation finale et sur base d'une requête des autorités mongoles, un mandat de formulation a été émis début 2022, permettant le développement d'une nouvelle intervention en domaine de cardiologie, cardio-chirurgie et télé-médecine en Mongolie. La mise en œuvre du nouveau programme restera, en continuité avec les

phases précédentes, axée autour d'un appui à la politique décennale de l'État en matière de santé (*Ten years State Policy on Health 2017-2026*).

Avec un budget de 5 millions d'euros et une durée de cinq ans, ce nouveau projet a démarré en octobre 2022, avec les mêmes partenaires de l'hôpital Shastin/ *National Cardiac Centre* et l'Institut National de Chirurgie Cardiaque de de Cardiologie Interventionnelle du Luxembourg (INCCI) et selon les mêmes modalités d'intervention que le précédent. Le nouveau projet veille à la consolidation des services cardiovasculaires en Mongolie ainsi qu'au renforcement et à l'institutionnalisation du Centre national de cardiologie (NCC). Le futur programme se concentrera uniquement sur l'encadrement et l'assistance technique, laissant à la contrepartie mongole le plus haut degré d'autonomie possible.

Après avoir célébré le 45^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques avec la Mongolie en 2021, le ministre Fayot s'est rendu en Mongolie en juillet 2022 pour sa première visite de travail. Cette mission a permis de célébrer le 20^e anniversaire de la coopération bilatérale et notamment du projet financé par le Luxembourg dans le secteur cardiovasculaire mongol, ainsi que de signer les nouveaux accords bilatéraux et multilatéraux. La délégation a également eu l'occasion de visiter à la fois un hôpital central de province et un hôpital de district (*soum*) dans la province de Khuvsgul.



Les infirmières de l'hôpital Shastin à Oulan-Bator

ASIE

MYANMAR



Au vu de la crise politique persistante au Myanmar, des soutiens à des projets multilatéraux humanitaires se sont poursuivis en 2022. Ainsi, la Coopération luxembourgeoise appuie le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour soutenir la société civile birmane dans la prévention des violations des droits humains et le renforcement des mesures de responsabilisation.

Dans le même ordre d'idées, une contribution d'un million d'euros en appui au plan d'intervention d'ECHO (*European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations*) a été décidée en 2021, dont les activités ont été déployées au cours de l'année 2022.

A la fin de l'année 2022, la deuxième phase du programme *MyConstitution*, mis en œuvre par l'institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA), est venue à terme. Le programme a soutenu les acteurs birmans pour doter le pays d'une constitution moderne et démocratique. Suite au coup d'État de février 2021, le programme a subi d'importants ajustements tout en gardant sa pertinence pour les acteurs démocratiques (émergents) en vue d'un retour de la démocratie au Myanmar.

AFGHANISTAN / TADJIKISTAN



En 2022, le Luxembourg a continué de soutenir la population la plus vulnérable en Afghanistan à travers plusieurs canaux différents. En bilatéral, la Coopération luxembourgeoise a prolongé sa contribution à un projet santé mis en place par l'*Aga Kahn Foundation* (AKF). Ce projet consiste d'une part à apporter une aide médicale aux personnes vulnérables, principalement aux femmes, enfants et personnes âgées, mais aussi aux prisonniers, dans les provinces du Badakhshan, du Takhar et du Baghlan. La contribution luxembourgeoise sert principalement à garantir les salaires des travailleurs dans le secteur de la santé, mais aussi l'approvisionnement des hôpitaux et des relais santé avec de l'équipement médical de base. La somme investie est de 536.139 euros jusqu'au 28 février 2023. Ce projet s'intègre dans un projet plus vaste, qui vise à empêcher l'effondrement du système de santé afghan. Fin 2022, il a été décidé d'augmenter la contribution à ce projet de 800.000 euros, afin de garantir la continuité des services de santé de base dans ce pays. Devant la recrudescence des actes hostiles envers les femmes et les jeunes filles, il devient de plus en plus difficile de mettre en place des projets où les femmes sont placées à pied d'égalité avec les hommes, aussi bien en tant que bénéficiaires qu'en tant que partenaires de mise en œuvre. Il reste à noter que contrairement à tous les projets transfrontaliers de la fondation *Pakistan Afghanistan Tajikistan Regional Integration Program* (PATRIP), ce projet se déroule du côté afghan uniquement.

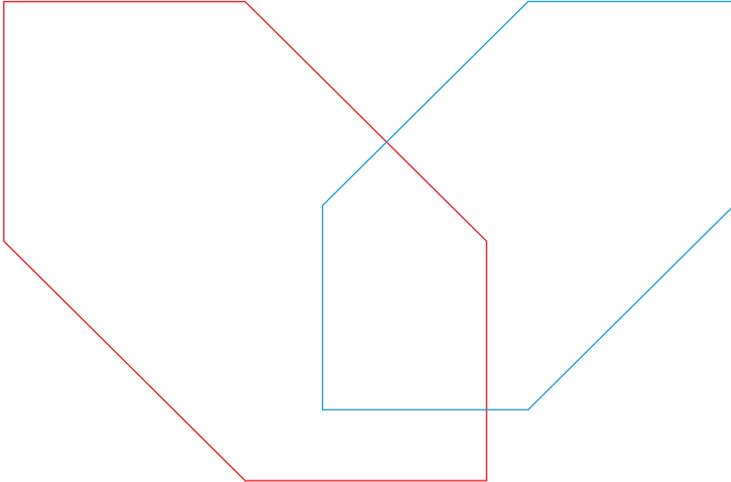
Dans le domaine multilatéral, le Luxembourg contribue à hauteur d'un million d'euros par an jusqu'en 2024 au projet « *Household Food and Livelihood Security (HLFS) and Support to the Development of an effective Extension System* » de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans le domaine de la sécurité alimentaire, qui devient de plus en plus fragile en Afghanistan depuis la prise de pouvoir des Talibans. Le projet vise à réduire l'insécurité alimentaire des familles les plus démunies dans 4 districts en particulier, à savoir Char Asyab, Jabal Seraj, Qarghayee et Mohmmad Agha. Le projet prévoit la sélection minutieuse de moyens de subsistance, visant diverses sources de revenus et d'alimentation et introduisant des technologies et pratiques orientées vers la résilience et l'adaptation au changement climatique.

La Coopération luxembourgeoise fait aussi partie du *Special Trust Fund for Afghanistan* (STFA), à côté de 10 autres pays donateurs et de multiples organisations onusiennes. Ce Fonds d'affectation spéciale a été créé afin d'empêcher une catastrophe humanitaire et l'effondrement socio-économique du pays, qui entraîneraient une instabilité accrue, de graves menaces pour la sécurité et des flux migratoires en Afghanistan, dans la région et au-delà. Le Fonds sert de mécanisme interinstitutionnel pour permettre aux donateurs de canaliser leurs ressources et de coordonner leur soutien à la stratégie ABADEI. La stratégie ABADEI (Approche régionale pour les initiatives de développement d'urgence) est mise en œuvre en collaboration avec d'autres agences, fonds et programmes des Nations unies. Après une contribution initiale de 2 millions d'euros en 2021, une contribution supplémentaire a été annoncée fin 2022, afin de subvenir aux besoins de plus en plus importants dans le pays, surtout des femmes et jeunes filles qui voient leur avenir s'assombrir de jour en jour. Le décret du 24 décembre 2022 interdisant aux femmes d'exercer une profession auprès des ONG nationales et internationales plonge les femmes afghanes encore plus dans la détresse.



ASIE

ASIE DU SUD-EST



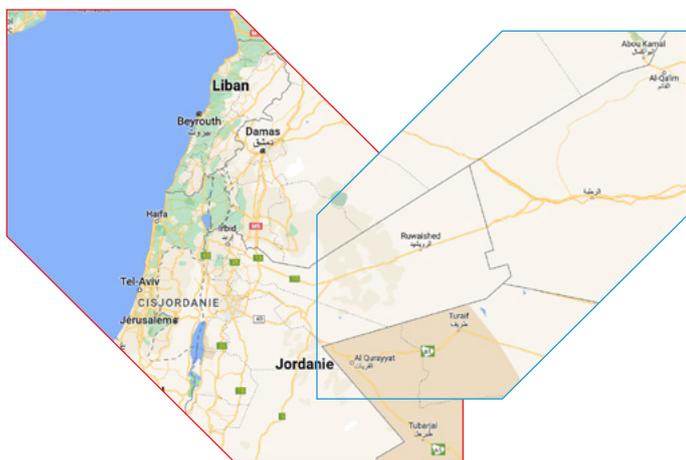
Sur le plan régional, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi son soutien à la Commission de la rivière du Mékong (MRC) qui aide les pays limitrophes à parvenir à un consensus autour de solutions qui garantissent un avenir durable pour le Mékong et ses habitants grâce à la surveillance du bassin, à l'évaluation, au partage de données et d'informations, au dialogue et à la coopération.

Le Luxembourg a également continué à mettre en œuvre la deuxième phase du projet sous-régional *Mekong Region Land Governance* pour une meilleure gestion des terres dans les pays limitrophes du Mékong (Cambodge, Laos, Myanmar et Vietnam), en coopération avec la Suisse et l'Allemagne.

En 2022, la Coopération luxembourgeoise a conclu un nouvel accord avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), envisageant un appui au programme-phare mondial de l'OIT sur la mise en place de socles de protection sociale durables et résilients pour tous à l'échelle régionale et notamment au Laos, Myanmar et Viet Nam (2022-2025).

En Asie du Sud-Est, le Luxembourg a en outre poursuivi ses appuis à la promotion de la finance inclusive. Ainsi, à travers le mécanisme pour la finance inclusive responsable (RIFF-SEA), la *Social Performance Task Force* (SPTF) continue d'organiser des formations en gestion de performances sociales dans plusieurs pays de l'Asie du Sud-Est (Cambodge, Indonésie, Laos, Philippines, Viet Nam) et cofinance des projets permettant aux institutions de microfinance (IMF) d'améliorer leur performance sociale.

TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS



Le ministre Fayot a effectué une visite aux Territoires Palestiniens Occupés (TPO) du 5 au 8 septembre 2022. La mission a couvert principalement les projets humanitaires soutenus par la Coopération luxembourgeoise tout en donnant un aperçu sur le volet développement et en permettant une rencontre avec l'Autorité palestinienne. La rencontre envisagée avec l'Autorité israélienne n'a pas pu avoir lieu pour des raisons de conflit d'agenda. Les visites et rencontres se sont déroulées dans les régions et villes suivantes : Jérusalem-Est, la Zone C (Abu Nawar), Bethléem, Hébron et Ramallah.

La mission a permis au ministre Fayot de constater de visu les multiples défis qui se chevauchent, enracinés dans une instabilité sociale et politique prolongée et amplifiés par des chocs économiques, environnementaux et sanitaires mondiaux.

Visite de Franz Fayot du centre de formation professionnelle de la « Palestine Agricultural Development Association »

En termes de partenariats, le Luxembourg continue son appui aux acteurs de la société civile à travers des accords de partenariats pluriannuels avec l'ONG *Palestinian Agricultural Development Association* (PARC) œuvrant dans le renforcement durable des moyens de subsistance et l'inclusion économique dans les communautés rurales, l'ONG *Palestinian Medical Relief Society* (PMRS), organisation active dans le secteur de la santé reproductive des femmes, l'ONG *Teacher Creativity Center* (TCC) qui œuvre dans le secteur de la formation en soutien psychosocial des enseignants des écoles palestiniennes, ainsi qu'avec l'ONG *Coalition for Accountability and Integrity* (AMAN) œuvrant dans le domaine de la transparence et de la gouvernance inclusive.



EUROPE

KOSOVO



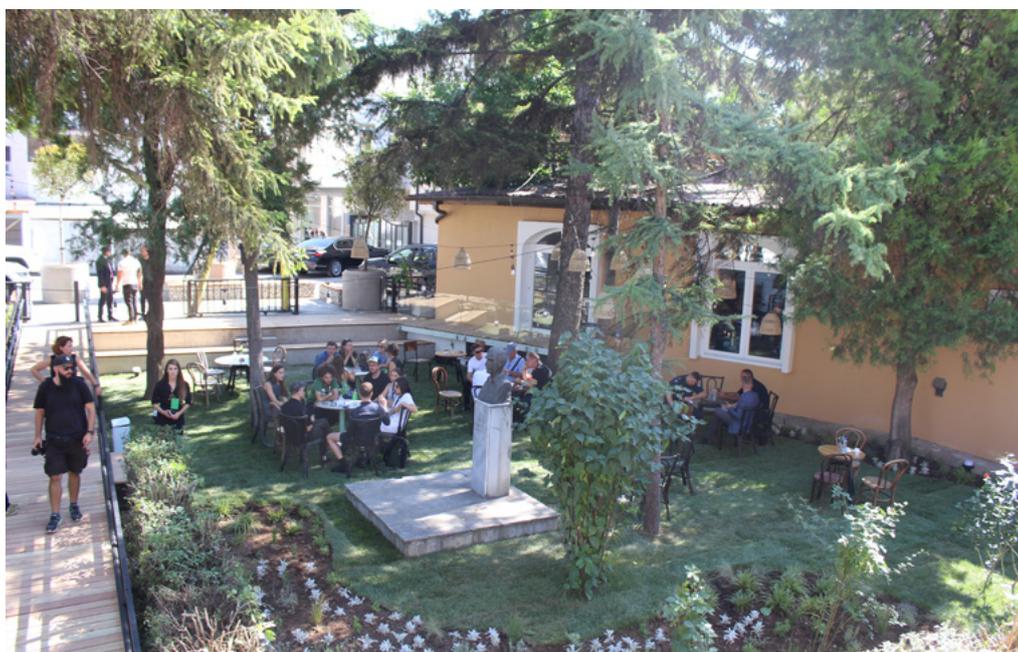
Le Kosovo est actuellement le seul pays de la Coopération luxembourgeoise dans les Balkans. Suite au conflit de 1999, la Coopération luxembourgeoise s'est d'abord focalisée sur l'aide humanitaire et la reconstruction, pour ensuite mettre en œuvre des programmes de coopération au développement à partir de 2001. Un bureau de la coopération a été ouvert en 1999 et transformé en ambassade en 2013.

Le ministre Franz Fayot a signé en juillet 2022 un nouvel accord de coopération et un protocole d'accord d'un montant de 35 millions d'euros, qui fixe le cadre

de la coopération avec le Kosovo pour les années 2023-2025. En plus des secteurs classiques, la santé, la formation professionnelle et le soutien à la société civile, le MoU couvre également des volets plus innovants, notamment la numérisation et les énergies renouvelables. Ce troisième MoU est marqué par une diversification de la coopération avec le Kosovo, intégrant davantage un lien avec le secteur privé kosovar et luxembourgeois.

Après la signature du nouvel MoU, tenant compte d'une étude prospective et stratégique de la Coopération luxembourgeoise au Kosovo de 2021, ainsi que du reclassement du Kosovo en tant que *higher middle income country*, le Luxembourg a présenté sa vision stratégique (2023-2025), visant à guider une future coopération et une diversification des relations bilatérales, dans le cadre d'un atelier de lancement avec la contrepartie kosovare en octobre 2022.

La cour de la bibliothèque Hivzi Sylejmani, qui a été transformée en espace public avec un focus sur l'éducation et l'espace communautaire





COOPÉRATION MULTILATÉRALE



LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE

La Coopération luxembourgeoise reste un partenaire fiable pour les organisations multilatérales, qu'elle soutient à travers des contributions aux ressources de base, des contributions thématiques ainsi que le soutien aux programmes et projets concentrés surtout dans ses pays partenaires. En parallèle à ce soutien financier, la Coopération luxembourgeoise s'engage sur le fond en appuyant des initiatives spécifiques, des politiques et un échange technique avec ses partenaires multilatéraux. Par exemple, le Luxembourg contribue activement aux efforts en cours visant à réformer le système de développement international, tant au niveau des politiques que des programmes.

L'engagement continu du Luxembourg envers le multilatéralisme et la réalisation de l'Agenda 2030 a été rappelé lors de la présentation de la *Voluntary National Review* (VNR) du Luxembourg au Forum politique de haut niveau sur le développement des Nations Unies en juillet 2022 ainsi que lors des consultations annuelles avec UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) qui ont également eu lieu lors de ce déplacement à New York. Le Luxembourg a profité de cette visite pour renforcer son engagement de longue date pour les droits et l'autonomie des femmes et filles dans le monde entier par la signature d'un accord de partenariat stratégique avec ONU Femmes pour 2023-2025 à hauteur de 8 millions d'euros. Dans cette même optique de renforcement de partenariats avec les acteurs multilatéraux, le Luxembourg a signé un nouvel accord de partenariat stratégique de quatre ans avec l'Organisation Internationale du Travail (2022-2025). Cet accord prévoit des contributions annuelles au compte supplémentaire du budget ordinaire d'un montant total de 4 millions d'euros ainsi qu'une contribution thématique à la protection sociale à hauteur de 2,4 millions d'euros.

Au-delà du climat actuel d'incertitude, les bouleversements politiques et économiques provoqués par le conflit ukrainien continuent d'entraver la mise en œuvre des ODD en exacerbant de problèmes existants, notamment l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté, déjà aggravés par le changement climatique et la dégradation environnementale. En ciblant notamment les plus vulnérables, la Coopération multilatérale a promu un accès universel à une alimentation de qualité et a renforcé son partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) par un appui à l'alimentation scolaire au Nicaragua à hauteur de 2 millions d'euros et son soutien au programme d'alimentation scolaire dans des zones fragiles et touchées par les conflits au Niger pour un total de 5 millions d'euros. Dans le cadre des Assises de la Coopération organisées les 15 et 16 décembre 2022, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont participé à une table ronde dédiée à la sécurité alimentaire qui a exploré des pistes possibles pour rendre la lutte contre l'insécurité alimentaire plus efficace.

En 2022, la guerre d'agression russe en Ukraine a particulièrement affecté la vie et l'éducation des enfants qui vivent dans les zones rebelles ou à proximité du front dans l'Est du pays. Le Luxembourg a donc accordé une contribution de 250.000 euros à l'UNICEF pour soutenir son programme dans le domaine de l'éducation et de la protection en Ukraine. Ce projet de 15 mois vise à améliorer l'accès des enfants à l'éducation et à la protection dans les zones de conflit à l'est de l'Ukraine.

Conscient que les besoins financiers, ainsi que les besoins en vaccins contre la Covid-19 étaient encore très importants en 2022, le Luxembourg a renforcé son soutien dans la lutte contre la pandémie. Il a augmenté son soutien financier à l'axe de travail portant sur les vaccins, COVAX, dirigé par Gavi, à travers une contribution financière de 1 millions d'euros à sa garantie de marché lors du Sommet pour la garantie de marché COVAX en avril 2022. Le mécanisme COVAX comprend la Facilité COVAX, ainsi que l'instrument de financement de la garantie de marché COVAX. Elle permet à 92 économies à revenu faible et intermédiaire d'être fournies en doses de vaccin, financées par les donateurs. Comme en 2021, le Luxembourg a fait des dons de vaccins contre la Covid-19 à travers le mécanisme COVAX dans le cadre de la « Team Europe ». 350 400 doses de vaccin ont pu être livrées à l'Égypte, au Niger et au Soudan. Fin décembre 2022, le Luxembourg a également mis à disposition 103 680 doses de vaccin Pfizer, qui seront livrées via le mécanisme COVAX à un pays bénéficiaire en 2023.

L'année 2022 a été marquée par la 7^{ème} reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (ci-après « Fonds mondial ») dont la Conférence de mobilisation des ressources a été co-organisée en septembre 2022 par les Etats-Unis à New York. Afin d'endiguer les épidémies de ces trois maladies d'ici 2030, le Fonds mondial préconisait l'augmentation des contributions financières de ses donateurs de 30% par rapport à la 6^{ème} reconstitution des ressources. Le Luxembourg a pu faire suite à cette demande de soutien. Lors de la visite du Directeur exécutif du Fonds mondial, Peter Sands, le 31 mai 2022 à Luxembourg, Franz Fayot a annoncé une promesse de dons de 11,7 millions d'euros. Afin de pallier le manque de ressources financières mobilisées par le Fonds mondial lors de la Conférence en septembre 2022, le Luxembourg a décidé d'augmenter sa contribution financière à hauteur de 3 millions d'euros, amenant le total de la contribution financière du Luxembourg pour la période 2023-2025 à 14,7 millions d'euros. Notons également que le Luxembourg s'engage au sein de sa circonscription « Point 7 » en tant que membre suppléant depuis 2021, avant d'endosser le rôle de membre effectif à l'été 2023.

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), un partenaire de longue date de la Coopération luxembourgeoise, a fait le constat que la lutte contre le VIH/sida régressait au lieu de progresser, dû notamment aux inégalités d'accès aux soins de santé et aux lois pénales sur le VIH. A l'occasion de la journée mondiale « zéro discrimination », Franz Fayot était intervenu dans le cadre de l'événement « Remove laws that harm, create laws that empower ». Suite à cet événement, le Luxembourg a adhéré en tant que premier Etat membre de l'Union européenne au Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH. Cette plateforme hébergée par l'ONUSIDA vise la réalisation des objectifs 10-10-10 de la stratégie mondiale de l'ONUSIDA qui prônent l'élimination des obstacles sociétaux et juridiques, ainsi que de la stigmatisation et de la discrimination des personnes clés et des personnes vivant avec le VIH. L'adhésion du Luxembourg au Partenariat mondial permet d'accompagner l'engagement de Monsieur Angel en tant que porte-parole de la promotion des objectifs de l'ONUSIDA dans le cadre de son nouveau mandat de « UNAIDS Red Ribbon Leader for the 10-10-10 societal enabler targets ».

Dans le cadre de sa première visite au Luxembourg, le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Dr. Tedros, a rencontré les ministres Franz Fayot et Paulette Lenert lors d'une entrevue conjointe le 3 octobre 2022. Ils ont abordé de nom-

breux sujets liés à la santé mondiale, notamment la réforme institutionnelle de l'OMS et les besoins d'améliorations de l'architecture mondiale de la santé, telles que les négociations d'un traité sur la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies et la révision du Règlement sanitaire international à l'aide d'amendements ciblés.

L'OMS joue un rôle clé dans la garantie de la couverture sanitaire universelle, permettant un accès équitable aux soins de qualité et financièrement abordable pour tous, qui est l'une des priorités du Luxembourg. En effet, selon le rapport mondial de suivi de la couverture sanitaire universelle (CSU) 2021, environ la moitié de la population mondiale n'a toujours pas accès aux services de santé essentiels. Le Luxembourg a reconduit son soutien au Partenariat sur la couverture sanitaire universelle pour une 4^{ème} phase de 2022 à 2024 à hauteur de 8,8 millions d'euros et a annoncé son soutien financier à la plateforme de la CSU2030 à hauteur de 300 000 d'euros. La CSU2030 prépare le plaidoyer mondial pour promouvoir le renforcement des systèmes de santé et réaliser couverture sanitaire universelle.

L'éradication de la poliomyélite fait également partie des priorités de la Coopération luxembourgeoise depuis de nombreuses années, d'autant plus que l'année 2022 a été marquée par de nouveaux cas d'infection. En 2022, le Luxembourg, représenté par sa Représentation permanente à Genève, a assuré la co-présidence du *Polio Partners Group* (PPG) de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP), et a augmenté sa contribution financière de 200 000 euros, puis de 300 000 euros lors de la Conférence de mobilisation des ressources organisée dans le cadre du *World Health Summit* à Berlin en octobre 2022.

Le Luxembourg a renouvelé son soutien financier au projet de formation des chercheurs francophones en santé en Afrique subsaharienne du programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales de 2022 à 2024, à hauteur de 1.236.301 euros.

La Coopération luxembourgeoise a renouvelé son soutien à la 6^{ème} phase du projet « Microbiologie pour le développement » conduit par le *Luxembourg Institute of Health* (LIH), qui a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités des laboratoires de recherche en maladies infectieuses et à la formation scientifique de chercheurs en maladies infectieuses dans les pays en voie de développement.

En dernier lieu, afin de contribuer aux efforts de préparation et de riposte face aux pandémies, le Luxembourg a conclu un accord de partenariat avec la CEPI



Signature du premier accord de partenariat stratégique avec ONU-Femmes

(Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies) pour la période de 2022 à 2026. La CEPI investit dans le développement de vaccins en prévention de futures épidémies et pandémies, et a entre autres comme objectif de préparer le monde à répondre à la prochaine « maladie X » par la mise au point d'un nouveau vaccin en moins de 100 jours.

En parallèle aux sujets touchant à la santé mondiale, la coopération multilatérale est engagée dans le domaine de l'innovation, notamment en matière d'activités spatiales. En décembre 2022, Franz Fayot, a ainsi participé en ligne à la mission d'assistance technique pour les Etats africains organisée dans le cadre du projet « Space Law for New Space Actors » mis en œuvre par le Bureau des affaires spatiales des Nations unies (UNOOSA) et financé par le Luxembourg. Dans son discours d'ouverture préenregistré, le ministre a mis en avant l'importance que le principe de ne laisser personne de côté s'applique également au secteur spatial et les opportunités de relever les grands défis mondiaux avec l'aide des technologies et applications spatiales. L'événement a surtout permis de faire le suivi de la première mission d'assistance technique pour les Etats africains organisée en ligne en décembre 2020 et à aborder les principes du droit international spatial.

En début avril 2022, le ministre Fayot s'est rendu à Vienne pour une réunion de travail avec Gerd Müller, nouveau Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU-DI). La réunion a porté sur les priorités du mandat de Monsieur Müller et les possibilités de renforcer le partenariat entre le Luxembourg et l'ONUDI.

La question des réfugiés palestiniens étant une priorité pour la Coopération luxembourgeoise, notamment en ces temps incertains, le Luxembourg reste un partenaire fiable de l'office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), qu'il continue de soutenir à travers son programme de santé et son budget général. Lors d'un déplacement dans les Territoires Palestiniens Occupés (TPO) en septembre 2022, Franz Fayot a eu l'occasion de visiter le camp de réfugié d'Aida à Bethléem, où il a pu avoir un aperçu du travail de l'UNRWA, dont les services englobent, entre autres, l'éducation, les soins de santé, les secours et les services sociaux.

Finalement, la promotion et la défense des droits humains est une priorité transversale de la Coopération luxembourgeoise. Au vu de la continuation d'une situation préoccupante en matière de droits humains et de bonne gouvernance au Myanmar, le Luxembourg a accordé une contribution supplémentaire au Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) au Myanmar à hauteur de 750 000 euros. Le Luxembourg a également contribué à hauteur de 750 000 euros aux activités de l'HCDH au Rwanda afin d'intégrer les droits humains dans les efforts de développement durable et de lutte contre la pauvreté et les inégalités et de renforcer l'État de droit et la responsabilité pour les violations des droits humains au Rwanda.

SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE LA VIE ET DU STATUT DES FEMMES A TRAVERS LE MONDE

En 2022, la Coopération luxembourgeoise a continué son appui aux droits des femmes et des filles, en ligne avec notre politique étrangère féministe et notre stratégie genre, à travers les activités suivantes dans le domaine de la coopération multilatérale:

- **Signature du premier accord de partenariat stratégique avec ONU-Femmes:** Ce nouvel accord a été signé lors de la visite du ministre à New York en juillet 2022. Il formalise une collaboration de longue date entre les deux partenaires. Le Luxembourg et ONU-Femmes partagent une vision du monde commune, soit un monde dans lequel toutes les formes de discriminations et violences à l'égard des femmes seraient éliminées, où les femmes seraient autonomes et l'objectif d'égalité des genres serait atteint. Dans cette optique, ONU-Femmes de par son rôle normatif en développant des instruments/cadres normatifs assure la mise en application de nombreux textes internationaux comme la Déclaration et le Programme d'Action de Beijing.
- **Nouveaux programmes de finance inclusive et innovante en faveur des droits des femmes et l'égalité des sexes.** Dans une perspective d'approfondir sa collaboration avec ONU-Femmes, le Luxembourg s'est engagé à soutenir le développement du programme de finance durable de l'agence onusienne pour une période de 3 ans. Dans ce cadre, la Coopération luxembourgeoise a apprécié la signature d'un protocole d'entente entre la Bourse du Luxembourg et ONU-Femmes en vue de faire progresser leur coopération dans le domaine des obligations de genre et au lancement duquel le ministre a participé en mai 2022. Finalement, le Luxembourg contribue au projet d'ONU-Femmes « Permettre un écosystème financier inclusif qui contribue à la réduction des écarts entre les genres concernant l'accès aux marchés et aux capitaux dans le Triangle du Nord d'Amérique Centrale » qui s'inscrit directement dans la stratégie régionale de la Coopération luxembourgeoise.
- **Innover pour accélérer l'égalisation des chances pour les femmes et les filles:** Dans le cadre du forum politique de haut niveau, le ministre a participé à un événement de UNFPA que le Luxembourg a coparrainé avec le gouvernement finlandais. Le thème de l'événement était « Égalisation des chances pour les femmes et les filles grâce à l'innovation » et s'est engagé à soutenir davantage les femmes et les filles en termes de développement et de financement de leurs projets. La discussion a réuni des États membres, des experts de l'industrie, des universitaires ainsi que des entrepreneurs pour discuter de moyens innovants pour enfin parvenir à l'égalité des chances pour les femmes et les filles. Les échanges ont souligné une fois de plus l'importance de se réunir en tant qu'acteurs de différents domaines et secteurs pour échanger et faciliter la collaboration entre le secteur public et privé.
- **Contributions pour mettre fin aux mutilations génitales féminines (MGF):** Les pratiques de MGF constituent une violation des droits humains et ont des effets préjudiciables sur la santé des femmes, des jeunes filles et des nouveau-nés. Depuis 2010, le Luxembourg soutient le Programme conjoint de UNFPA et de l'UNICEF pour l'abandon de la pratique des MGF. Pour la phase IV du programme, le Luxembourg a augmenté sa contribution de manière significative à 2 millions d'euros pour 2022-2025. En décembre 2022, le Luxembourg a également accueilli le Groupe de travail des donateurs sur les MGF, qui a notamment exploré la finance innovante comme modalité pour accélérer le chemin vers l'élimination des MGF. En parallèle, le Luxembourg s'engage à New York pour l'adoption d'un langage progressif pour toutes les thèmes liés au genre et contre les mutilations génitales féminines. Dans ce contexte, le Luxembourg a coparrainé une résolution biannuelle sur l'intensification de l'action mondiale visant à éliminer les mutilations génitales féminines au sein de la 3^{ème} Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies.



L'UNION EUROPÉENNE

Les négociations engagées depuis septembre 2018 pour l'accord succédant à l'accord de Cotonou se sont poursuivies au Conseil de l'Union européenne (UE) et avec les pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique). Suite à l'accord politique d'octobre 2020, l'accord a été paraphé par les négociateurs en chef de l'UE et des pays ACP en avril 2021, marquant la fin des négociations officielles. Rappelons qu'en raison des retards, l'accord actuel a dû être prolongé jusqu'au 30 juin 2023 et des mesures transitoires ont été mises en place pour éviter un vide juridique jusqu'à la signature formelle de l'accord Post-Cotonou prévue en 2023.

Le Conseil a continué à faire le suivi du nouvel « Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - L'Europe dans le monde » (NDICI). Doté d'une enveloppe globale de 79,5 milliards d'euros (en prix 2018) pour les années 2021-2027, 14.481 millions d'euros ont été déboursés en 2021 à des fins d'aide publique au développement (APD), soit 97 % du budget de l'action extérieure de l'UE. Le Luxembourg, qui a défendu le maintien d'une part importante du budget extérieur consacrée à l'APD lors des discussions sur l'introduction du nouvel instrument, se félicite donc de ce bon résultat, qui va bien au-delà des 93% visés par le règlement NDICI. En 2022 a également commencé la mise en œuvre du nouvel instrument d'investissement de l'Union européenne, à savoir le Fonds Européen pour le Développement Durable Plus (FEDD+). Lors du premier appel d'offre, 20 institutions financières de développement européennes se sont vues accorder des garanties budgétaires pour un montant total de 6,05 milliards d'euros.

Sous Présidence française du Conseil de l'UE de janvier à juin 2022, les discussions se sont focalisées sur les conséquences néfastes de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine pour les pays en voie de développement. Lors des négociations pour des conclusions du Conseil en lien avec la réponse européenne à l'insécurité alimentaire mondiale, le Luxembourg s'est efforcé à garantir un soutien prononcé aux pays les moins avancés (PMA) et les plus impactés par les insécurités croissantes. A cette fin, les Etats membres de l'UE ont mobilisé d'urgence 600 millions d'euros par le biais de fonds désengagés des 10^e et 11^e Fonds européen de développement (FED) en mai 2022.

En dehors des pays en voie de développement, l'UE s'est montrée solidaire de l'Ukraine et a manifesté à plusieurs reprises sa volonté de soutenir l'Ukraine aussi longtemps que nécessaire. Au niveau humanitaire, l'UE a jusqu'ici soutenu l'Ukraine avec 485 millions d'euros dont 371 millions ont effectivement déjà été payés. La contribution luxembourgeoise dans ce silage s'élève à 12.224.500 d'euros dont 4 millions pour des contributions en nature (cf. télécommunication, équipement médical).

Priorité de la Présidence française, le Conseil de l'UE a adopté des conclusions portant sur le partenariat renouvelé de l'UE avec les PMA. Lors des négociations pour ce texte, le Luxembourg a rappelé les engagements de tous les Etats membres de l'UE fixés au niveau des Nations Unies pour amener à terme leurs allocations en faveur des PMA à 0,20% du revenu national brut. Respectant ce chiffre, le Luxembourg a encouragé les autres Etats membres de l'UE à augmenter leurs contributions en faveur de l'aide publique au développement pour combattre efficacement la pauvreté (extrême).

La Présidence tchèque du Conseil de l'UE de juillet à décembre 2022 s'est focalisée sur une meilleure coordination entre l'action humanitaire et la coopération au développement, notamment à travers l'élaboration d'un guide pratique sur la mise en œuvre du nexus humanitaire-développement. En outre, le Conseil a réussi à adopter des conclusions portant sur la réduction des risques de catastrophe et le plan d'action jeunesse 2022-2027. Le Luxembourg, ensemble avec ses partenaires *like-minded*, s'est particulièrement engagé en faveur de la promotion de l'égalité des genres lors des négociations de ces conclusions du Conseil, en plein respect avec sa politique étrangère féministe.

Avec le lancement de la nouvelle stratégie d'investissement *Global Gateway* par la Commission européenne en décembre 2021, l'année 2022 a aussi servi à intégrer l'approche Équipe Europe dans cette nouvelle stratégie géopolitique. En effet, le *Global Gateway* cherche à aller au-delà de la coopération au développement classique en essayant à aligner les intérêts stratégiques européens avec les intérêts de nos partenaires. Ainsi, le *Global Gateway* connaît cinq priorités thématiques, à savoir la numérisation, le climat et l'énergie, les transports, la santé ainsi que l'éducation et la recherche. Cette nouvelle stratégie d'investissement extérieur cherche activement à inclure davantage le secteur privé, avec le but d'élargir les bases de financement de son action extérieure. Ainsi, le *Global Gateway* devrait permettre aux partenaires de l'UE de développer leurs sociétés et leurs économies, mais également au secteur privé des

États membres de l'UE d'investir et de rester compétitifs, tout en garantissant les normes les plus élevées en matière d'environnement et de travail, ainsi qu'une bonne gestion financière. Dans ce contexte, la Commission européenne s'attend à ce que l'Équipe Europe, c'est-à-dire les institutions, les États membres de l'UE et les banques de développement, mobilisera d'ici 2027 jusqu'à 300 milliards d'euros d'investissements dans les cinq domaines prioritaires susmentionnés. Le *Global Gateway* est une stratégie à mettre en œuvre conjointement, par tous les membres de l'Équipe Europe, comprenant toutes les contributions sous le « NDICI – L'Europe dans le monde » et le FEDD+, ainsi que celles opérées par les États membres. Le Luxembourg y contribue activement par sa participation à différentes Initiatives Équipe

Europe (TEI), respectant les objectifs du *Global Gateway*, notamment l'éducation et la recherche, en restant fidèle à son principe de l'aide non-liée et en veillant à ce que la coopération au développement continue à se diriger vers les populations les plus démunies, notamment dans les PMA.

Dans le cadre du Sommet Union européenne – Union africaine, qui s'est tenu du 17 au 18 février 2022, l'UE a d'ailleurs adopté son premier paquet d'investissement sous le *Global Gateway* pour le continent africain. Un paquet d'investissement semblable a également été dévoilé lors du sommet entre l'UE et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) du 15 décembre 2022.



Le Luxembourg continuera à s'engager pour un développement équitable et durable au niveau européen

LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

L'action des organisations non-gouvernementales de développement (ONGD) reste primordiale dans le domaine de la Coopération luxembourgeoise. Au cours de l'année 2022, 25 accords-cadres pluriannuels de développement ont été financés et 27 projets de développement ont été acceptés. Pour la sensibilisation et l'éducation au développement au Luxembourg, 15 accords-cadres pluriannuels (2022-2024) ont été signés en 2022 et 8 projets annuels ont bénéficié de subsides de la part du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE). Deux mandats, *Rethink your Clothes* et le Centre d'Information Tiers Monde (CITIM) ont été reconduits (2022-2024) pour des programmes entièrement financés par le MAEE.

Face à la hausse prononcée des frais administratifs réels encourus par les ONGD, le ministère a décidé de rehausser le taux du plafond des frais administratifs de 14% à 15 % afin d'aider les ONGD à mieux absorber les coûts liés aux frais de personnel, de fonctionnement et en relation avec les locaux de l'ONGD.

Préoccupées par la poussée inflationniste enregistrée dans les pays en développement en 2022, le ministère a déjà indiqué aux ONGD qu'il veillera à autoriser des réallocations de fonds afin qu'elles puissent adapter leurs activités sur le terrain au contexte inflationniste.

Suite à des cas liés à l'exploitation, à l'abus, et au harcèlement sexuel (SEAH), qui se sont produits au niveau international dans le secteur de la coopération au développement et de l'action humanitaire, le MAEE et le Cercle des ONGD ont décidé d'élaborer une charte pour prévenir et réagir aux SEAH. Depuis 2021, toute association ou fondation voulant obtenir un agrément ministériel ou toute ONGD voulant renouveler son agrément ministériel doit avoir adhéré à la Charte SEAH. Au cours de l'année 2022, le MAEE en collaboration avec le Cercle a travaillé sur la rédaction d'un guide d'autoformation virtuel à l'attention des ONGD agréées pour mieux les accompagner sur cette thématique.

Depuis 2020 dans le cadre des projets et programmes de développement, une ligne sécurité a été créée pour financer non seulement des formations en sécurité pour les partenaires et coopérants locaux, mais aussi des équipements non-létaux, éligibles en tant qu'aide publique au développement (APD), nécessaires pour assurer la sécurité des partenaires et coopérants locaux sur le terrain. Par ailleurs, le ministère a cofinancé des formations de sécurité au Luxembourg à l'attention des ONGD agréées qui ont été organisées par le Cercle en 2021 et 2022.



Signature virtuelle de sept nouveaux accords-cadres avec 6 ONGD luxembourgeoises



SENSIBILISATION ET ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

Au défi de l'éradication de la pauvreté appartient également le travail de sensibilisation et d'éducation au développement, notamment au niveau national. Ces activités ont pour objectif la sensibilisation de l'opinion publique au Luxembourg aux différents thèmes concernant le développement durable des pays et des relations entre les pays, notamment le commerce international équitable. Elles visent également à ce que le public, dès le plus jeune âge, acquière les connaissances et compétences nécessaires pour comprendre et engager une réflexion critique sur les causes et conséquences de la pauvreté, et adopte un rôle actif dans le développement de sociétés plus justes et inclusives.

Les projets et programmes sont guidés par l'expertise des ONGD acquise à travers leur expérience de terrain, mais aussi par l'Agenda 2030 et les 17 Objectifs de développement durable pour rendre compte de la complexité des enjeux de notre société dans ses dimensions sociales, écologiques et économiques. Ils abordent notamment les thèmes des inégalités, des droits humains, de l'égalité de genre, de la souveraineté alimentaire, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, du changement climatique, des chaînes de production, etc.

Les ONGD nationales jouent dès lors un rôle essentiel dans la mise en œuvre des actions de sensibilisation et d'éducation au développement au Luxembourg. Ainsi, en 2022, la Coopération luxembourgeoise a cofinancé 8 projets annuels et 15 accords-cadres triennaux avec un budget total de 2 846 818.14 euros.

Afin de favoriser l'implication accrue des citoyens, la Coopération luxembourgeoise veille également à promouvoir des initiatives et campagnes conjointes entre ONGD sur des thématiques de développement spécifiques ainsi que sur le développement durable en général. Dans ce cadre, le MAEE a alloué un montant de 1 010 679.96 euros (taux de cofinancement de 100 %) à deux mandats d'exécution en matière de sensibilisation et d'éducation au développement : le Centre d'information Tiers Monde (CITIM) et la campagne « Rethink your clothes ».

Le MAEE a en effet poursuivi le financement sous mandat du Centre d'information Tiers Monde (CITIM) de l'ASTM qui, depuis 1982, propose une documentation et une offre pédagogique spécialisées sur les pays du Sud, les rapports Nord-Sud et le développement humain. Cette documentation est mise à disposition du grand public sous forme d'une bibliothèque. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le CITIM est financé à 100% par le ministère. De plus, en 2022, les ONGD Fairtrade Lëtzebuerg a.s.b.l. et la Fondation Caritas Luxembourg ont été mandatées pour mettre en œuvre la troisième phase de la campagne « Rethink your clothes » qui vise à sensibiliser le grand public aux défis sociaux et écologiques de l'industrie textile.



Ouverture du nouveau *Lët'z Refashion* dans le cadre de la campagne « Rethink your clothes »
© Charly Ecko Delta

En matière de politiques nationales de sensibilisation et d'éducation au développement, le MAEE a maintenu sa représentation au sein du Comité interministériel pour l'éducation au développement durable (CIEDD) dans l'optique de définir des orientations pour intégrer l'éducation au développement durable à tous les niveaux du système éducatif luxembourgeois. Le CIEDD a pour objectif de coordonner ces efforts avec les principales parties prenantes institutionnelles et les acteurs de la société civile.

La Coopération luxembourgeoise a également représenté le Luxembourg au sein du réseau Global Education Network Europe (GENE), en vue d'une capitalisation et d'une mise en réseau plus prononcée des actrices et acteurs concernés par l'éducation au développement aux niveaux national, européen et international. Dans ce contexte, le Luxembourg a co-présidé aux côtés de l'Irlande le processus de formulation de la « Déclaration européenne sur l'Éducation globale à

2050 », le cadre stratégique européen pour améliorer et développer l'éducation globale en Europe à l'horizon 2050. Cette déclaration, validée en novembre 2022, définit l'éducation globale comme une éducation aux niveaux formel, non formel et informel, qui permet aux gens de réfléchir de manière critique au monde et à la place qu'ils y occupent; d'ouvrir leur esprit à la réalité du monde. Elle permet de comprendre et d'agir pour créer un monde de justice sociale et climatique, de paix, de solidarité, d'égalité, de durabilité et de compréhension internationale. Elle implique le respect des droits humains et de la diversité, l'inclusion et une vie décente pour toutes et tous. Le processus de rédaction s'est fait en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, afin d'assurer la cohérence entre ce qui est fait au Luxembourg, et ce que nous promouvons et soutenons à l'international.

FINANCE INCLUSIVE, SECTEUR PRIVÉ, DIGITAL4DEVELOPMENT

LA FINANCE INCLUSIVE ET INNOVANTE

En valorisant l'expertise du centre financier international de premier plan et en s'appuyant sur les approches intégrées de développement local, la Coopération luxembourgeoise vise l'éradication de la pauvreté et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) à travers la finance inclusive et innovante. Mettant à profit de nouveaux outils financiers, la finance innovante s'attèle à la création d'opportunités d'investissement à impact centrées sur le développement.

Concernant ses partenariats stratégiques, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a reconduit son soutien à plusieurs partenaires.

Une nouvelle convention a été signée pour une période de deux ans avec le *Consultative Group to Assist the Poor (CGAP)*, un *think tank* de la Banque Mondiale, dont la mission est d'améliorer la vie des personnes vulnérables en promouvant des solutions innovantes.

Lors d'une visite de la Maison de la Microfinance le 2 mai 2022 Franz Fayot a également signé une nouvelle convention de trois ans avec la *European Microfinance Platform (e-MFP)*, le principal réseau d'organisations

et d'individus européens actifs dans le secteur de l'inclusion financière.

Le soutien à l'agence de labélisation *LuxFLAG* a aussi été renouvelé par le biais d'une nouvelle convention de deux ans.

L'année 2022 était également marquée par la Semaine Européenne de la Microfinance, un rendez-vous annuel d'experts du secteur, dont l'événement phare est la remise du Prix européen de la Microfinance qui a eu lieu à la Banque européenne d'investissement (BEI) en étroite collaboration avec e-MFP et l'*Inclusive Finance Network Luxembourg ASBL (InFine.lu)*. Le 17 novembre, dans le cadre d'une cérémonie présidée par S.A.R. la Grande-Duchesse, le prix a été octroyé à Banco Fie (Bolivie), en reconnaissance des efforts mis en œuvre dans le domaine de l'inclusion financière au service des femmes.

La Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a aussi entamé - à travers son agence de mise en œuvre Lux-Development et l'ONG ADA - la formulation de nouveaux programmes en matière de finance inclusive dans ses pays partenaires et conclu de nouveaux partenariats stratégiques dans les régions de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique centrale. Un nouveau partenariat régional a notamment été signé avec l'*Alliance for Financial Inclusion (AFI)*, un réseau international de banques centrales et d'institutions de régulation financière, qui vise à mettre en place des stratégies innovantes d'inclusion financière en Amérique latine et dans les Caraïbes.

La Coopération luxembourgeoise a aussi cherché à consolider son engagement dans le secteur de la fintech au profit de la finance inclusive en signant un partenariat avec la *Luxembourg House of Financial Technology (LHoFT)*, dans le but d'élargir la portée de son programme « *CATAPULT : Inclusion* ».



Des bénéficiaires du Luxembourg Microfinance and Development Fund (LMDF) en Zambie.
©LMDF/LMF Zambia



LA COOPÉRATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Depuis le Programme d'action d'Addis Abeba de 2015 sur le financement du développement, il est largement reconnu qu'il est devenu indispensable d'atteler le dynamisme du secteur privé pour contribuer à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au niveau global. C'est dans cette optique qu'un rapprochement de la Coopération luxembourgeoise avec ces acteurs a été encouragé, tout particulièrement avec le but d'identifier des solutions innovantes et de les mettre au service des objectifs de développement dans les pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise. Toutes les pistes explorées dans ce cadre accordent une place centrale à la conduite responsable des entreprises en matière de droits humains et du respect des critères environnementaux.

Sur la base d'une revue interne des instruments à disposition et des projets en cours, l'année 2022 a été marquée par les travaux préparatoires pour un portefeuille dédié et cohérent à disposition de LuxDev pour la coopération avec le secteur privé, notamment pour mobiliser les entreprises au Sud sur des projets économiquement viables, contribuant aux ODD et adressant des défaillances structurelles identifiées au niveau des marchés locaux.



Ainsi, les équipes de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire et de LuxDev ont travaillé de concert pour mettre sur pied un ensemble de trois instruments : 1) la Business Partnership Facility (BPF), 2) les Challenge Funds et 3) les projets de démonstration. La BPF fait partie du bouquet sous sa version réformée, pendant que les Challenge Funds représenteront un nouvel outil à disposition de la Coopération luxembourgeoise : il permet de lancer des appels à propositions sur une thématique dédiée au niveau local/régional, auquel les entreprises du Sud pourront répondre en proposant des solutions innovantes qui seront ensuite cofinancées par LuxDev. Le troisième instrument, les projets de démonstration, permettront à ces solutions locales de passer à l'échelle, si elles ont démontré un potentiel adéquat. Pour ce dernier type de projets, trois pays pilotes ont été identifiés : le Sénégal, le Kosovo et le Rwanda. Les financements sont prévus sous forme de co-financements, leur mise en œuvre sera encadrée par un dispositif de suivi scientifique visant à démontrer les résultats des interventions et l'octroi des fonds sera conditionné à des engagements concrets en matière de devoir de diligence. A noter que le point de contact national luxembourgeois pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales soutient LuxDev pour intégrer une approche ambitieuse en termes de devoir de diligence dans la conceptualisation de ces nouveaux instruments.

Il est également à noter qu'il s'agit de trois instruments distincts qui visent la collaboration directe avec des entreprises. Ceux-ci seront donc complémentaires aux divers instruments à disposition du Service finance inclusive et innovante, qui eux ciblent la mobilisation des financements privés par des outils et projets de financements innovants.

La Business Partnership Facility (BPF), un outil qui vise à encourager le secteur privé luxembourgeois et européen à s'associer à des partenaires dans les pays en développement (entreprise, administration ou ONG), fonctionne donc selon des modalités revues depuis avril 2022. L'approche partenariale, au cœur de l'instrument, promouvant le transfert de technologies et d'expertise Nord-Sud et Sud-Nord, a été conservée. Afin de mieux répondre à la demande du secteur privé, la facilité est passée d'un appel à pro-

Production de 12 kg de crème pour le corps dans le cadre du projet Uption, qui est appuyé à travers la Business Partnership Facility

positions par an à un mode de fonctionnement avec deux processus de sélection par an, avec une date de clôture fin avril et une autre fin octobre, permettant ainsi aux entreprises de pouvoir remettre un projet tout au long de l'année. Les secteurs d'éligibilité furent abandonnés, de sorte que tout projet innovant pouvant démontrer un apport aux ODD dans un pays en développement est désormais éligible. Toutefois, les solutions innovantes reposant sur une utilisation intelligente de technologies émergentes, prometteuses pour une mise en œuvre dans des contextes souvent difficiles, de préférence dans les pays partenaires et/ou à projets de la Coopération luxembourgeoise, restent privilégiés. Ce qui est de plus, le site web bpf.lu a connu une refonte, avec notamment l'introduction d'une plateforme de *matchmaking* en ligne, facilitant ainsi la création de partenariats Nord-Sud, qui est une *conditio sine qua non* pour être éligible.

En 2022, quatre projets ont été sélectionnés, ce qui porte à 38 le nombre de projets retenus par la BPF depuis 2016.

Au niveau multilatéral, la Coopération luxembourgeoise a continué son engagement avec le Cadre intégré renforcé (CIR), un programme multi-bailleurs lié directement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Celui-ci vise à apporter un soutien spécifique aux pays les moins avancés devant leur permettre de jouer un rôle plus actif dans le système commercial multilatéral. L'engagement financier du Luxembourg pour les années 2016 à 2022 s'élève à 4,5 millions d'euros, portant ainsi la contribution totale du Luxembourg à 9 millions d'euros.

La Coopération luxembourgeoise a également poursuivi, ensemble avec les équipes de LuxDev, son engagement au sein du Donor Committee for Enterprise Development (DCED), qui est un réseau de praticiens structuré en différents groupes de travail thématiques, visant l'échange de bonnes pratiques et d'expertise entre acteurs internationaux travaillant sur la mobilisation et l'engagement du secteur privé dans les contextes du développement.

Au niveau national, deux dossiers particuliers sont à relever : la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a participé également de manière active aux travaux du groupe de travail « Entreprises et Droits humains », en charge de la mise en œuvre et du suivi du deuxième Plan d'action national Entreprises et Droits de l'Homme (PAN 2) ainsi qu'au comité interministériel chargé de définir les grandes orientations en matière de devoir de diligence pour les entreprises luxembourgeoises, voire de la formulation de la position du Luxembourg lors

des négociations portant sur la directive européenne en la matière, tablée en date du 1^{er} février 2022.

En 2022 la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a par ailleurs participé au Circular by Design Challenge mis en œuvre par Luxinnovation avec une catégorie propre visant à encourager l'économie luxembourgeoise à se mobiliser sur des solutions novatrices pouvant répondre aux défis des populations et/ou praticiens dans les domaines de la coopération au développement et/ou de l'action humanitaire. Le processus de sélection s'étend jusqu'au printemps 2023 et sera clôturé par une remise des prix en mai 2023.



DIGITAL FOR DEVELOPMENT (D4D)

Le concept du *Digital for Development* (D4D) vise à encourager l'intégration des outils numériques par les acteurs de l'aide au développement et de l'action humanitaire, qu'il s'agisse par exemple des services sociaux de base, de grands projets innovants de développement ou encore en tant qu'outil à la formalisation et au suivi des politiques de développement. La Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire vise ainsi à soutenir les pays partenaires dans leur transformation numérique inclusive, verte, centrée sur l'humain et digne de confiance, contribuant ainsi à leur développement durable. Dans ce sens, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi son engagement pour mobiliser davantage les partenariats, approches et instruments innovants dans les domaines où le Luxembourg dispose d'une expertise au niveau nationale, notamment dans le secteur des services financiers numériques, des TIC, des télécommunications ainsi que de la cyber sécurité.

La Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, ensemble avec LuxDev, met en œuvre un nombre de projets dans les domaines de l'e-éducation, e-gouvernement, e-agriculture ou encore l'e-santé. Ces domaines correspondent aux domaines d'intervention principaux de la Coopération luxembourgeoise dans le secteur du D4D. Le projet SATMED, porté par SES et la Coopération luxembourgeoise, constitue un exemple pour une mise à profit d'une expertise luxembourgeoise dans les pays en développement : SATMED est une plateforme de télémédecine ouverte. Au service des organisations

non gouvernementales, des hôpitaux, des universités de médecine et d'autres prestataires de soins de santé actifs dans des régions pauvres en ressources, elle fournit des services de santé en ligne en libre accès. Ses outils peuvent être utilisés pour soutenir des projets dans des domaines tels que les soins en ligne, l'apprentissage en ligne, la surveillance en ligne, la gestion de la santé en ligne et le financement de la santé en ligne.

La Coopération luxembourgeoise a poursuivi en 2022 son engagement au sein du réseau *Digital for Development Hub (D4D Hub)* de la Commission européenne, dont il est membre fondateur depuis son lancement en décembre 2020. Le *D4D Hub* permet d'aligner les initiatives numériques de l'Union européenne (UE) afin d'en accroître l'impact. Cette plateforme stratégique multipartite promeut de nouveaux partenariats internationaux dans le domaine de la transformation numérique entre l'UE et les pays partenaires, notamment en Afrique. La mission commune est une approche de la transformation numérique centrée sur l'humain : Faciliter les dialogues multipartites, partager l'expertise numérique et encourager les investissements de divers partenaires européens et mondiaux. Dans ce cadre, la Coopération luxembourgeoise contribue activement aux activités au sein de la branche Afrique ainsi qu'au groupe de travail *Cyberspace*, dont le Luxembourg assure la co-Présidence ensemble avec la Commission européenne.

Dans ce sillage, le Luxembourg a également poursuivi son engagement au sein du D4D Hub Union africaine - Union européenne (UA-UE D4D Hub). Mis en œuvre par cinq agences européennes de développement, dont LuxDev, et doté de 8 millions d'euros sous financement européen, ce projet vise à contribuer à réduire la fracture numérique, y compris celle liée au genre, et à mettre au profit les innovations

numériques en vue d'un développement durable et inclusif en Afrique. Le *UA-UE D4D Hub* bénéficie également aux pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise, notamment le Niger, constituant ainsi un excellent exemple de comment le Luxembourg peut tirer profit du réseau européen ou international dans le cadre de ses activités.

Ensemble avec ses partenaires nationaux tel le *Luxembourg House of Cybersecurity (LHC)*, le Luxembourg a poursuivi en 2022 son engagement au sein du *Global Forum on Cyber Expertise (GFCE)*, auquel il a adhéré en 2021. Cette plateforme multi-acteurs a pour objectif le renforcement des capacités et d'expertise en matière de cyber sécurité. Ledit forum compte plus de 115 membres et partenaires, dont des gouvernements, des organisations internationales et autres acteurs de la société civile et du secteur privé, tout comme la communauté académique. Son objectif est de renforcer les capacités mondiales en matière de cyber sécurité à travers un partage de connaissances, notamment par l'intermédiaire de groupes de travail, d'un portail de connaissances cyber, de sa fonction de centre d'échange d'informations mais aussi à travers d'initiatives pratiques. Le GFCE se veut une plateforme pragmatique, orientée vers l'action et flexible pour la collaboration internationale.

Les projets D4D de la Coopération luxembourgeoise ciblent en priorité la modernisation des administrations publiques, les services financiers digitaux, la télécommunication, la télémédecine ou encore la cyber sécurité. Concernant ce dernier domaine, l'ouverture d'une *delegation for cyberspace* du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) au Luxembourg en novembre 2022 constitue une étape importante. Les efforts pour mettre en œuvre ces domaines de manière transversale dans les programmes bilatéraux continueront d'être poursuivis au-delà de 2022.



Au Sénégal, la « Grow Academy » rend l'éducation numérique accessible aux filles et aux femmes non scolarisées.



LA COOPÉRATION AVEC LES ACTEURS DE LA RECHERCHE

L'année 2022 a été marquée par des efforts considérables de la Coopération luxembourgeoise afin de concrétiser sa collaboration avec l'écosystème de la recherche par le biais de collaborations et de projets conjoints pouvant contribuer aux objectifs de développement durable. Ainsi, la Coopération luxembourgeoise souhaite davantage et de manière systématique soutenir le développement de capacités de recherche et d'expertise au Nord comme au Sud et a œuvré envers à la fois au renforcement de liens institutionnels existants et la constitution de nouveaux partenariats avec des acteurs de la recherche.

Les échanges avec le Ministère de l'Enseignement et de la Recherche (MESR) se sont considérablement intensifiés, afin de répondre aux objectifs partagés de la stratégie nationale de la recherche et de l'innovation, qui consistent à optimiser l'impact mondial des efforts déployés au niveau national par un examen systématique des résultats de la recherche en vue de leur utilisation et de leur transfert potentiel dans le cadre des efforts de coopération au développement. En effet, de nombreux défis auxquels la politique de coopération au développement est confrontée peuvent bénéficier des technologies et des résultats issus de l'écosystème de la recherche. C'est dans cette optique que la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, le MESR et le Fonds national de la Recherche (FNR) se sont accordés de mettre sur pied un instrument conjoint appelé *LuxAid BRIDGES*, qui financera des projets de recherche pouvant avancer les objectifs de la politique de coopération au développement et de l'action humanitaire par des appels à projets annuels, dont le premier se déroulera en 2023.

Conformément à sa stratégie « En route pour 2030 », la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a également poursuivi son objectif d'étendre son soutien au monde universitaire et de soutenir le développement de capacités de recherche et d'expertise dans le domaine de la coopération au développement internationale. Il s'agit de contribuer à la création d'une expertise au Luxembourg pouvant fournir des analyses sur les politiques de la Coopération luxembourgeoise, notamment dans le but d'appuyer un agencement et une mise en œuvre efficaces de ses programmes.

C'est dans cette optique que la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire et le *Luxembourg Institute of Socio-Economic Research* (LISER) ont signé en juillet 2022 une convention sur la création d'une cellule d'évaluation d'impact des politiques de coopération au développement, domiciliée au LISER et financée par la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire moyennant un budget de 1,25 millions d'euros pour les deux premières années de mise en œuvre. Notons dans ce contexte la collaboration étroite entre le LISER et le *Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab* (J-PAL) à Paris, connu pour les travaux de Esther Duflo et Abhijit Banerjee, prix Nobel d'économie en 2019, sur la lutte contre la pauvreté.

D'autres collaborations avec des institutions de recherche luxembourgeoises ont connu un renforcement au niveau des projets conjoints qui sont en planification. Ainsi, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire LuxDev et le *Interdisciplinary Centre for Security of Trust* (SnT) de l'Université du Luxembourg ont mené une étude pour pérenniser (et d'étendre au niveau régional) les excellents résultats du projet *LuxWays (Luxembourg/West-Africa Lab for Higher Education Capacity Building in Cybersecurity and Emerging Topics in ICT-4Dev)*, que la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire soutient depuis 2020 et qui se déroule en partenariat avec des universités au Sénégal et au Burkina Faso.

L'excellente collaboration que la Coopération luxembourgeoise entretient avec les différentes facultés de l'Université du Luxembourg sera d'avantage renforcée et systématisée, notamment à travers des bourses spécifiques à l'attention d'étudiants de pays partenaires et/ou à des projets de la Coopération luxembourgeoise. En contraste avec d'autres types de bourses visant l'attraction de talents vers le Luxembourg, les bourses financées avec l'aide publique au développement porteront une attention particulière au renforcement des capacités locales et à la création d'opportunités dans les pays de provenance des boursiers sélectionnés.

Le ministère a continué en 2022, conjointement avec l'ONG Appui au développement autonome (ADA), son soutien financier à la Chaire ADA à la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance (FDEF) de l'Université du Luxembourg. La Chaire œuvre sur la recherche en matière de droit financier européen et international avec un accent particulier sur tous les aspects de la finance inclusive et innovante et des Fintech. Elle organise annuellement la certification de professionnels du secteur via le *Certificate in*

Law and Regulation of Inclusive Finance, organise des conférences sur des sujets pertinents liés au droit financier et à la finance inclusive, publie des travaux de recherche de haute qualité dans le domaine du droit financier et de la finance inclusive et participe à des conférences nationales, européennes et internationales. Ainsi, la Chaire contribue à la renommée du Grand-Duché de Luxembourg comme *hub* européen pour le droit et la régulation de la finance inclusive et avance la recherche sur des aspects réglementaires qui sont d'un intérêt national pour sa compétitivité.

Finalement, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi en 2022 la création de nouveaux partenariats, comme par exemple avec le *Luxembourg Institute of Science and Technology* (LIST) et a approfondi sa collaboration avec le *Luxembourg Institute of Health* (LIH), avec lequel elle collabore déjà au Laos et en Afrique de l'Ouest.

Au niveau international, la Coopération Luxembourgeoise a continué en 2022 à bâtir sur son partenariat de longue date avec le ECDPM – *Centre for Africa-Europe Relations* à Maastricht (NL) sur des sujets de recherche ayant trait à la politique européenne en lien avec le continent africain, tout comme avec le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) et des universités aux Pays-Bas, en Suisse et au Luxembourg sur le sujet de la protection des données dans les contextes humanitaires.



SPACE FOR DEVELOPMENT

Dans une volonté partagée de mettre en avant les synergies concrètes à la croisée des objectifs respectifs de la *Luxembourg Space Agency* (LSA) et de la Coopération luxembourgeoise, des pistes pour des collaborations concrètes ont été creusées en 2022.

Ainsi, à la fois les *space-based technologies* pouvant soutenir directement la mise en œuvre de projets de coopération au développement, tout comme l'accès à l'Espace des pays en voie de développement et le renforcement des capacités (y compris via la formation universitaire et des facilités d'assistance technique) nécessaire pour ce faire, tout comme la mise à disposition de technologies (de communication sûres) spatiales, émergent comme opportunités concrètes qui seront poursuivies basées sur les besoins éventuels exprimés par les pays avec lesquels coopère la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire.

Un apport concret de l'expertise luxembourgeoise a par exemple pu être fourni par le biais du projet *Space Law for New Space Actors* mis en œuvre via le Bureau des affaires spatiales des Nations unies (UNOOSA).



**ACTION
HUMANITAIRE**



L'ACTION HUMANITAIRE

En 2022, des sécheresses et des inondations meurtrières ont fait des ravages du Pakistan à la Corne de l'Afrique. La guerre de la Russie en Ukraine a déclenché la plus importante vague de déplacement forcé depuis la seconde guerre mondiale sur le sol européen et plus de 100 millions de personnes sont désormais déplacées dans le monde. L'envolée des prix alimentaires, aggravée davantage par le conflit en Ukraine, est à l'origine d'une crise mondiale qui a entraîné plusieurs millions de personnes supplémen-

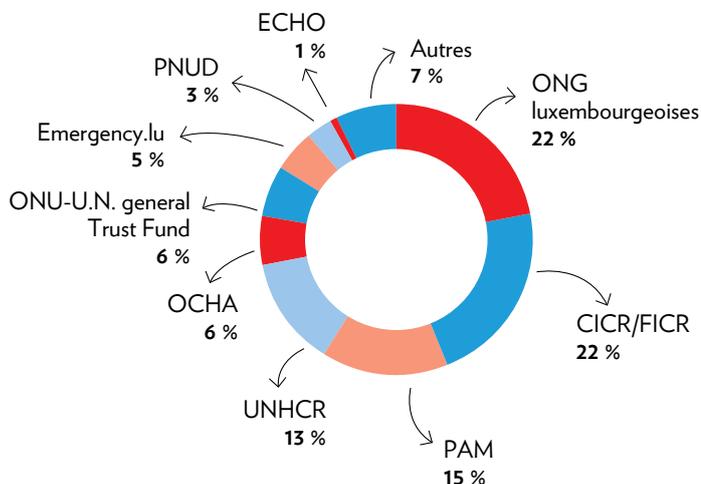
taires dans l'extrême pauvreté et a aggravé la faim et la malnutrition. Toutes ces crises se sont ajoutées à la dévastation laissée par la pandémie de la Covid-19 chez les populations les plus vulnérables.

Si en 2022 les organisations humanitaires ont aidé 157 millions de personnes, les besoins humanitaires ont augmenté, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), plus vite que les financements et le déficit en fin d'année 2022 s'est élevé à près de 50%.

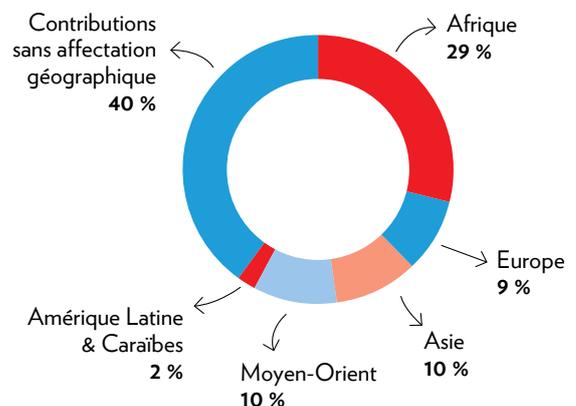
DÉBOURSEMENTS À TRAVERS TOUS LES CRÉDITS

ACTION HUMANITAIRE		%	% DE L'APD
Aide d'urgence	79.524.732,94 €	90,76 %	15,78 %
dont assistance matérielle et services d'urgence	60.916.893 €	69,52 %	12,09 %
dont services de soins de santé de base dans les situations d'urgence	1.208.180 €	1,38 %	0,24 %
dont éducation dans les situations d'urgence	397.560 €	0,45 %	0,08 %
dont aide alimentaire d'urgence	8.818.077 €	10,06 %	1,75 %
dont coordination des secours et services de soutien et de protection	8.184.024 €	9,34 %	1,62 %
Aide à la reconstruction et réhabilitation	2.405.228 €	2,74 %	0,48 %
Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	5.695.010 €	6,50 %	1,13 %
Total	87.624.971 €	100,00 %	17,39 %

AIDE HUMANITAIRE PAR PARTENAIRE



AIDE HUMANITAIRE PAR PAYS





Arrivée d'un hélicoptère dans le camp de réfugiés à Ouallam au Niger

Un des éléments phare de la Direction de la coopération et de l'action humanitaire en 2022 était la publication de sa nouvelle stratégie de l'action humanitaire qui a passé en revue la dernière édition de 2013. La nouvelle stratégie se décline suivant 6 priorités transversales, 6 objectifs stratégiques et 50 points d'action et fixe également un taux minimal de 15% pour l'action humanitaire par rapport à l'APD du pays. Avec ce pourcentage, le Luxembourg se positionne parmi les premiers pays à vouloir accorder une importance structurelle à son action humanitaire ce qui permettra également à ses partenaires une programmation plus prévisible et efficace. Le ministre Fayot a présenté la stratégie à la Chambre des députés le 11 juillet et au grand public lors d'une conférence de presse le 19 août. Suite à ces présentations, le service de l'action humanitaire l'a diffusée largement dans les enceintes pertinentes et l'a présentée dans des réunions à Genève, Bruxelles, New York et Rome.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Selon les Nations unies, 50 millions de personnes se sont trouvés en 2022 dans une situation de famine aiguë en Afghanistan, en Éthiopie, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen, auxquelles se sont ajoutées les 828 millions de personnes dans une situation d'insécurité alimentaire. Ce chiffre a triplé au cours des trois dernières années. Pour réagir à cette situation, la Direction de la coopération et de l'action humanitaire a lancé un appel à projets pour que les ONG humanitaires et de développement puissent mettre en place des projets qui contribuent à court terme à aider directement les plus vulnérables dans le monde. 13 ONG ont ainsi pu utiliser leur expertise et leurs réseaux locaux pour réagir rapidement et efficacement à cette crise et mettre en œuvre des projets pour un montant total de 2,2 millions d'euros. Elles ont mis en œuvre leurs projets dans des pays comme le Sud-Soudan, la Somalie, le Niger, le Bangladesh, Haïti, le Burkina Faso ou encore le Sénégal.

Au vu de la situation alarmante en termes d'insécurité alimentaire dans les pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise (Mali, Burkina Faso, Sénégal, Cabo Verde, Niger et Laos), le ministère a, de manière exceptionnelle, octroyé un mandat de 20 millions d'euros à son agence de développement bilatérale LuxDevelopment, afin d'y mettre en œuvre des projets visant à renforcer la sécurité alimentaire, en appuyant différents partenaires nationaux, multilatéraux et de la société civile.

UKRAINE

Suite à l'agression russe contre l'Ukraine du 24 février 2022, le Luxembourg a décidé, lors de la première conférence des donateurs le 1^{er} mars, dans le cadre du « Joint Launch of the Humanitarian Flash Appeal », de faire des contributions à hauteur de 3 million d'euros pour des acteurs humanitaires actifs en Ukraine et en Moldavie. A la deuxième conférence internationale pour l'Ukraine le 5 mai 2022, présidée par la Suède et la Pologne, le Luxembourg a fait une mise additionnelle de 1 million d'euros pour le compte de l'UNICEF et du Halo Trust Fund, spécialisé dans les activités de déminage. Dans cette phase initiale de la réponse, le Luxembourg avait donc réagi rapidement en contribuant un montant total de 4,25 millions

d'euros pour des projets humanitaires visant à répondre aux besoins immédiats des populations déplacées. Le soutien au redressement rapide du pays fut ensuite réaffirmé par le ministre Fayot à l'« Ukraine Recovery Conference » à Lugano les 4 et 5 juillet.

Lors de la conférence « Standing with the Ukrainian people » le 13 décembre 2022 à Paris, le Premier ministre Xavier Bettel a annoncé une contribution supplémentaire de 4 millions d'euros pour différents projets humanitaires. En tenant compte des attaques russes contre l'infrastructure civile, ces projets ont surtout ciblé les secteurs de la reconstruction des maisons privées, de la réparation des infrastructures médicales et de l'accès à l'eau propre et à l'éducation.

En somme, le Luxembourg a soutenu en 2022 ses partenaires humanitaires en Ukraine et les pays voisins avec un montant total d'environ 8,25 millions d'euros. Il s'agit d'allocations tant dans le cadre des partenariats avec les agences de l'ONU, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédéra-

tion internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), que de contributions aux ONG humanitaires. S'y ajoute des apports en nature d'une valeur de près de 4,13 millions d'euros, y inclus un don de 700.000 tests antigéniques rapides Covid-19 coordonné par l'équipe d'emergency.lu et le ministère de la Santé. Les tests ont été mis à disposition suite à la demande de soutien que l'Ukraine a exprimée par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'Union européenne.

AUTRES CRISES INTERNATIONALES

Le Luxembourg a maintenu son engagement envers les crises humanitaires majeures dans le monde. Ainsi le Grand-Duché a alloué en 2022 une contribution totale de plus de 15 millions d'euros à la réponse humanitaire au Sahel, répartie sur le Niger (8 millions d'euros), le Burkina Faso (3,6 millions d'euros) et le Mali (3,5 millions d'euros). De plus, la crise humanitaire en Syrie demeure une priorité de l'Action humanitaire du Luxembourg avec un montant total de 4,5 millions d'euros attribués en 2022. Une troisième priorité de l'Action humanitaire du Luxembourg en 2022 était, avec une contribution totale d'environ 3,2 millions d'euros, la réponse humanitaire suite au conflit en Ethiopie. D'autres contributions humanitaires en 2022 étaient dédiées aux crises humanitaires en Afghanistan (2,4 millions d'euros), au Soudan du Sud (2,1 millions d'euros), au Yémen (1,95 millions d'euros), dans les Territoires palestiniens occupés (1,8 millions d'euros) et en Somalie (1,5 millions d'euros).

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR)

Du 31 mai au 1^{er} juin 2022, la co-présidence du Luxembourg du « Donor Support Group (DSG) » du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour le cycle 2021-2022 s'est conclue avec la réunion annuelle du DSG au Luxembourg, co-présidée par le Directeur de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, Manuel Tonnar, et le Directeur-général du CICR, Robert Mardini. La réunion annuelle du DSG a permis de réunir le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Franz Fayot, le président du CICR, Peter Maurer, les huit directeurs de l'organisation ainsi que les représentant(e)s des 22 membres du DSG, afin de discuter des défis



A Lugano s'est tenue l'« Ukraine Recovery Conference » les 4 et 5 juillet 2022



Ouverture de la première délégation du Comité international de la Croix-Rouge pour le cyberspace à Luxembourg

humanitaires et des opportunités pour renforcer le CICR en tant qu'organisation neutre et impartiale dans un monde de plus en plus polarisé. Le thème central de la co-présidence du DSG était le suivant : « preserving and strengthening neutral, impartial and independent humanitarian space in protracted crises and fragile contexts ».

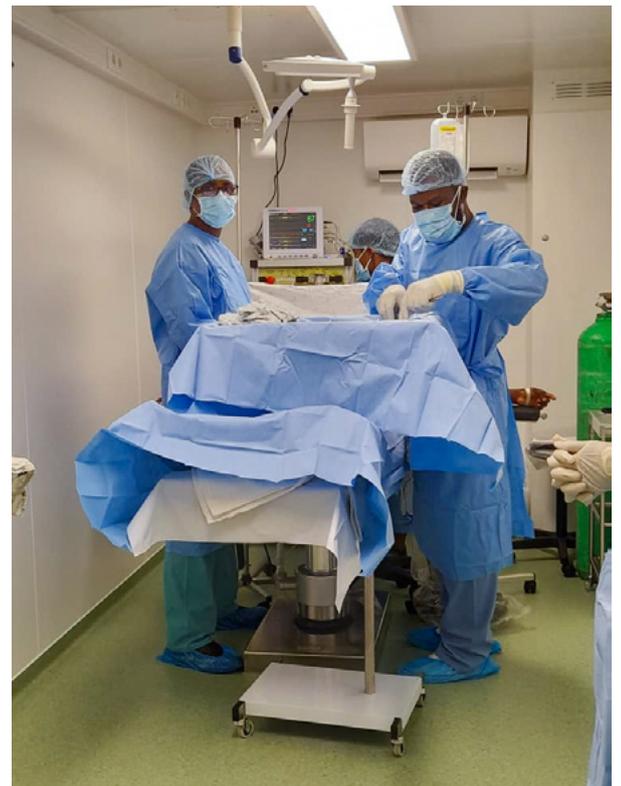
Le 1^{er} juin 2022, Franz Fayot et Peter Maurer ont signé l'accord sur le statut et les privilèges et immunités du CICR au Luxembourg, visant la mise en place de la toute première « Delegation for Cyberspace » de l'organisation, basée au Luxembourg. Le 17 novembre 2022, cette délégation physique a été inaugurée en présence du ministre Franz Fayot.

Le 8 novembre 2022 a eu lieu au Luxembourg le premier « Symposium on Cybersecurity and Data Protection in Humanitarian Action » organisé en partenariat avec le CICR, la Croix-Rouge luxembourgeoise, le Luxembourg House of Cybersecurity, l'Université du Luxembourg et la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD). Le symposium a rassemblé l'expérience et l'expertise de plus de 120 personnes venant des principales parties prenantes des secteurs public, privé et humanitaire, ainsi que de la société civile et du monde universitaire, afin d'identifier, et si possible d'anticiper, les défis et les sujets de préoccupation liés à l'utilisation des technologies dans l'action humanitaire, et de trouver, ensemble, des moyens de les surmonter.

AGENCES MULTILATÉRALES

Afin de relever les nombreux défis humanitaires ayant eu une croissance en 2022, le Luxembourg s'est appuyé sur ses étroits partenariats avec les agences internationales permettant ainsi à fournir des réponses adaptées aux différentes situations de crise. Par conséquent, le Luxembourg a pu démarrer son nouveau cadre de partenariat stratégique avec le Programme alimentaire mondial (PAM) qui soutient les personnes touchées par l'insécurité alimentaire. A part son soutien nutritionnel pour des pays en Sahel et le Yémen, le Luxembourg a également fourni une aide alimentaire en Amérique Latine, Asie et Moyen-Orient

De même, le Luxembourg a entamé son accord avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) pour la période 2023-2025. L'accord couvre tant des urgences humanitaires actuelles telles qu'en Ukraine et en Afghanistan que des crises oubliées comme au Sahara occidental. Le partenariat inclut aussi un appui entre autres aux thématiques de l'innovation et de soutien psychosocial.



Urgences obstétricales à l'hôpital de l'Asile, situé à Nippes, Haïti

Le Luxembourg a rejoint la Troïka du « OCHA Donor Support Group » (ODSG) en préparation de la présidence luxembourgeoise de ce groupe de travail, qui est prévue en juin 2023.

ONG LUXEMBOURGEOISES ET INTERNATIONALES

Le Luxembourg a maintenu, voire augmenté son engagement envers les ONG humanitaires luxembourgeoises. Grâce aux ONG humanitaires, le Luxembourg a pu répondre rapidement aux nombreuses nouvelles crises humanitaires en 2022. En vue des crises humanitaires causées par les inondations en Pakistan, la guerre en Ukraine et les effets secondaires de celle-ci, ainsi que par l'insécurité alimentaire, le Luxembourg a alloué des contributions supplémentaires aux différentes ONG humanitaires. Mises à part ces nouvelles crises humanitaires très médiatisées, le Luxembourg s'est assuré, en collaboration avec les ONG humanitaires luxembourgeoises, de respecter son engagement envers les crises humanitaires dites oubliées et chroniques, entre autres au Myanmar, en Haïti, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.

Etant donné que la thématique du déminage est inclut sous forme de point d'action dans la nouvelle stratégie humanitaire, le Luxembourg a soutenu en 2022, pour la première fois, le Halo Trust qui est actif dans le secteur du déminage en Ukraine et au Proche-Orient. Un effet secondaire de cette collaboration dans le secteur du déminage est une amélioration de l'accès humanitaire pour les autres acteurs humanitaires, notamment en Ukraine. Dans ce même contexte, le Luxembourg a également augmenté en 2022 son soutien à l'*International NGO Safety Organisation (INSO)* au Mali, au Burkina Faso et au Niger. INSO cherche à rassembler les dernières informations/évolutions liées à la sécurité pour permettre aux ONG de s'adapter aux contextes changeants des situations humanitaires. La compréhension des conflits, la cartographie des acteurs, les leçons tirées d'autres situations humanitaires et une méthode adaptative pour identifier les risques sont essentielles pour une intervention humanitaire efficace et sûre et constituent le cœur de métier d'INSO.

En 2022, le Luxembourg a maintenu son soutien financier au travail de l'*International Center for Transitional Justice (ICTJ)* à hauteur de 1,1 millions d'euros au total (de 2021 à 2023), notamment pour ses programmes de justice transitionnelle en Tunisie, en Colombie, et dans l'Est de l'Afrique, surtout en Éthiopie et au Soudan à travers le fonds régional flexible.

Par ailleurs, le projet d'« Appel de Genève » au Mali, visant à promouvoir la protection des civils par l'engagement des acteurs armés non étatiques et des communautés en faveur du respect des normes humanitaires, a en 2022 à nouveau bénéficié d'une contribution de 400.000 euros du Ministère, portant le soutien total à 800.000 euros sur deux ans (2021-2022). En 2022, le Luxembourg a encore renforcé son partenariat avec l'« Appel de Genève » en soutenant, pour une période de trois ans (2022-2024), son engagement humanitaire visant la protection des enfants et de l'éducation par le respect des normes humanitaires.

Enfin, le Luxembourg a augmenté la contribution annuelle au « West Bank Protection Consortium » (WBPC) en 2022, une année au cours de laquelle a été enregistré le plus grand nombre d'incidents de démolition en une seule année depuis 2009.

PLATEFORME NATIONALE DE COORDINATION DE L'AIDE D'URGENCE DU LUXEMBOURG EN CAS DE CATASTROPHES ET DE CRISES HUMANITAIRES

Depuis 2020, le gouvernement luxembourgeois a dû faire face à une série de catastrophes et crises humanitaires à l'étranger (Covid-19, Afghanistan, Ukraine etc.) dont la fréquence semble augmenter continuellement ce qui met le gouvernement devant d'importants défis en termes de coordination de son aide directe à l'étranger. Pour augmenter davantage l'efficacité et la pertinence de la réponse du Luxembourg et suite à la publication de sa nouvelle stratégie de l'Action humanitaire, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) a proposé d'établir une plateforme nationale de coordination de l'aide d'urgence du Luxembourg en cas de catastrophes et de crises humanitaires.

La plateforme aura comme mission la coordination stratégique et opérationnelle de l'aide, afin d'améliorer la coordination et l'échange d'informations au niveau national des différentes ressources luxembourgeoises. Elle réunira des représentants de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire et de la Direction de la défense du MAEE, du ministère de la Santé, du Haut-Commissariat à la protection nationale et du Corps grand-ducal d'incendie et de secours et du ministère de l'Intérieur. Une première réunion a eu lieu en date du 25 novembre 2022.



EMERGENCY.LU

Conformément au contrat signé le 28 avril 2011 entre le ministère des Affaires étrangères et européennes et les partenaires privés HITEC Luxembourg, SES TechCom et Luxembourg Air Ambulance, renouvelé en 2014 et 2020, la plateforme de télécommunication par satellite « emergency.lu » est opérationnelle depuis 2012, le premier déploiement ayant eu lieu en janvier 2012 au Sud-Soudan.

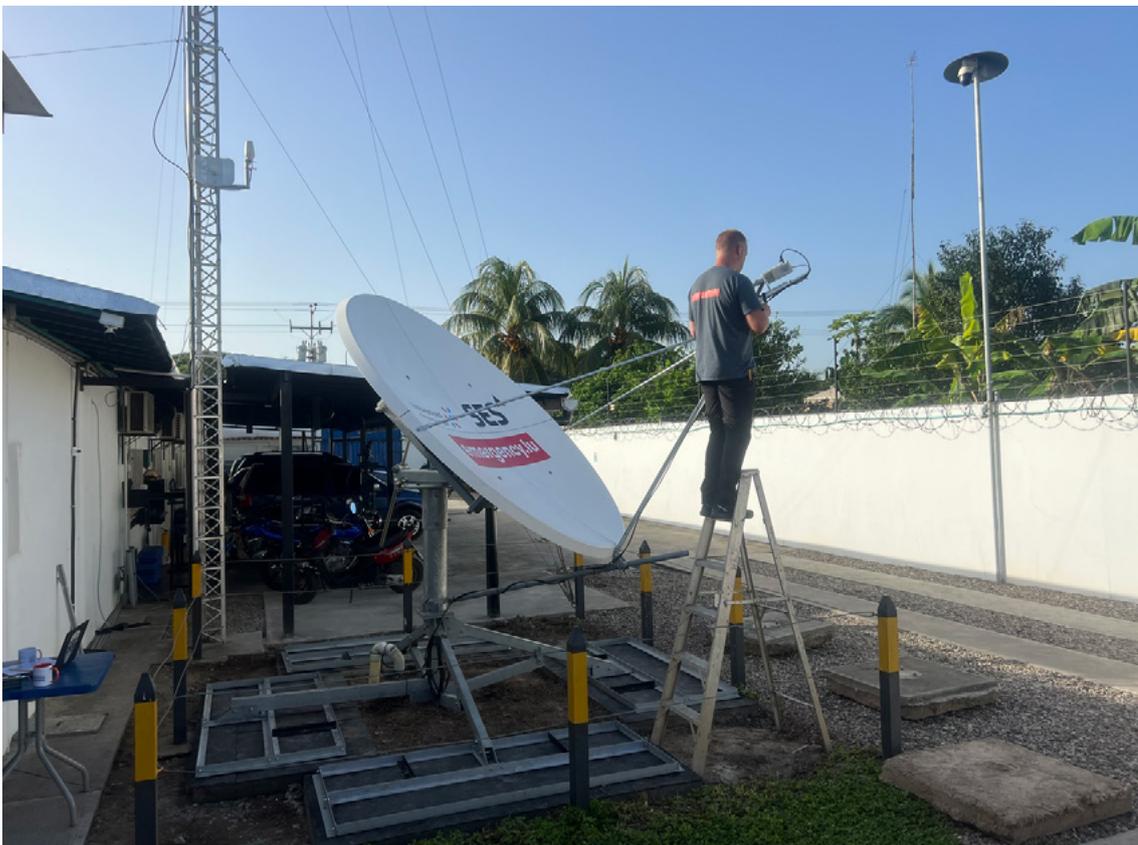
Ainsi, en date du 22 mars 2022, le dixième anniversaire d'emergency.lu a été célébré au pavillon du Luxembourg à l'Expo 2020 Dubaï, en présence de S.A.R le Grand-Duc Henri. En parallèle, le Luxembourg a pu accueillir les représentants de l'ETC (Emergency Telecommunications Cluster) pour leur assemblée plénière au pavillon luxembourgeois. Également dans le contexte de cet anniversaire a eu lieu une réception à Luxembourg en date du 15 décembre 2022 en présence de Franz Fayot.

Au cours de l'année 2022, au niveau opérationnel, l'action humanitaire luxembourgeoise a continué à fournir des services de télécommunication en soutien des organisations humanitaires en République centra-

fricaine, au Nigéria, au Niger, au Chad, au Venezuela et en Syrie, ceci sur demande du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'ETC, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et de l'UNICEF. Deux terminaux emergency.lu ont été installés au Tonga pour reconnecter deux îles suite à des destructions causées sur des câbles sous-marins lors de l'éruption du volcan Tonga-Hunga. Deux autres antennes ont été positionnées à Dnipro et mis à disposition de l'ETC dans le cadre de l'agression russe contre l'Ukraine.

Le Luxembourg, dans le cadre d'emergency.lu, fournit son soutien aux efforts de ses partenaires au niveau du renforcement des capacités et organise ainsi différentes formations au Grand-Duché. En 2022, cinq formations ont été réalisées au centre de formation et de séminaires de la Chambre des salariés (CEFOS) à Remich, ceci sur demande de l'ETC et du UNHCR.

Dans le cadre de son engagement vers le système UNDAC, système des Nations unies pour l'évaluation et la coordination de catastrophes, géré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), en 2022, le Grand-Duché a déployé des experts en République Démocratique du Congo et à Madagascar.



Déploiement d'emergency.lu au Venezuela



**ACTIONS
TRANSVERSALES**

Dans les régions arides au Niger, la
Coopération luxembourgeoise soutient
l'installation de forages d'eau



ENVIRONNEMENT & CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les grands changements environnementaux mondiaux, notamment le changement climatique, la perte en biodiversité ou encore la désertification, altèrent les systèmes humains et naturels sur lesquels reposent le bien-être humain et les activités économiques, et continueront d'influencer les conditions de développement des pays. Ces changements constituent des menaces et un défi majeur pour les sociétés dans leurs capacités à satisfaire les besoins humains de base, promouvoir la justice, la paix et la sécurité et poursuivre une croissance et un développement durables.

Les thématiques environnementale et climatique constituent dès lors un élément clé de l'objectif global de la stratégie générale de la Coopération luxembourgeoise, et l'une des trois thématiques transversales de son action. En cohérence avec l'additionnalité du financement climatique international prévue par l'accord de coalition du Gouvernement, il est plus que jamais nécessaire de renforcer et optimiser l'intégration de l'environnement et du changement climatique dans les actions de coopération.

En 2021, la nouvelle stratégie environnement et changement climatique de la Coopération luxembourgeoise avait été présentée. Elle s'inscrit dans sa mission centrale d'éradication de la pauvreté, et elle est le résultat d'un long processus consultatif intégrant au maximum les partenaires de la coopération.

Sous cette stratégie, la Coopération luxembourgeoise vise à inscrire l'ensemble de ses activités et/ou appuis dans des dynamiques de développement durable, inclusif, renouvelable ou sobre en carbone et résilient face aux effets des changements climatiques et environnementaux, en accord avec les conventions internationales environnementales, l'Agenda 2030 et les objectifs de l'Accord de Paris.

L'année 2022 a été marquée par un avancement dans la mise en œuvre des nouvelles stratégies genre et environnement/climat. Un plan d'action opérationnel a été défini avec les actions clés à mener par la Coopération luxembourgeoise et ses partenaires à moyen terme afin d'assurer le déploiement de la stratégie. Des outils ont également été développés pour assu-

rer la mise en œuvre du plan d'action en interne et par les principaux partenaires de la Coopération luxembourgeoise : un outil interne au Ministère des Affaires étrangères et européennes, les guides opérationnels de Lux-Development, le guide genre, environnement et climat des ONGD et des fiches thématiques sur les interrelations entre le genre, l'environnement et le changement climatique.

Concrètement, cette intégration renforcée de l'environnement et du climat a été appliquée en 2022 dans divers domaines, par exemple :

- L'environnement et le changement climatique ont été identifiés comme domaines de coopération prioritaires dans les nouveaux partenariats bilatéraux avec le Rwanda, le Bénin et le Costa Rica.
- La plateforme européenne de la microfinance (e-MFP) a bénéficié d'un appui spécifique au *Green Inclusive and Climate Smart Finance Action Group* pour recenser les projets verts existants et identifier et diffuser des bonnes pratiques et des pratiques innovantes en matière de finance inclusive verte.
- L'approche pangouvernementale a été renforcée sur ces thématiques avec la signature d'une convention entre le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, et le ministère des Finances pour mettre en place un Fonds fiduciaire pour les instruments de financement durable. L'intervention proposée offre une nouvelle approche pour combler le déficit de financement du développement dans les pays du Sud en tirant parti du potentiel du marché des capitaux pour promouvoir le développement durable, y compris l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, en mettant en place des incitations politiques et des mesures de réduction des risques pour orienter le produit des obligations vers des initiatives et des projets durables, inclusifs et résilients à faible émission de carbone.

Des étudiantes qui poursuivent leurs études à la faculté de droit de l'université nationale du Laos, qui est appuyée par la Coopération luxembourgeoise © MGD/S. Margue



En 2022, Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a fait partie de la délégation luxembourgeoise à la COP27 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à Sharm El Sheikh. A cette occasion, de nombreuses entrevues bilatérales ont été organisées avec les délégations des pays et organisations partenaires du Luxembourg, afin de renforcer le dialogue politique sur les thématiques de l'environnement et du changement climatique.

La Coopération luxembourgeoise a également maintenu son implication dans le comité interministériel de gestion du Fonds climat et énergie (FCE), présidé par le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, qui a pour mission entre autres la planification pluriannuelle des dépenses du FCE, et la rédaction d'avis et le cas échéant de recommandations concernant le financement d'investissements éligibles.



GENRE

La promotion et protection de l'égalité des genres reste une priorité de la politique étrangère du Luxembourg, y compris en matière de coopération au développement, où le genre est placé au centre des efforts. Pour renforcer efficacement l'égalité des genres, il faut tenir compte de l'intersection entre le genre et d'autres facteurs, tels que l'âge, le handicap, l'origine ethnique et la situation socio-économique. Il faut également s'attaquer aux structures discriminatoires, aux normes sociales et aux stéréotypes basés sur le genre qui sont les causes profondes des inégalités entre les genres. L'action des femmes dans les sphères publiques et privées de la vie est cruciale.

Depuis les engagements pris lors du Forum sur l'égalité des générations en juillet 2021, le Luxembourg peut montrer du progrès tangible. Au-delà des prises de position dans les fora internationaux et européens, le Luxembourg a mis en œuvre des mesures concrètes:

Après avoir révisé sa stratégie de genre, la rendant résolument progressiste et adaptée aux défis du monde d'aujourd'hui, la Coopération luxembourgeoise a développé plusieurs outils opérationnels et des fiches sectorielles pour assurer son intégration et prise en compte effective dans la gestion de la programmation et du cycle de projet de la Coopération luxembourgeoise. Plus précisément, il s'agit d'équiper les différents acteurs de la Coopération luxembourgeoise avec les outils adéquats et adaptés aux modalités de mise en œuvre des activités des différents volets de la Coopération luxembourgeoise.

En septembre 2022, le Laos était choisi comme le premier pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise, où les ministères locaux pertinents ont été sensibilisés du besoin de la mise en œuvre des thématiques transversales genre et environnement et changement climatique. En outre, l'Ambassade du Luxembourg à Vientiane, le personnel de LuxDev et les ONGD luxembourgeois sur place ont été formés sur les outils développés.

Afin de promouvoir un environnement de travail sain, la Coopération luxembourgeoise a continué ses efforts pour développer des actions de prévention et de lutte contre toute forme de violence sexuelle et basée sur le genre. Sur base de formations en ligne, qui ont été organisées en 2021, un guide d'auto-formation a été développé afin de soutenir les ONGD dans l'amélioration de leur procédures internes pour la prévention, la détection, le traitement et la protection contre tout type de violences sexuelles et basées sur le genre. La Coopération luxembourgeoise soutient un nombre important d'initiatives multilatérales qui renforcent les droits de la femme, entre autres le programme à « Education Plus », mise en œuvre par UNAIDS, qui vise à garantir que toutes les adolescentes et jeunes femmes d'Afrique subsaharienne aient accès à une éducation secondaire de qualité ainsi que le programme conjoint pour l'éradication des mutilations génitales féminines de l'UNICEF et du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP). Au-delà de ces actions, la Coopération luxembourgeoise a également signé son premier accord-cadre avec ONU Femmes, dotant l'organisation d'un budget supplémentaire de 8 millions d'euros, notamment dans le domaine des financements innovants.

Au niveau des pays partenaires, le Luxembourg continue son soutien à la nouvelle phase du projet

« Illimin », initiative phare du FNUAP au Niger, qui accorde une attention particulière à l'engagement des hommes pour encourager un plus grand changement communautaire global lié à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, au genre et au respect des droits des jeunes filles. Le soutien au projet « Illimin » s'élève à 7 millions d'euros pour la période 2022-2026.

Au Sénégal, le Luxembourg contribue à hauteur de 500 000 euros pour la période 2022-2025 au financement du projet « VIMOS », qui est mis en œuvre par des acteurs de la société civile et axé sur la prévention des violences sexuelles et des mutilations génitales féminines chez les jeunes femmes, ainsi que sur le développement et le soutien de la prise en charge des victimes.



DROITS HUMAINS

La promotion et la défense des droits humains est une priorité du Gouvernement luxembourgeois à travers les différents vecteurs de son action extérieure. A travers cette priorité transversale, la Coopération luxembourgeoise vise prioritairement à renforcer le respect, la protection et la réalisation des droits humains afin de créer un environnement qui offre des chances égales, de façon à ce que chaque individu puisse librement déterminer le cours de son existence. Il s'agit donc de la mise en œuvre du principe consistant à « ne laisser personne pour compte » (*leaving no one behind*), inscrit dans l'Agenda 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba pour le financement du développement, qui sont au cœur de la stratégie générale de la coopération au développement du Luxembourg.

Dans ses pays partenaires, les actions de la Coopération luxembourgeoise s'insèrent donc dans cette approche basée sur les droits humains dans le sens où une amélioration de la gouvernance vise à renforcer les institutions de l'Etat dans l'accomplissement de leur rôle de détenteurs d'obligations. Des cadres juridiques et administratifs et institutions appropriées sont nécessaires pour répondre aux besoins et droits des populations. Il s'agit également d'épauler les ayants-droits qui seront plus à même de réclamer et d'exercer leurs droits fondamentaux: droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux.



Le Luxembourg au Conseil des droits de l'homme. © MAEE



Une de deux tables rondes sur les droits humains lors des Assises de la Coopération 2022

Avec ses pays partenaires, le Luxembourg maintient un dialogue politique régulier au niveau ministériel. Les Programmes indicatifs de coopération incluent le domaine des droits humains et ils font l'objet d'un bilan annuel dans le cadre des Commissions de partenariat qui se dérouleront alternativement au Luxembourg et dans le pays partenaire respectif.

A travers sa nouvelle stratégie humanitaire, le Luxembourg reste engagé à la promotion du respect du droit international humanitaire (DIH), et à l'assurance du respect des droits humains, ainsi qu'au soutien des efforts visant à construire une paix durable, notamment par le biais d'activités de justice transitionnelle.

Le 15 novembre 2022, Franz Fayot a livré son analyse des enjeux de la Coopération luxembourgeoise à la Chambre des députés. Lors de son discours, le ministre a rappelé l'importance que la Coopération luxembourgeoise accorde au respect des droits humains dans toutes ses interventions. Afin de renforcer son engagement et son impact dans ce domaine, la Coopération luxembourgeoise prévoit d'augmenter à l'avenir le budget alloué aux projets qui promeuvent spécifiquement la protection des droits humains dans ses dimensions politico-civiles. En effet, les droits humains sont universels, indissociables, interdépendants et indivisibles. Afin que les populations puissent jouir pleinement leurs dignités humaines, la garantie des libertés fondamentales est impérative, tels que la liberté d'expression, la protection de la vie privée, le droit à l'égalité de traitement ou encore à l'assistance judiciaire, pour en citer que quelques-unes, assurées dans les Etats de droit et les démocraties. Dans les pays où la Coopération luxembourgeoise est active, les soutiens continueront notamment en faveur des « Défenseurs des droits humains ».

FORA MULTILATÉRAUX

Dans les enceintes des Nations Unies, l'action du Luxembourg s'inscrit dans la réalisation des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Dans le cadre de son mandat au Conseil des droits de l'homme 2022-2024, le Luxembourg s'est engagé en faveur d'une approche du développement international basée sur les droits humains.

La thématique des droits humains a également été abordée lors des Assises de la Coopération luxembourgeoise les 14 et 15 décembre, conférence-phare réunissant tous les acteurs de la coopération au développement du Luxembourg. Cela reflète d'une part la forte volonté de la Coopération luxembourgeoise de s'investir davantage dans la promotion et la protection des droits humains, tels que reconnu dans de nombreux traités et conventions internationales, dans les pays dans lesquels elle est engagée. D'autre part, ce choix émane aussi du fait que les efforts de protection des plus démunis s'avèrent actuellement encore insuffisants sur la scène internationale. Les deux tables rondes étaient en effet une opportunité d'échanger sur les défis et perspectives d'avancer l'agenda des droits humains, avec, entre autres, des participants du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), des *Front Line Defenders* (FLD) et de l'ONG Action Solidarité Tiers Monde (ASTM) et de ses partenaires tels que *Peace and Development Group* aux Philippines.

L'INTERNATIONAL CENTER FOR TRANSITIONAL JUSTICE (ICTJ)

En 2022 les programmes du *l'International Center for Transitional Justice* (ICTJ) en Tunisie, en Colombie et en Afrique de l'Est se poursuivaient avec le soutien de la Coopération luxembourgeoise. En effet, l'ICTJ œuvre en faveur de la reconnaissance des violations des droits humains et la restauration de la dignité, ce qui a un effet de consolidation de la paix à long terme et aide à prévenir la rechute dans des cycles renouvelés de conflits, d'abus et de marginalisation.

En Colombie, l'audience de reconnaissance de responsabilité convoquée par la Juridiction spéciale colombienne pour la paix a marqué la première fois que les dirigeants des « Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée du peuple » ont publiquement reconnu leur rôle dans des crimes systémiques et re-

présente une étape décisive dans le processus de justice transitionnelle du pays et dans l'affirmation de la dignité des victimes, deux éléments nécessaires pour réparer le tissu social déchiré de la Colombie par plus de 50 ans de guerre.

En Tunisie, l'ICTJ a continué à travailler avec la société civile et les victimes face aux mesures continues du président Saïed pour consolider le pouvoir et faire basculer le pays vers l'autoritarisme.

Près de deux ans après l'éclatement du conflit dans le Tigré, le gouvernement fédéral éthiopien et le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) ont signé un accord de cessation des hostilités le 2 novembre 2022. L'engagement de l'ICTJ avec les institutions nationales et régionales en Éthiopie a donné lieu à un certain nombre de demandes d'assistance technique et de renforcement des capacités, notamment au ministère de la Justice, au Comité de dialogue national et à la Commission vérité et réconciliation.

L'ICTJ a également contribué à un projet de résolution du Conseil des droits de l'homme de sa 51e session en septembre. La résolution fait référence aux contributions de la justice transitionnelle à la paix et au développement durables, et est également fruit de la recherche financée par le Luxembourg sur la prévention dans le domaine de la justice transitionnelle.

BUREAU RÉGIONAL DU HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME (HCDH)

En 2022, la Coopération luxembourgeoise a continué de soutenir le Bureau régional (BR) du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) pour l'Afrique de l'Est. Le BR-HCDH est notamment actif dans le domaine des droits humains à Djibouti, en Éthiopie et en Tanzanie, trois pays où des activités ont pu être réalisées grâce à un financement luxembourgeois.

Les contributions luxembourgeoises ont permis au BR-HCDH de répondre aux demandes d'assistance technique de l'Éthiopie et Djibouti dans le domaine des droits humains et de la gouvernance inclusive. Cet appui a également traduit de manière concrète les engagements luxembourgeois au niveau du Conseil des droits de l'homme à Genève.

Début novembre 2022, des représentants du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) ainsi que du gouvernement central éthiopien avaient décrété un cessez-le-feu permanent. Dans le contexte post-conflit, le BR-HCDH a été formellement invité par les auto-

rités éthiopiennes à apporter un soutien technique au processus de justice transitionnelle et de déployer des observateurs dans le nord du pays pour prévenir la résurgence de violations des droits humains. De même, les autorités djiboutiennes ont demandé au BR-HCDH d'apporter un appui technique en amont du prochain Examen périodique universel (EPU) du pays.

Au Myanmar, le HCDH a continué de surveiller la situation des droits humains. En 2022, de nombreuses personnes ont continué à fuir le pays pour échapper à la violence militaire, éviter d'être arrêtées et chercher d'autres opportunités personnelles et professionnelles. D'après le HCDH, 1,2 millions de personnes supplémentaires ont été déplacées à l'intérieur du pays et plus de 70 000 ont quitté le pays, rejoignant plus d'un million d'autres, y compris la majeure partie de la population musulmane rohingya du pays.

Un an après le coup d'État, le HCDH a continué d'orienter et de soutenir les défenseurs des droits humains, les prestataires d'aide juridique, les journalistes et les autres victimes d'abus et de violations des droits humains, y compris en matière de réinstallation et de subventions d'urgence.

En 2022, le Fonds pour la Coopération technique du HCDH (VFTC) a soutenu le travail de coopération technique pour les bureaux de pays au Burkina Faso, au Tchad, en Mauritanie, au Mexique et en Palestine.

Afin d'appuyer ses activités de surveillance et d'établissement de rapports sur les droits humains, le HCDH a notamment finalisé une cartographie complète des parties au conflit au Burkina Faso pour faciliter l'identification des responsables de violations et d'atteintes aux droits humains tout en facilitant l'engagement du Bureau auprès des acteurs nationaux, en particulier les forces de sécurité.

Suite au coup d'État en septembre 2022, le HCDH a établi un cadre de coopération avec le Ministère de la justice et des droits de l'homme pour surveiller, signaler et suivre les allégations de violations des droits humains par les forces de sécurité et leurs auxiliaires civils.

FRONT LINE DEFENDERS

Au vu de l'évolution de la situation en 2022, la Coopération luxembourgeoise a continué de soutenir l'ONG *Front Line Defenders* (FLD) au Nicaragua, notamment à travers l'allocation de 34 subventions de protection aux défenseuses et défenseurs des droits humains (DDH) en danger, dont 50% à des femmes, afin qu'ils puissent bénéficier d'une sécurité accrue. L'intervention cible particulièrement les DDH les plus vulnérables.

rables et marginalisés, tels que les femmes, les peuples autochtones et les DDH des zones rurales reculées.

Le Luxembourg a participé à la conférence biennale biannuelle organisée par FLD qui s'est déroulée du 26 au 28 octobre 2022. Créée en 2002, la « Plateforme de Dublin » est un événement offrant une opportunité unique aux défenseurs des droits humains de presque tous les pays du monde de se réunir et de partager des stratégies de plaidoyer et de protection, renforcent la solidarité avec leurs collègues ainsi que les participants d'organismes gouvernementaux et intergouvernementaux.

Dans un contexte d'aggravation de la situation des DDH en Amérique centrale, la Coopération luxembourgeoise poursuivra son soutien de manière pluriannuelle et régionale afin de permettre à l'ONG d'appuyer également les DDH dans leurs efforts au Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua pendant les prochaines trois années (2023-2025) pour un total de 300 000 euros.

L'ENTREPRENEURIAT ET LES DROITS HUMAINS

L'engagement du Luxembourg pour la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains ainsi que les Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sera poursuivi et approfondi par le moyen de deux nouveaux instruments qui compléteront l'outil qui est la *Business Partnership Facility* (BPF). Il s'agit de l'outil *Challenge Fund* et de l'outil « projets de démonstration » qui permettront d'adresser le secteur privé dans les pays partenaires et à projet de la Coopération luxembourgeoise par un vecteur supplémentaire. Les deux nouveaux outils sont en effet conçus pour mobiliser le secteur privé au Sud sur les objectifs de développement durable dans leurs contextes locaux, via des subventions qui seront, entre autres, conditionnées à des engagements en matière de conduite responsable des entreprises sur le plan social et environnemental. Au niveau du suivi de ces conditionnalités, le point de contact national (PCN) luxembourgeois pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales soutient Lux-Development dans la phase de conception des nouveaux outils de cofinancement. Les deux nouveaux outils furent développés ensemble avec Lux-Development durant l'année 2022 – leur mise en œuvre est prévue en 2023.

La Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a participé également de

manière active aux travaux du groupe de travail « Entreprises et Droits humains », en charge de la mise en œuvre et du suivi du deuxième Plan d'action national Entreprises et Droits de l'Homme (PAN 2) ainsi qu'au comité interministériel chargé de définir les grandes orientations en matière de devoir de diligence pour les entreprises luxembourgeoises. Il s'agit également d'une opportunité de se coordonner pour une formulation de la position du Luxembourg lors des négociations portant sur la directive européenne en la matière, tablée en date du 1er février 2022. Ces travaux, qui sont un exemple concret d'un engagement fort en faveur d'une cohérence des politiques pour le développement et de la mise en œuvre d'une politique axée sur les droits humains, seront poursuivis en 2023.

UNESCO

Le Luxembourg soutient depuis 2019 le Programme international pour le développement de la communication (PIDC), géré par l'UNESCO, qui aide à mobiliser la communauté internationale pour débattre et assurer le progrès des médias dans les pays en développement.

Le soutien de 100 000 euros apporté pour l'année 2022 a permis de renforcer les capacités des institutions médiatiques en Tanzanie afin de lutter contre la violence à l'égard des femmes, ainsi que de renforcer la sécurité des femmes journalistes au Soudan.

INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA DÉMOCRATIE ET L'ASSISTANCE ÉLECTORALE (IDEA)

Malgré le contexte difficile pour le travail sur le terrain depuis le coup d'Etat en 2021, la Coopération luxembourgeoise reste présente au Myanmar. En 2022, elle a financé la deuxième phase du projet « *My Constitution* » au Myanmar, ensemble avec la Norvège, la Finlande et la Suède, mis en œuvre par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA), une organisation intergouvernementale regroupant aujourd'hui 35 États membres qui s'engage à promouvoir et faire progresser la démocratie, la bonne gouvernance et l'État de droit au niveau international.

Le projet vise le renforcement des capacités de différents acteurs birmanais en matière de démocratie, déterminés de restaurer la gouvernance démocratique au Myanmar et de soutenir le processus de rédaction d'une nouvelle constitution.

MEKONG REGION LAND GOVERNANCE

La gouvernance foncière continue d'être souvent au centre des défis de développement : les problèmes liés à l'expropriation des terres, à l'acquisition et à l'investissement de terres à grande échelle, aux conflits fonciers et à la reconnaissance du régime foncier coutumier sont quelques-uns des défis. C'est dans ce contexte que la Coopération luxembourgeoise contribue, depuis 2014 aux côtés de la Suisse et de l'Allemagne, au projet de gestion foncière dans la région du Mékong (Mekong Region Land Governance Project - MRLG).

Le projet MRLG est mis en œuvre au Cambodge, au Laos, au Myanmar et au Vietnam (CLMV) par un consortium de deux ONG internationales, *Land Equity International* et le Gret, et permet aux petits agriculteurs, notamment ceux de minorités ethniques, d'avoir un accès durable et équitable à la terre et d'assurer le contrôle sur leurs terres agricoles et forestières.

La continuation du soutien luxembourgeois à ce projet reflète aussi la nécessité d'adresser les liens entre le climat et les droits humains: La protection et le respect des droits collectifs des peuples autochtones sont particulièrement importants pour la biodiversité et la conservation des forêts.



**EFFICACITÉ DU
DÉVELOPPEMENT**



OCDE CAD

Le Luxembourg est membre du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) depuis 1992. En tant que forum international unique comptant 30 membres, le CAD réunit les plus grands fournisseurs de l'aide au développement. En 2021 le CAD a célébré ses 60 ans d'existence.

L'objectif général du CAD pour la période 2023 – 2025 tel que redéfini en septembre 2022 est de promouvoir des politiques, de coopération pour le développement et autres, qui contribuent à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et notamment à une croissance économique soutenue, inclusive et durable, à l'éradication de la pauvreté, à l'amélioration du niveau de vie dans les pays en développement, ainsi qu'à un avenir où plus aucun pays ne sera tributaire de l'aide.

Pour atteindre cet objectif général, le Comité s'est donné un nouveau programme budgétaire pour les années 2023 et 2024 qui servira notamment pour opérer un suivi des ressources concourant à un développement durable, les évaluer, et en rendre compte ; de passer en revue les politiques et pratiques en matière de coopération pour le développement, et de promouvoir des normes et standards internationaux ; d'effectuer des analyses, définir des orientations et recenser les bonnes pratiques, afin d'aider les membres du CAD et la communauté des donateurs dans son ensemble à renforcer l'innovation dans la coopération pour le développement, l'impact et l'efficacité du développement et les résultats que cette coopération produit. Dans le cadre de ces missions, le CAD a notamment réalisé en 2022 une nouvelle guidance pour l'interaction avec le secteur privé.

Le CAD organise des évaluations périodiques par les pairs (*Peer reviews*) sur les efforts de ses 30 membres dans le but d'analyser l'efficacité de l'aide au développement, d'avoir un retour d'expérience et d'échanger les bonnes pratiques autour de l'aide au développement. Chaque pays membre est évalué tous les cinq à six ans par deux autres pays membres. En 2020, le Luxembourg a réalisé sa revue à mi-parcours. L'évaluation complète du Luxembourg était prévue pour l'année 2022 mais a été repoussée à 2024 en raison de la crise sanitaire.



ÉVALUATION

En 2022, le Luxembourg a surtout évalué des activités de la société civile ainsi que plusieurs aspects de la coopération avec le secteur privé.

En réponse à un besoin en informations sur le fonctionnement de 11 ONGD, notamment au niveau de leur structure organisationnelle et de gestion pour la mise œuvre des projets cofinancés, le Luxembourg a procédé à une évaluation au Luxembourg des ONGD Aide au Vietnam Luxembourg ; Amitiés Luxembourg Amérique Latine ; Amizero ; Athénée Action Humanitaire ; FOLES ; Iwerliewen, techniques durables solidaires ; Kindernothilfe Luxembourg ; Kolping ; LP4YOU ; Tous à l'école ; et WEGA Aide humanitaire. L'objectif de l'évaluation était de porter un regard externe sur la performance organisationnelle de chaque ONGD, de proposer des recommandations permettant aux ONGD d'évoluer et d'optimiser leur potentiel, ainsi que d'offrir aux ONGD une opportunité d'apprentissage et un espace d'échange.

Le Luxembourg a en outre lancé une revue des projets et programmes de 7 ONGD luxembourgeoises au Sénégal. L'objectif de la revue est de fournir des éléments permettant d'apprécier la contribution des ONGD à la réalisation des stratégies de développement du Sénégal. Il s'agit notamment d'aller au-delà des interventions en cours et de voir comment améliorer les synergies entre les acteurs luxembourgeois sur place. Les conclusions et leçons apprises tirées de la revue permettront aux ONGD d'introduire d'éventuelles améliorations de leurs programmes en cours en vue de renforcer leur contribution à la lutte contre la pauvreté et au développement durable et d'améliorer la qualité et l'efficacité des interventions de la Coopération luxembourgeoise au Sénégal.

L'année 2022 a également été marquée par des évaluations individuelles d'ONGD. Ainsi le Luxembourg a évalué, aussi bien sur le terrain qu'au siège, un projet de microfinance du Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient (CPJPO), trois projets d'Enfants Défavorisés de l'Île de Madagascar (EDIM) et l'accord-cadre de *Unity Foundation*.

Au niveau de la collaboration avec le secteur privé, l'attention du Luxembourg s'est portée sur le *Microin-*

urance Network ainsi que sur la Sicav *Investing for Development*.

Enfin, outre la gestion et le suivi des évaluations, le Luxembourg a continué de mettre l'accent sur le travail des réseaux d'évaluation en participant aux réunions du Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EVALNET), de la Coalition mondiale d'évaluation Covid-19 ainsi que du Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN). Le Luxembourg a également été présent à la réunion du Réseau germanophone de l'évaluation (DACH) à Vienne et accueillera sur son territoire la prochaine réunion du DACH en juin 2023. En outre, le Luxembourg organisera, conjointement avec la Société luxembourgeoise de l'évaluation et de la prospective (SOLEP) et le Réseau francophone de l'évaluation (RFE), le Forum biennuel International Francophone de l'Évaluation (FIFE) au Luxembourg en juillet 2023.



SYSTÈME INFORMATIQUE

La Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire soutient les programmes de développement et d'action humanitaire mis en œuvre par une multitude de partenaires. Un solide instrument de centralisation et de gestion des données est essentiel. A ce titre et dans un objectif de modernisation, le ministère considère qu'une transition vers un système d'information professionnel est aujourd'hui nécessaire.

La Coopération luxembourgeoise entend profiter de ce programme de transformation pour non seulement faciliter la collecte d'informations sur les programmes de développement mis en œuvre auprès de sa multitude de partenaires, mais également pour améliorer la présentation des données projets à des fins de *reporting* interne et externe (*International Aid Transparency Initiative* [IATI], OCDE), accroître la fiabilité des données et leur centralisation, et disposer d'un système capable de communiquer avec le système financier SAP déjà en place.

A cet effet, une feuille de route a été réalisée, documentant les étapes à suivre pour aboutir au système d'information susceptible de répondre aux attentes décrites précédemment, mais aussi les besoins futurs.

Suite à la modélisation des principaux processus métier ainsi qu'à l'implémentation d'un entrepôt de

données permettant la génération de fichiers électroniques reprenant les données d'activités pour son *reporting* IATI et d'un outil de visualisation en 2021, le développement du portail partenaire (MyGuichet.lu) et de l'outil de gestion des activités (*Back Office* dédié) permettant le suivi des activités et la gestion des demandes de subside pour la coopération au développement et l'action humanitaire a été lancé au courant de 2022.



PARTENARIAT MONDIAL POUR UNE COOPÉRATION EFFICACE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

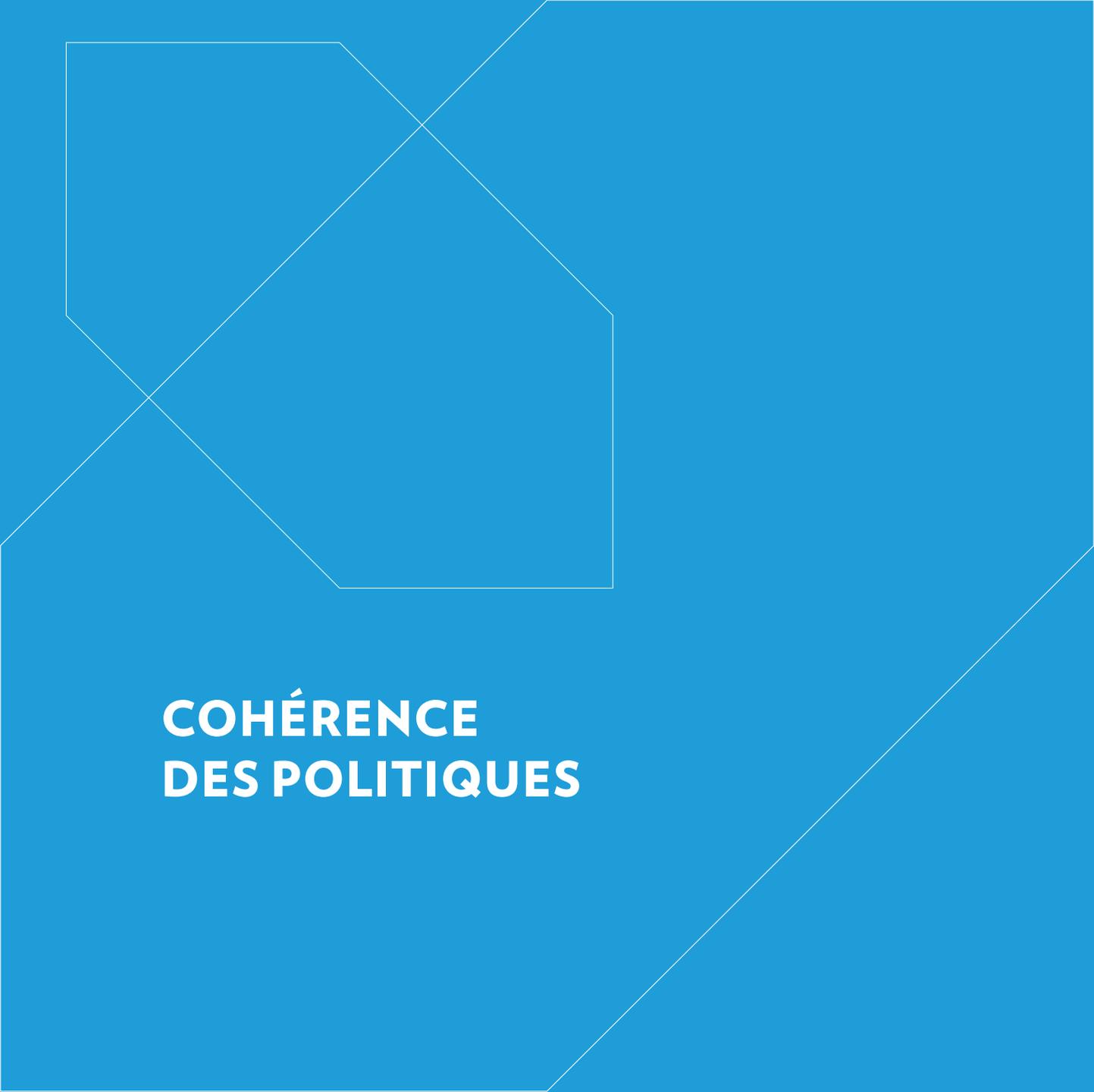
Le partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC) a été créé lors du 4^e forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan, Corée du Sud, en 2011. Ce dernier a été lancé avec l'ambition de constituer la principale plateforme de coopération multi-acteurs pour l'avancement de l'agenda de l'efficacité du développement (ED) en vue de contribuer ainsi à l'atteinte des ODD. Lors du forum de Busan les quatre principes d'efficacité ont été formalisés, à savoir : (i) l'appropriation des priorités de développement par les pays partenaires et l'alignement sur leurs politiques, systèmes et procédures ; (ii) l'orientation vers les résultats ; (iii) des partenariats inclusifs, et ; (iv) la transparence et la redevabilité réciproque.

Le GPEDC vise à dépasser la dichotomie entre les soi-disant « pays donateurs » et « pays récipiendaires » en s'ouvrant en particulier aux pays émergents en tant que principaux protagonistes de la coopération Sud-Sud et triangulaire, aux organisations de la société civile, au secteur privé et aux fondations philanthropiques. Le GPEDC a également institutionnalisé un mécanisme pour mesurer et suivre de manière périodique les progrès des engagements pour la mise en œuvre des principes de l'efficacité du développement, en accord avec les priorités des pays partenaires. Ce cadre de suivi global (*Global Monitoring Round*), assorti d'indicateurs, de référentiels, de cibles et d'objectifs communs devait permettre de réaliser des comparaisons entre pays dans le temps pour démontrer les résultats et les impacts découlant de la mise en œuvre des principes d'efficacité et ainsi favoriser la responsabilité mutuelle entre partenaires au développement.

À mi-parcours de l'Agenda 2030, le Sommet de haut niveau sur une coopération efficace pour le développement de 2022, qui a été organisé par le GPEDC du 12 au 14 décembre 2022 à Genève, a mis en lumière comment une coopération efficace renforce la confiance et a revitalisé l'agenda de l'ED sur le plan conceptuel et opérationnel. Dans le cadre de ce sommet, les quatre principes de l'ED ont été confirmés et complétés par six domaines d'action prioritaires en 2022, notamment la protection sociale et l'inclusion, la lutte contre la pauvreté et le recouvrement économique, les approches multi-partenariales et inclusives, le renforcement des capacités nationales, le renforcement des statistiques nationales ainsi que le renforcement du GPEDC. Le 4e cycle de suivi global a été formellement lancé lors du sommet après des réformes ambitieuses du cadre de suivi (les indicateurs mesurés) et de son processus (la méthode de mesurage).

Le ministre Franz Fayot a profité de l'occasion pour intervenir virtuellement dans le cadre de ce sommet lors de la session plénière « Relever les multiples défis : Renforcer les systèmes de santé, la sécurité alimentaire et la relance socio-économique ». Dans son intervention le ministre a mis en évidence les effets néfastes des multiples crises actuelles qui se renforcent mutuellement et a souligné l'importance que la Coopération luxembourgeoise accorde aux partenariats multi-acteurs incluant des acteurs de la société civile au secteur privé et des modalités telles que la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Franz Fayot a également rappelé la nécessité de l'égalité des genres afin d'atteindre les ODD. Les femmes sont souvent celles qui souffrent le plus des conséquences des crises, et occupent en même temps le rôle d'agentes de changement importantes, par exemple en mobilisant les communautés ou en mettant en œuvre des stratégies de lutte contre le changement climatique. C'est pourquoi la Coopération luxembourgeoise œuvre pour le renforcement de l'inclusion et de l'autonomisation des femmes de manière transversale dans tous ses projets. Finalement, le ministre a donné un aperçu des différentes initiatives que la Coopération luxembourgeoise entreprend afin d'améliorer ses évaluations et l'efficacité de sa coopération en fin de compte.

The image features a solid blue background with a white geometric graphic. The graphic consists of several overlapping, irregular polygons with sharp corners and slanted sides, creating a complex, layered effect. The lines are thin and white, contrasting sharply with the blue background. The overall composition is clean and modern.

COHÉRENCE DES POLITIQUES



COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT

La Coopération luxembourgeoise s'engage activement à promouvoir et à soutenir la cohérence des politiques pour le développement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, ce qui lui permet de contribuer à la cohérence de l'ensemble des actions du Luxembourg dans les pays en voie de développement et d'évaluer sa contribution effective au développement durable.

En termes de politiques extérieures dans un contexte de coopération au développement, le Luxembourg s'est donné plusieurs outils pour appuyer une politique cohérente en appui aux Objectifs de développement durable (ODD). L'approche 3D (diplomatie, développement et défense) mise en œuvre dans le cadre de la politique étrangère du Luxembourg, ainsi que l'approche pangouvernementale introduite avec l'accord de coalition, constituent le principal cadre de référence qui permet d'assurer la cohérence entre politiques nationales et étrangères, avec comme objectif principal celui de contribuer à la croissance durable et la stabilité. Le Programme indicatif de coopération « Développement – Climat – Energie » (PIC DCE, 2021-2025) entre le Cabo Verde et le Luxembourg marque la première occasion de la mise en œuvre d'une approche pangouvernementale de la Coopération luxembourgeoise, qui vise le renforcement de l'impact des investissements publics dans le dévelop-

pement durable, intégrant l'ensemble des acteurs et sources de financement luxembourgeois susceptibles d'y contribuer.

En 2018, la Coopération luxembourgeoise a adopté une stratégie générale de coopération au développement « En route vers 2030 » qui s'inscrit dans le cadre des ODD et vise à contribuer à l'éradication de l'extrême pauvreté et à la promotion de la durabilité économique, sociale et environnementale. S'y ajoutent depuis 2021 trois stratégies thématiques afin de favoriser l'intégration plus systématique des priorités transversales liées à l'égalité des genres, la durabilité environnementale et l'inclusion financière, qui serviront de boussole aux interventions de la Coopération luxembourgeoise. Les droits humains sont une priorité transversale dans la stratégie « En route pour 2030 ».

Les ODD réitèrent l'engagement visant à améliorer la cohérence des politiques pour le développement en termes d'objectifs, de secteurs et d'acteurs, et à encourager ainsi la mise en place d'un environnement favorable au développement durable. Ceci implique d'apprécier si et dans quelle mesure les politiques nationales concourent effectivement à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de l'agenda 2030 dans les pays en développement. Dans ce sens, la Coopération luxembourgeoise soutient l'inclusion de l'impact sur les pays en développement au sein du *Nohaltegkeetscheck*, qui permettra de tester la durabilité des initiatives législatives, renforçant ainsi les synergies entre les politiques nationales et la coopération internationale.

Au niveau national, le Comité interministériel pour la coopération au développement (CID) est chargé de la coordination pangouvernementale en matière de coopération au développement et de cohérence des politiques pour le développement.

Au niveau international, dans le cadre de ses mécanismes de suivi et d'examen, le « Programme de développement durable à l'horizon 2030 » des Na-



A New York, Franz Fayot a présenté le volet de la Revue nationale volontaire du Luxembourg couvrant les efforts et initiatives du Grand-Duché pour avancer la réalisation des ODD dans les pays en voie de développement.

tions unies encourage les États membres à mener des examens réguliers et inclusifs des progrès réalisés aux niveaux national et infranational (appelés « Revue nationale volontaire / RNV »). Ces examens nationaux servent de base aux examens réguliers effectués par le Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF), réuni sous les auspices du Conseil économique et social des Nations unies (CESNU / ECOSOC). Le Luxembourg a effectué une première Revue nationale volontaire en 2017 et une deuxième en 2022. Les résultats de la RNV luxembourgeoise édition 2022 ont été présentés conjointement par les ministres Fayot et Welfring et à New York, en date du 15 juillet 2022, lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, avec l'intervention du ministre Fayot couvrant les efforts et initiatives du Grand-Duché pour avancer la réalisation des ODD dans les pays en voie de développement. En septembre 2022 a eu un échange entre les ministres et la Commission parlementaire conjointe des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile et de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire sur les résultats de la RNV.

Afin de renforcer la cohérence des politiques, le Luxembourg est appuyé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui formule des recommandations en vue d'ajuster les mécanismes luxembourgeois pour les rendre encore plus effectifs et efficaces. Ainsi, le Luxembourg a débuté, sous l'égide du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, un processus d'analyse institutionnelle relative à la cohérence des politiques pour le développement durable, ensemble avec l'OCDE. Le but est le renforcement des mécanismes et des capacités institutionnels existants pour la cohérence des politiques afin d'atteindre les objectifs de développement durable, tant au niveau national qu'international. Dans ce cadre se sont tenus deux ateliers en format de réunion conjointe entre le CID et le CIDD, en avril et en juillet 2022.

L'ensemble des actions de coopération au développement est caractérisé par une approche multi-acteurs afin d'en accroître l'efficacité. Cette approche favorise des partenariats dynamiques et diversifiés avec les ONG internationales, nationales et locales et cherche aussi à promouvoir une collaboration accrue avec les acteurs du secteur privé et de la recherche (notamment à travers des partenariats public-privé qui peuvent mobiliser des ressources supplémentaires), en particulier au sein de ses pays partenaires. L'état d'avancement en matière de cohérence des

politiques pour le développement est par ailleurs étroitement suivi par le Cercle de Coopération des ONG de développement, qui, avec l'appui de la Coopération luxembourgeoise, formule régulièrement des observations et met en œuvre des activités de sensibilisation, notamment dans les domaines du commerce équitable ou des vêtements responsables.



COMITÉ INTERMINISTÉRIEL POUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

La loi du 9 mai 2012, modifiant la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire, définit les compétences du Comité interministériel pour la coopération au développement (CID) qui est appelé à donner son avis sur les grandes orientations de la politique de coopération au développement ainsi que la cohérence des politiques pour le développement (art. 50) et demande au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un rapport annuel sur les travaux du Comité, y compris sur la question de la cohérence des politiques pour le développement (art. 6). Le règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixe la composition et le fonctionnement du comité interministériel pour la coopération au développement.

En 2022, le CID s'est réuni à cinq reprises sous la présidence du directeur de la Coopération au développement et de l'action humanitaire. Outre des points d'informations réguliers sur les activités phares de la Coopération luxembourgeoise lors de chaque réunion, dont notamment les réorientations des projets et programmes en raison de la pandémie, les travaux du CID ont mis un accent particulier sur la cohérence des politiques.

Une des premières réunions du CID a permis de présenter l'appui de la Coopération luxembourgeoise en faveur de l'Ukraine, soit par le biais des contributions financières, soit en nature par le biais d'emergency. lu. A cela s'ajoutent les initiatives de l'enseignement supérieur pour les étudiants ukrainiens et ceux de la Banque européenne d'investissement en faveur de l'Ukraine.

Des représentants du Cercle des ONGD ont été invités aux réunions du CID pour toutes les discussions portant sur la cohérence des politiques, dont une a été facilitée par le Cercle même. Celle-ci s'est tenue

en octobre avec une présentation (en anglais) par CONCORD du rapport « *A test of the EU's integrity towards the 2030 Agenda: the status of policy coherence for sustainable development* ».

Tout comme l'année précédente, une réunion conjointe du CID et de la Commission interdépartementale pour le développement durable (CIDD) a été programmée. La session conjointe a été facilitée par deux experts de l'OCDE qui ont présenté le projet « *Policy coherence on sustainable development in Luxembourg* », qui, sur une période de 24 mois, permettra un travail sur les objectifs suivants : (a) renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux luxembourgeois pour identifier des synergies, gérer les « *trade-offs* » politiques et éviter des retombées négatives lors de la mise en œuvre des Objectifs pour le développement durable (ODD) et (b) améliorer la compréhension des décideurs politiques et des principales parties prenantes sur la manière d'appliquer la cohérence des politiques et l'élaboration intégrée des politiques dans la pratique pour réaliser les ODD au Luxembourg et à l'étranger. Suite à des incompatibilités du calendrier, les résultats de cet atelier ne seront

présentés que le 31 janvier 2023 lors de la première réunion conjointe du CID-CIDD.

Une des réunions a été consacrée au D4D HUB avec une présentation du *European Center for Development Policy Management* (ECDPM). Y a été présentée notamment la stratégie d'investissement de la Commission européenne pour la connectivité au sens large, qui est qualifiée par certains de riposte européenne à la « *Belt and Road Initiative* » de la Chine.

La présentation a également abordé la question du lien entre le *Global Gateway* et le D4D Hub, respectivement le rôle que cette plateforme pourrait jouer dans la mise en place de la stratégie ambitieuse qu'est le *Global Gateway*.

Enfin il reste à noter que la réunion du 8 juillet 2022 était la dernière réunion présidée par Manuel Tonnar, qui a quitté ses fonctions en tant que président du CID pour le 1^{er} septembre. Manuel Tonnar a été suivi par Christophe Schiltz.



**S'ENGAGER DANS
LA COOPÉRATION
LUXEMBOURGEOISE**



S'ENGAGER DANS LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE

L'appui aux programmes gère et accompagne les opérations liées au déploiement de ressources humaines au service de la coopération, en l'occurrence les jeunes experts (JPO) et volontaires auprès des Nations unies, les jeunes professionnels en délégations (JPD) au sein de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), ainsi que les assistants techniques juniors (ATJ) dans le cadre d'un programme d'initiation professionnelle financé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes et géré par l'agence luxembourgeoise pour la coopération au développement Lux-Development.

Afin de donner la possibilité aux jeunes bacheliers de parfaire leur formation et leurs compétences en acquérant une première expérience au niveau de la

coopération au développement et de l'action humanitaire, le MAEE propose en outre des stages pratiques ou conventionnés qui sont rémunérés lorsqu'ils dépassent une durée de quatre semaines. Des stages auprès de l'ONG internationale ENDA-Santé et le service volontaire de coopération (SVC), géré par le Service national de la Jeunesse (SNJ), complètent cette offre variée à l'intention des jeunes diplômés.

Par ailleurs, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire accorde un appui financier aux coopérants qui travaillent pour le compte de différentes ONGD luxembourgeoises agréées. Pour permettre aussi aux membres de ces ONGD de participer à des programmes et projets de développement et de venir en appui aux populations cibles, le législateur prévoit l'octroi d'un congé de coopération de 6 jours par an et bénéficiaire. Le congé de coopération au développement ainsi que le statut de coopérant sont accordés sous forme d'arrêté ministériel.

APERÇU DU DÉPLOIEMENT DE JEUNES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DE LA COOPÉRATION EN 2022

1 SDP	17 JPO	7 JPD	13 ATJ	4 UN VOLUNTEERS
UNDP (Praia)	DPPA (New York)	SEAE Hanoï	LAO/031 (Vientiane)	Joint UN Office (Praia)
	OCHA (La Haye)	SEAE (San Salvador)	LAO/031 (Vientiane)	WFP (Matam)
	OCHA (New York)	SEAE (Vienne)	SEN/POOL (Dakar)	WHO (Vientiane)
	UNAIDS (Kigali)	SEAE (Jérusalem Est)	SEN/POOL (Dakar)	UN Women (Pristina)
	UNCDF (New York)	CE (Praia)	SEN/POOL (Dakar)	
	UNDP (Amman)	CE (Vientiane)	SEN/031 (Dakar)	
	UNDP (Panama City)	CE (Tunis)	SEN/032 (Dakar)	
	UNFPA (Vientiane)		SEN/BP (Dakar)	
	UNHCR (Niamey)		BKF/BP (Ouagadougou)	
	UNHCR (Copenhague)		NIG/BP (Niamey)	
	UNICEF (Ouagadougou)		CVE/390 (Praia)	
	UNICEF (Nairobi)		CVE/401 (Praia)	
	UNICEF (Beyrouth)		KSV/BP (Pristina)	
	UNRCS (Vientiane)			
	WFP (Dakar)			
	WFP (Bangkok)			
	WHO (Genève)			

TÉMOIGNAGES



JULIE SADLER

Junior Professional Officer en 4^e année
auprès du UNHCR, déployée au Niger
depuis 2021

J'AI BEAUCOUP APPRIS DEPUIS MES DÉBUTS EN TANT QUE JPO, EN PARTICULIER AU NIGER, OÙ MON TRAVAIL EST TRÈS PRATIQUE, CONCRET ET PRAGMATIQUE. LES RÉSULTATS DE MES CONTRIBUTIONS SONT TRÈS TANGIBLES ET ONT UN IMPACT DIRECT TANT SUR LA VIE DES RÉFUGIÉS QUE SUR L'INTERVENTION RÉINSTALLATION DU HCR AU NIGER.

“

Avant d'être JPO, j'ai étudié les sciences politiques à l'Université de Vienne ainsi que la sécurité internationale à l'Université de Bristol. Après mes études, j'ai effectué des stages au Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg, dans des agences des Nations Unies et des ONG. Ces expériences m'ont conduit à mon premier emploi auprès de l'ONG Caritas en tant que conseiller pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, y compris les mineurs non accompagnés, en Autriche.

Deux ans plus tard, j'ai commencé à travailler en tant que JPO pour l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Liban dans le secteur de l'éducation, travaillant sur des programmes visant à assurer l'inscription et la rétention des enfants réfugiés syriens à l'école primaire. Après deux ans au Liban, j'ai eu l'opportunité d'être déployée au Niger, où je travaille actuellement pour le HCR depuis février 2021. Dans mon travail quotidien, j'évalue l'éligibilité des réfugiés vulnérables à la réinstallation et coordonne l'information et la gestion des cas avec le terrain, les pays de réinstallation, l'OIM et d'autres parties prenantes et ce afin d'assurer le bon déroulement du processus de réinstallation : de l'identification à la soumission au départ des réfugiés vers les pays de réinstallation en Europe et en Amérique du Nord.

J'ai beaucoup appris depuis mes débuts en tant que JPO, en particulier au Niger, où mon travail est très pratique, concret et pragmatique. Les résultats de mes contributions sont très tangibles et ont un impact direct tant sur la vie des réfugiés que sur l'intervention réinstallation du HCR au Niger. L'opération du HCR au Niger est également spécifique car que je ne travaille pas seulement avec des réfugiés entrés au Niger par leurs propres moyens, mais également avec des demandeurs d'asile évacués par le HCR depuis la Libye vers le Niger à travers le mécanisme de transit d'urgence (ETM). Ces demandeurs d'asile, dont la grande majorité est éligible au statut de réfugié, présentent des vulnérabilités élevées au vu des longues périodes de détention arbitraire et traitements inhumains et dégradants dont ils ont été l'objet en Libye.

Mes expériences au Liban et au Niger m'ont permis de mieux comprendre le domaine de la protection dans l'action humanitaire, les vulnérabilités et les besoins des personnes déplacées de force et ont renforcé ma volonté de continuer à travailler dans ce domaine.



NOÉMIE GINTER

Assistante technique junior au Bureau régional de LuxDev au Sénégal (2021-22)

CE QUI M'A INSPIRÉE ET AIDÉE À MENER À BIEN LES MISSIONS QUI M'ONT ÉTÉ CONFIEES, ÉTAIT LA PATIENCE DES SÉNÉGALAIS, QUI ONT UNE AUTRE PERCEPTION DU TEMPS QUE LES GENS AU LUXEMBOURG PAR EXEMPLE. LE TEMPS EST VU DE MANIÈRE PLUS LARGE ET CE QUI COMPTE EST SURTOUT AUJOURD'HUI ET LE LENDEMAIN « INSHALLAH ». CELA M'A MENÉE À VOIR LE TEMPS DE MANIÈRE PLUS RELAXE ET À NE PAS ÊTRE FRUSTRÉE LORSQUE LES CHOSES NE SE PASSENT PAS COMME PRÉVU.

“

Avant de devenir Assistante technique junior (ATJ) au Bureau régional de LuxDev au Sénégal, j'ai fait des études en économie politique et un Master en économie et politique environnementale. En postulant au programme ATJ, j'espérais surtout découvrir un nouveau domaine professionnel ainsi qu'un pays et des cultures différentes à tout ce que j'avais vécu avant. Du côté professionnel, je voulais découvrir et avoir une meilleure compréhension du secteur de la coopération au développement et des dynamiques internationales en jeu. Personnellement, puisque je n'avais pas encore visité le continent africain avant, j'espérais avoir une meilleure connaissance et compréhension des valeurs et traditions africaines.

Actuellement en poste au Bureau régional de LuxDev à Dakar, je travaille sur le suivi des projets et programmes, la capitalisation du 4^e Programme indicatif de coopération (PIC IV), la formulation du nouveau programme SEN/301, l'élaboration et l'exécution du plan RSE, la communication institutionnelle de LuxDev et j'appuie le bureau sur les thématiques genre et environnement.

Pendant mon expérience en tant qu'ATJ, il y a eu plusieurs moments forts, surtout pendant les missions de terrain et les rencontres avec des bénéficiaires finaux, qui étaient importantes pour moi pour mieux comprendre les activités des projets, le fonctionnement de la coopération et les réalités du terrain.

Dans ce contexte, ma première mission de récolte de témoignages me reste particulièrement en souvenir où Anna, ma collègue ATJ, et moi, nous étions parties ensemble dans les zones nord et centre pour rencontrer des bénéficiaires des deux programmes en formation professionnelle et santé. Nos entretiens étaient par exemple avec une personne ayant bénéficié des services du SAMU de Saint-Louis dans des situations d'urgence ou avec un jeune autoentrepreneur de 27 ans, qui avait bénéficié d'un crédit après sa formation, qui lui avait permis d'investir dans un terrain, qu'il exploite pour l'horticulture grâce à la Coopération luxembourgeoise avec AJIR Niombato et l'Union des Institutions mutualistes communautaires d'épargne et de crédit.

Ce qui m'a inspirée et aidée à mener à bien les missions qui m'ont été confiées, était la patience des Sénégalais, qui ont une autre perception du temps que les gens au Luxembourg par exemple. Le temps est vu de manière plus large et ce qui compte est surtout aujourd'hui et le lendemain « inshallah ». Cela m'a mené à voir le temps de manière plus relaxe et à ne pas être frustrée lorsque les choses ne se passent pas comme prévu. Ceci n'est qu'un aspect parmi la panoplie d'apprentissages sur le Sénégal et l'Afrique de l'Ouest, qui ont marqué ma première année en tant qu'ATJ et continuent à être des sources d'inspiration.

Edité par la :

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire

6, rue de la Congrégation

L-1352 Luxembourg

Tél. : +352 247 82351

www.gouvernement.lu/cooperation

www.cooperation.lu (microsite dédié aux rapports annuels)

www.facebook.com/luxembourg.aid

[instagram.com/cooperation_lu](https://www.instagram.com/cooperation_lu)

twitter.com/cooperation_lu

Crédit photo :

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire

(sauf si mentionné autrement)

Conception et réalisation :

cropmark, Luxembourg

